

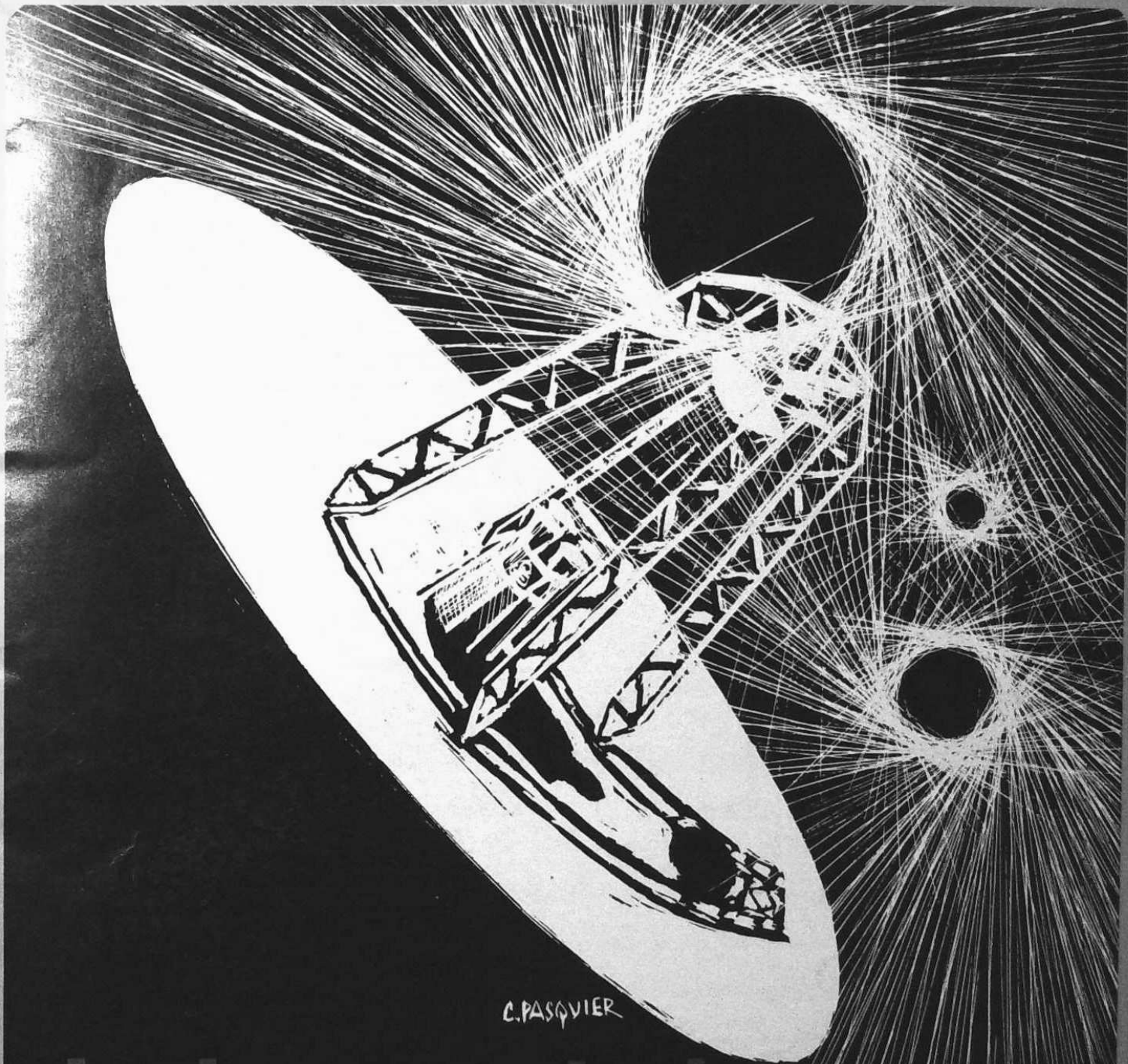
LU LACHE
NANTES ?

armor

MAGAZINE

N° 6

2F

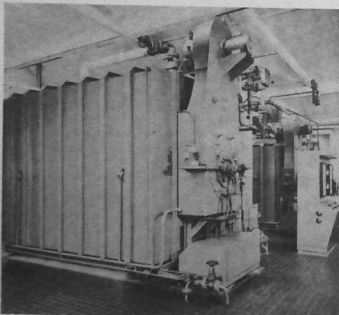


C. PASQUIER

bretagne, porte du cosmos

**A votre disposition
dans votre région
des techniques* et un service
réputés dans le monde entier**

Quels que soient les dimensions et les besoins de votre entreprise, l'une ou l'autre des productions Babcock-Atlantique l'intéresse et contribuera à son expansion. En choisissant du matériel Babcock-Atlantique, vous profiterez de la haute technicité et de la longue expérience d'une firme habituée à résoudre les problèmes industriels les plus complexes dans tous les pays. Et vous bénéficierez sur place, à tout moment, de l'assistance technique que, seule, une grande société peut offrir. Babcock-Atlantique est présent dans votre région. Une équipe d'ingénieurs et de techniciens s'y tient à votre disposition pour vous renseigner et vous conseiller pour installer, mettre en service et entretenir les matériels Babcock-Atlantique. En chaque circonstance, nos responsables régionaux mettront tout en œuvre pour que vous soyez un client satisfait.



★ Chaudières à vapeur et à eau chaude.
★ Chaudières de récupération et de régénération, Parcs à hydrocarbures, Froid industriel, Matériels de sucreries, Chaudiromerie lourde, Énergie nucléaire, Chaines de récupération pour tous procédés industriels, Matériels de raffineries de pétrole, Broyeurs et grilles mécaniques, Brûleurs et foyers spéciaux, Transport de gaz liquéfiés, Manutention et levage.



BABCOCK-ATLANTIQUE

SIEGE SOCIAL

48, rue La Boétie - Paris 8^e
Tél. : 256.68.00
Télex : 29.027

AGENCES

33 - Bordeaux-Bègles - 77, rue Anatole-France - Tél. : 91.90.57
59 - Lille - 4, Place du Maréchal-Leclerc - Tél. : 57.64.93
69 - Lyon - 101, bd des Belges - Tél. : 24.31.98
13 - Marseille - 27, rue Jean-Frémont - Tél. : 42.63.40
34 - Montpellier - 35, rue Ernest-Michel - Tél. : 92.37.60
54 - Nancy - 47, rue Henri-Poincaré - Tél. : 52.64.09
75 - Paris 8^e - 48, rue La Boétie - Tél. : 256.68.00
35 - Rennes-La Mezière (Montgerault) - Tél. : 122 et 125 La Mezière
76 - Rouen - 46, Rampe Beauvoisine - Tél. : 71.38.23

USINES

93 - La Courneuve
44 - Saint-Nazaire
93 - Saint-Denis
50 - Charbourg (S.C.C.)
09 - Virigne-aux-Bois (Éts Ricat)

armor
MAGAZINE

N° 6

1^{re} année - Novembre 1969
Prix : deux francs

SOMMAIRE * TAOLENN

PROBLÈMES DE BRETAGNE ET DE FRANCE

- 3 ● Editorial : Kaoc'h an diaoul.
- 5 ● L'affaire Lu-Brun à Nantes, "Morvan Duhamel".
- 6 ● M. Forgeot se trompe, "Marcel Bibault".
- 7 ● Le carnet de bord de Yann Poilvet : Une passion qui soulève les montagnes - Dom Bernard, un moine breton contestataire - Aragon et les mouchards - Le combat irlandais est notre combat.
- 9 ● La culture bretonne est un facteur d'humanisme, "Cardinal Jean Daniélou".
- 11 ● Quatre principes de base pour une réforme régionale.
- 13 ● L'enfance bretonne de Marcel Cachin.

PROBLÈMES D'EUROPE ET DU MONDE

- 14 ● Kudenn Norz-Iwerzhon : Le problème de l'Irlande du Nord, "Jil Ewan".
- 15 ● Breton Centre Limited : Une ambassade prestigieuse au cœur de Londres, "Mathias Tugores".
- 17 ● La réforme régionale en Grande-Bretagne.
- 18 ● L'élevage du daim en Ecosse, "C. Kéroüédin".

ECONOMIE ET VIE SOCIALE

- 19 ● Vigilance et fermeté pour le plan breton, "Yves Josselin".
- 21 ● La nouvelle usine de Chaffoteaux et Maury à Saint-Brieuc.
- 49 ● Le dossier du mois : La surgélation en Bretagne, les produits surgelés, une chance pour notre agriculture.

Cités de Bretagne... ce mois-ci

LANNION

UNE PRODIGIEUSE AVENTURE

avec des articles de Henri Blandin, Pierre Bourdelle, Frédéric Bourdonsec, Paul Datrioux, Emile Julien.

CULTURE ET VARIÉTÉS

- 23 ● Chants de l'ombre.
- 24 ● Pourquoi les pêcheurs de l'île de Sein ont-ils gagné la Grande-Bretagne en juin 1940 ?
- 57 ● Jean-Marie Rouil... le bonheur simple de chanter, "A. G. Hamon".
- 58 ● Armand Robin, poète des buissons et des ronces, "Charles Le Quintrec".
- 60 ● Les intellectuels latinolâtres et leur boulimie d'écriture, "Yann Brékilien".
- 62 ● Les premiers États généraux de la culture bretonne, "Marcel Izel".
- 64 ● Les livres, "Yann Poilvet".
- 66 ● Chroniques.
- 69 ● Picou, fils de son père, "roman d'Edouard Ollivro".

Directeur : YANN POILVET

★ Secrétariat général (vente - abonnements administration) : Thérèse POILVET.

★ Direction - administration PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRETAGNE, 10, rue Vicairie SAINT-BRIEUC Tél. : 33.29.31

★ Bureau de Paris : Morvan DUHAMEL, 4, av. Franklin-Roosevelt, Paris-8^e. Tél. ELY. 20.63

★ Abonnement d'un an : 20 francs

★ Abonnement pour l'étranger : 30 francs

★ Abonnement de soutien : 100 francs

★ Abonnements collectifs (entreprises, conseils municipaux, établissements scolaires, etc.) : conditions spéciales sur demande. La revue ne consent aucun service gratuit.

★ C.C.P. ARMOR Rennes 2691.70

★ Domiciliation bancaire : Banque de Bretagne

★ Tous les droits de reproduction du contenu rédactionnel de cette revue sont réservés. Les citations d'articles sont autorisées mais l'origine doit en être expressément mentionnée.

★ Un timbre de 40 centimes doit être joint à toute correspondance demandant une réponse.

★ Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

★ Les manuscrits et les photographies non utilisés ne sont pas rendus.

★ Le bulletin d'abonnement se trouve en page 8.

LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRETAGNE
PRÉSENTENT

Un ouvrage attendu...

LA CORRESPONDANCE
DE
CHARLES DUCLOS
(1704-1772)

établie pour la première fois
avec Introduction et Notes par
Jacques BRENGUES

Docteur en littérature française
Proviseur du Lycée Curie de Saint-Brieuc
Ancien directeur du Lycée
de **DINAN**
Ville natale de Charles DUCLOS

Deux cent-trente pièces (lettres, missives, dédicaces, mémoires). Quarante inédits. Vingt documents précieux (actes, brevets, arrêtés, etc.). La généalogie complète de Duclos, ascendants, descendants et alliés. Une rare iconographie duclosienne.

presses universitaires de Bretagne, 22-SAINT-BRIEUC



éditorial

KAOC'H AN DIAOUL

L'ENTREE dans une boutique de journaux et magazines est parfois un acte dangereux. L'agression est là, sur les étagères, avec ses titres, ses couleurs, ses photos ou la hideur des dessins. Des dizaines de titres. Des centaines.

« Et chaque jour, Monsieur, il en arrive de nouveaux. C'est une marée incessante... »

— Ils durent ?

— Ça dépend. Certains quelques semaines ; d'autres quelques mois. Mais les morts sont immédiatement remplacés. Et quel niveau ! Tenez, en voilà un qui se proclame lui-même « bête et méchant » ! Dernièrement, j'ai reçu un stock de cartes, du style cartes à jouer. Elle représentaient des hommes et des femmes transformés en monstres. Des gamins de dix ans en achatent... »

UNE ENTREPRISE DE POURRISSÉMENT

On assiste, en vérité, à une véritable entreprise de pourrissement. Nous avons appris, naguère, sur les bancs de l'école et du catéchisme, que chaque homme avait droit à la dignité et au respect. Ce temps est révolu. Ce qui est aujourd'hui présenté, imposé, constitue une sorte de pureté nauséabonde, où se mélangent le sexe, la violence, la drogue et les chimères dorées d'un bonheur impossible... Un chantier de démolition intellectuelle et morale... Faut-il jouer au puritain ?... Il s'agit bien d'autre chose. Les fondements de la société eux-mêmes sont lentement remis en cause. Central-Park à New York : cinq hold-ups par jour. Paris : seize hold-ups en 1967, quarante-huit en 1968. Paris, toujours : en 1968 les vols avec violence ont dépassé de 60 % ceux de 1967. La police est impuissante, car le problème n'est pas de police. Il est dans ce venin que distillent en toute quiétude des hommes ou des mafias sans scrupules. L'affaire rapporte. Beaucoup. C'est bien le moment de reprendre la définition que donnait de l'argent Giovanni Papini : « l'exercement du démon ». Kaoc'h an diaoul...

DES JEUNES EN PÉRIL

Cette marée fétide envahit jusqu'aux endroits les plus reculés et la Bretagne n'en est pas indemne. À dire vrai, ici, ses effets ne sont pas ressentis encore comme dans les grandes villes ou les banlieues. Les structures familiales chez nous sont demeurées relativement solides. L'influence des parents, appuyée par celle du prêtre, de l'instituteur, du professeur, marque profondément beaucoup de jeunes. Mais inutile de se leurrer. Une génération monte qui, en dehors des corridors scolaires, ne lit plus que Rapace, Jacky le Tueur, X-13, ou Démence au Colorado. Des élèves de troisième avouaient récemment, en toute candeur, lire tous les mois, chacun, une moyenne de trente illustrés de ce genre... Il y a là péril pour l'âme de nos jeunes Bretons, et, partant, péril pour la Bretagne de demain. D'autant que cette âme,

c'est bien connu, est bien plus sensible que d'autres aux séductions du rêve ou de la violence. Si nous n'y prenons garde, il se prépare pour demain un jeune Breton qui sera le frère intégral du jeune de Dallas, de Clichy ou de la banlieue de Naples.

LA SCANDALEUSE CARENCE DE L'ÉTAT

Il ne suffit pas de dénoncer le mal. Y a-t-il remède ? La carence de l'État en ce domaine confine au scandale. Il serait beaucoup plus aisé d'assainir certains quartiers si l'on commençait par assainir d'abord leurs kiosques à journaux. En face de cette inertie de l'État, il y a de notre part à tous une action à mener.

« Pour rien au monde, Monsieur, je ne laisserai mes enfants lire ce qu'on me contraint à vendre ! »

Assainir d'abord notre maison. Et puis, agir auprès de nos jeunes pour leur offrir une authentique culture bretonne. « Kendall'h », « Ar Falz », « Emgleo Breiz », « Al Liamm » et bien d'autres s'y emploient heureusement. On annonce, d'ici là, à Brest, à Guingamp, à Lannion, des créations de clubs de culture fondés sur l'étude de la Bretagne. Ce sont des initiatives qu'il faut encourager et il importe de souligner le dévouement de ceux qui les animent. Que ces clubs tiennent Armor au courant de leurs activités. Notre revue les fera connaître... Il y a là une grande chance pour la Bretagne de demain.

ARMOR



E C H O R A M A

LA PRODUCTIVITÉ, UNE ARME À DOUBLE TRANCHANT

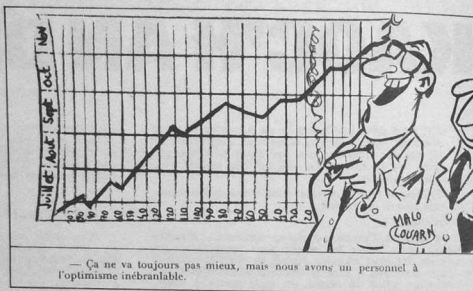
« Entre 1952 et 1969 — au cours des quinze dernières années — le nombre des fonctionnaires a progressé de 23 %, malgré la forte diminution des effectifs de la Défense nationale : ils sont passés de 1 508 000 à 1 865 000, constate Nogues dans Paysan Breton ; il recon- »

« Sans doute, ce sont ceux de l'Education nationale qui ont le plus progressé, passant de 263 000 à 711 000, accroissement justifié par l'accroissement démographique et la prolongation de la scolarité, mais, ajoutée-t-il : »

« Pour l'ensemble de la fonction publique, comme pour d'autres secteurs, parle-t-on autant de productivité que pour l'agriculture. La productivité, cette arme à deux tranchants, dont on s'est servi contre l'agriculture au temps de la pénurie, pour lui reprocher de ne pas assez produire et que l'on brandit aujourd'hui contre elle pour l'accuser de produire trop. »

SUS A LA BRETAGNE ET A L'EUROPE !

Il est symptomatique que les idées bretonnes et européennes soient combattues par les mêmes extrêmes : les complètes de l'agression de Prague et l'extrême droite d'Action française. Dans l'organe de ceux-ci, Aspects de la France, un certain Patrice Sicard s'indigne parce que la municipalité d'Alzay a fait hisser le drapeau vert et blanc de l'Europe aux côtés des couleurs bretonnes, allemandes, françaises et italiennes : pour lui, c'est un scandale qui exprime une foi idéologique dans le mythe de l'Europe des régions, paradis terrestre ou la libre Bretagne aurait rang de nation. Parce que, bien sûr, pour l'AP, la Bretagne n'est pas une nation ! Le Sicard en question déplore que le cas ne soit pas isolé (nous comptissions de bon cœur à sa douleur) et s'en prend même au Centre Elusées-Bretagne dont les militants bretons sont pourtant loin d'être toujours satisfaits. Pour lui, tout cela « doit être combattu au nom du salut public et du peuple trompé ». Ça nous fait bien plaisir de voir réunis, une fois de plus, les nostalgiques de la fleur de lys et les hommes de la faucille et du marteau dans leur haine de la Bretagne et de l'Europe. Oui, elles se sentent à tout jamais liées et solidaires.



« Ça ne va toujours pas mieux, mais nous avons un personnel à l'optimisme inébranlable. »

LES NEGRIERS

De nombreux ouvriers alsaciens ont le sens de leurs mérites légitimes : ils traversent le Rhin pour aller travailler en Allemagne où les salaires sont plus élevés. Alors, les industriels de l'Est se rabattent sur le réservoir, devenu traditionnel, hélas ! de main-d'œuvre : la Bretagne. D'énormes placards dans la presse régionale invitent nos compatriotes à gagner le paradis des hauts fourneaux ; on vient même projeter chez eux des films (entrée libre, vous pensez bien) pour les inciter à devenir « les nouveaux hommes de l'acier », un annonceur va jusqu'à leur signaler, ce qui prouve sa grandeur d'âme, qu'ils retrouveront sur place un cercle catholique. Dame, avec ces Bretons qui tiennent à leur âme, il faut bien accumuler les atouts alléchantes.

Après tout, ces industriels font leur métier et on ne peut guère les en blâmer ; c'est le système qui est mauvais. Mais nous nous étonnons que nos confrères quotidiens s'abussent à publier ces appels à ce qui est, sur le plan humain, qu'on le veuille ou non, la déportation.

DES BRETONS

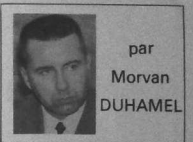
OU DES COCHONS ?

Un stand de charcuterie présenté sous le palladium de Lorient, pour la foire-exposition, était dominé par un vaste calicot représentant une famille bretonne à table : les convives portaient le costume traditionnel, mais leurs visages se trouvaient transformés en groin. Sans doute l'exposant n'y avait-il pas vu malice, mais il était difficile d'admettre une image aussi caricaturale d'une famille d'Armor, une image qui faisait trop penser à l'indécant slogan qui fit les beaux jours des cabarets parisiens : « Les pommes de terre pour les cochons, les épilures pour les Bretons. » Le calicot, rapporte notre confrère la Liberté du Morbihan suscita l'indignation de nombreux visiteurs. Finalement, un des anciens détenus de la Santé, Jean Laloux, et un groupe de militants du F.L.B., soutenus par de nombreux sympathisants, demandèrent au responsable du stand d'enlever cette « œuvre » d'un goût discutable, ce qu'il aurait fait de bonne grâce si sa compagnie ne s'était égarée. Il fallut l'intervention des gendarmes et des organisateurs de la foire pour mettre fin à l'incident... par le retrait du calicot offensant. Des gendarmes appuyant l'action du F.L.B., on aura tout vu ! Il est vrai que, entre temps, le Front de Libération de la Bretagne s'est transformé en association légale déclarée (Journal officiel de la République française en date du 24 septembre 1969), au grand dam du Parti communiste (il est bien le seul à avoir protesté).

Cet exemple montre que des hommes résolus peuvent faire disparaître tout ce qui déforme le visage de la Bretagne : que ce soit chez nous ou à l'extérieur, faites de même lorsqu'on cherche à ridiculiser notre pays ; intervenez, faites manifester, pour que soient interdits partout les Bécassines, les ploucs et les têtes de cochons ! Le combat breton se situe à tous les niveaux.

les grands problèmes • ar hudennou braz • ar c'hudennou bras

L'affaire Lu-Brun à Nantes AMÉNAGEMENT ou DÉMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ?



par Morvan DUHAMEL

Lorsque la Biscuiterie Nantaise fut englobée dans un groupe américain, voici quelques années, il ne manqua pas de bons esprits pour s'en alarmer. Les responsables de la firme eurent beau affirmer qu'une diversification et un développement des fabrications allaient en résulter, que l'économie locale en bénéficierait (ce qui s'est effectivement produit), certains n'en continuèrent pas moins à regretter que la concentration n'ait pas été recherchée du côté de sociétés françaises.

Telle est précisément la voie dans laquelle s'engagea peu après l'entreprise concurrente Lefèvre-Utile. Mais c'est l'évolution inverse qui en découle : le siège social émigre dans la région parisienne, d'où la suppression de trois cents emplois, et l'usine de Nantes, devenue une unité de production parmi celles du groupe, est indiquée comme se trouvant fâcheusement éloignée du principal lieu de consommation (Paris et ses environs), ce qui en laisse présager la stagnation, sinon le déclin.

Il serait absurde de généraliser. Mais dans le cas présent, force est de constater que le mariage d'une entreprise bretonne avec une firme américaine s'est avéré bénéfique, et catastrophique la fusion dans un cadre français.

Catastrophique, le mot n'est pas trop fort. Car ce transfert de siège social, outre les emplois supprimés, présente à terme des implications plus négatives encore. L'un des derniers numéros de la revue *Economie et Statistique*, publiée par l'IN.S.E.E., comporte précisément une étude montrant que la prépondérance de certaines régions de France découle de la concentration des sièges sociaux. La poursuite et la réussite de l'effort d'aménagement du territoire passant maintenant par la décentralisation du secteur dit « tertiaire », reimplanter les sièges sociaux dans les métropoles de province en fournirait, selon les auteurs, le moyen le plus approprié.

Ce qui vient de se passer à Nantes, aux dires même des experts de l'IN.S.E.E., va donc à l'encontre des exigences de la politique d'aménagement du territoire.

Il serait facile, et certains n'y manqueraient pas, d'incriminer le capitalisme, plus soucieux de ses intérêts que de ceux des populations — un capitalisme obstacle à la renaissance régionale, agent du centralisme avec lequel il se confondrait depuis son origine, au point que la contestation de l'un impliquerait obligatoirement celle de l'autre. Argument bien spécieux !

Comme si des pays à la fois « socialistes » et centralistes à l'excès n'existaient pas ! Comme si des pays « capitalistes » n'avaient pas su se décentraliser avec bonheur !

A la vérité, si Nantes se voit aujourd'hui désertée par le siège social d'une importante entreprise, c'est parce que nos structures actuelles vont souvent à l'encontre de l'intérêt des entreprises, parce qu'il n'est pas possible de diriger toujours convenablement d'une de nos villes une firme débordant du cadre de la région. Les transports, les communications, le téléphone, l'administration — aucun des équipements et services ne s'y prête, tant nous avons pris de retard pour les adapter aux nécessités, ou plutôt tant on nous en a fait prendre.

C'est donc à moderniser et à accroître ces services et équipements généraux, ces infrastructures, comme on dit, que nous devons nous attacher en priorité si nous voulons que le secteur « tertiaire » se développe en Bretagne et que nos entreprises, de régionales, puissent, tout en restant bretonnes, prendre une dimension multirégionale, voire internationale. Et nous n'y parviendrons que par la réforme régionale et par des investissements massifs. La réforme nous a été promise, nous l'attendons. Quant aux investissements, si l'Etat ne dispose pas des moyens nécessaires pour nous



permettre de les obtenir très vite, nous nous sentons fondés à formuler deux exigences à son endroit : d'une part, qu'il nous laisse y consacrer le produit de l'épargne régionale, pour l'heure drainée en grande partie vers l'étranger et utilisée à des investissements sans rapport avec le développement de l'économie bretonne ; d'autre part, qu'il nous autorise à nous adresser à la Banque européenne d'investissement qui n'attend

que l'assentiment de Paris pour diriger ses crédits vers la Bretagne.

A quoi servirait que nous comptions plus de représentants que jamais au gouvernement si au moins cela, qui n'est que justice, ne nous était pas accordé ?

Morvan DUHAMEL

M. FORGEOT se trompe

ON a beaucoup dit, beaucoup écrit sur ce sujet : « la logique de M. Forgeot et de son ordinateur... », de quoi faire réfléchir ! En effet, quelles domines M. Forgeot a-t-il placées dans son programme pour prendre une telle décision ? Si, sous le jour d'un libéralisme, qui ne comprend pas ses intérêts à terme, tout revient à Paris, alors la société nouvelle sera une société où l'homme heureux sera absent.

La force de l'Allemagne de l'Ouest réside donc dans son aménagement équilibré avec des villes importantes comportant des services de qualité terribles et de formation des hommes. L'égalité des chances pour une région est une réalité.

UN MAUVAIS EXEMPLE

En France, depuis plus de vingt ans, des lignes directrices ont été tracées pour parvenir à cet aménagement équilibré, pour assurer les infrastructures nécessaires aux régions en fonction de leurs richesses naturelles et en hommes.

Si une affaire comme Lu-Brun ne reçoit pas l'ordre de suivre les règles

par
MARCEL BIBAULT

éditées et valables pour l'ensemble de la Nation, qui s'y conformera ?

La société industrielle moderne, celle qui doit être à la disposition des hommes, doit avoir une certaine attitude devant les aspects sociaux liés à son développement.

L'HOMME SACRIFIÉ

Essentiellement, sur le plan de l'entreprise, on constate :

● La productivité des divers agents d'un siège social est, liée au genre de vie que permet l'agglomération... A quel bon insister sur les difficultés de Paris ? Elles n'ont d'égal que les facilités de Nantes, une métropole à l'échelle humaine, les loisirs à la porte du bureau.

● La facilité pour les hommes de se rencontrer, de suivre des cycles de formation, de trouver près d'eux les moyens d'actualisation de leurs connaissances dans leur intérêt comme

dans celui de M. Forgeot... Pour Paris, une impossibilité, sauf de se condamner à des séminaires de longue durée : Royumont, Poigny-la-Forêt, ou autres...

UNE MAUVAISE AFFAIRE A TERME

Sur le plan général : Tout transfert de Nantes vers Paris coûte à la Nation des suppléments d'infrastructures matérielles et intellectuelles (travaux supplémentaires, écoles supplémentaires, etc.).

L'appareil de production de la Région parisienne, pris au sens large du terme, est complètement saturé. Les charges pour chacune des années installées à Paris deviendront de plus en plus lourdes pour compenser un replis en arrière dans les investissements, ces investissements indispensables, certes, mais pour une population dont l'accroissement doit être freiné, ralenti.

Les charges augmenteront demain plus vite dans la région parisienne qu'à Nantes. Investissement d'infrastructures plus lourdes mais surtout la resorption des déficits d'exploitation comme ceux de la R.A.T.P. ou de la S.N.C.F. banlieue. Quand les affaires industrielles, commerciales et tertiaires devront absorber de tels déficits alors l'égalité des chances des diverses régions de France sera devenue une réalité plus réelle. (Conclusions du rapport de MM. Ruel et Armand en 1959).

Que M. Forgeot ait des conceptions étroites de l'économie de son affaire, cela se comprend au niveau de l'étude : c'est le premier pas dans le cheminement vers une décision qui appartient à celui qui a la charge de voir où se situe la productivité maximum de l'ensemble des facteurs économiques, agricoles et industriels (la concurrence), et des facteurs sociaux.

L'ETAT DOIT INTERVENIR

Au moment de la décision ultime, c'est l'Etat qui juge et qui doit interférer une décision qui ne tiendrait pas compte d'une large prospective au-delà des intérêts immédiats de l'affaire Lu-Brun.

Question de principe. Question de bon sens : nos dirigeants n'en manquent pas, M. Forgeot non plus, j'espère.

Marcel BIBAULT, adjoint au maire de Nantes

Une passion qui soulève les montagnes

Il pose la revue et davantage dans son regard plein d'océan que par la parole, il s'étonne : « Ce n'est pas vrai, ce n'est pas possible ! Comment, ce magasin copieux, frondeur, indépendant en diable, vous l'avez réalisé avec une poignée d'hommes, sans subvention, sans aide des banques, sans engagements politiques ? Non, ce n'est pas vrai, ce n'est pas possible dans la société qui est la nôtre... » A quel bon expliquer ce qui intrigue tout le monde ? Je précise simplement à mon interlocuteur que, pour l'essentiel de notre équipe, la poignée ne fait pas une main : quatre animateurs, c'est mieux qu'un troupeau, non ? Il manque même l'index, mais nous n'en voulons pas : la direction, nous la trouvons entre nous, collégialement, pour reprendre un mot à la mode, en camarades, comme nous disons, nous. Pas de subventions d'Etat, pas d'avances de banques, pas de fil à la patte dans les groupements politiques ou économiques : des hommes seulement. Et au temps des ordinateurs, sur leur vieille terre fière de son immortalité, quatre Bretons

s'en vont ainsi, défiant les lois habituelles pour le plus grand plaisir de leurs frères, pour le service aussi, sur-ou, de leur pays.

Celui qui m'a confié son étonnement n'est pourtant pas un enfant de cœur bien qu'il ait été jadis séminariste : Edouard Leclerc est un important homme d'affaires, confronté à ce je jungle qu'est le monde économique ou le lucra transformé, bien souvent, le meilleur des êtres en loup sans pitié. Leclerc a pu s'en rendre compte ces derniers mois.

Un de ses lieutenants, suivi de quelques collaborateurs, a cru devoir le « lâcher ». L'affaire n'est pas belle et, bien que je la connaisse dans ses détails, je n'en veux point parler car ce serait trahir, bien qu'il n'y soit pour rien, l'extraordinaire expérience humaine qu'a menée Edouard Leclerc : l'essentiel est que la grande majorité soit restée fidèle au promoteur, ce qui est fait pour lui le plus précieux. « Nous avons pleuré, ma femme et moi, m'a confié Leclerc, quand nous avons appris cette trahison d'hommes à qui nous avions tout apporté et dont certains venaient passer leurs vacances à la maison, en famille. Et puis nous avons compris qu'au fond ils étaient devenus des instruments plus ou moins involontaires aux mains de puissances d'argent avides qui espéraient utiliser à leur unique profit la réussite d'une formule basée sur l'égalité, sur la dignité, sur le service public. »

Edouard Leclerc, est heureusement, un passionné : il me parle de ceux qui, égarés un bref instant, lui sont revenus de son opération de Hérit avec son parking couvert, des militants qui, maladroitement parfois mais sincèrement toujours, se battent pour la Bretagne, de l'avenir du marché de grande consommation, des nuages qui pèsent sur la société... Puis, soudain, il se met à rire :

« Savez-vous que les gens qui m'ont lâché me reprochent d'avoir refusé le système suprématiste, et, surtout, de

Le carnet de bord de



Yann Poilvet

n'avoir pas voulu accepter de patronner une banque Leclerc.

On l'a souvent bien préparé la pâte : appointements de deux à trois millions par mois, garnisonnée au dessus de la banque, rien n'y manquait. Sauf mon accord. Non, mais vous me voyez, moi, Edouard Leclerc, propriétaire d'une banque comme les Rothschild, moi le petit épicier de Landernau ! Ma femme et moi nous préférons être ouvriers agricoles jusqu'à la fin de nos jours plutôt que d'accepter ce qu'ils appellent une promotion et que nous appelons, nous, une déchéance.

Il faut du temps pour faire le tour d'un personnage hors série comme l'est Leclerc : nous le ferons un jour, ne serait-ce que pour approfondir, entre autres, les raisons qui l'ont empêché de collaborer droitement avec les organisations agricoles comme l'aurait voulu l'intérêt, de l'un et des autres. C'est une histoire de lait, à l'origine », nous a-t-il déclaré. Nous reviendrons sur cette histoire-là car il n'est pas dit qu'il ne puisse trouver de solution pour le plus grand bien d'une Bretagne à laquelle Leclerc est, passionnément attaché et dont il dit : « La Bretagne meurt par ceux qui l'exploitent au nom de l'honneur, au nom de la justice, au nom de la France. »

Dom Bernard, un moine breton contestataire

Dom Bernard Besret, prieur de Boquen, a été démissionné de ses fonctions par ses supérieurs romains. La disgrâce du moine d'Armor a été profondément ressentie et vivement jugée en Bretagne, même par ceux qui n'avaient pas apprécié ses déclarations estivales, surtout sa suggestion d'instituer une « année sabbatique » à l'usage de laquelle les hommes d'église auraient pu, ou non, confir-

mer leur engagement sacerdotal, leur acceptation du célibat... Personnellement acquis au principe de la rénovation de l'Eglise, je ne comprends guère cette obsession du célibat — trop indiscutablement à l'ambiance sexuelle du temps présent — qui a fait certains prêtres. Lorsque ceux-ci ont choisi d'être des serviteurs de Dieu et des hommes, ils connaissent l'étendue de leurs vœux, leur caractère

Vendre des nouilles ou de la confiture, c'est innover d'un art. Et aussi de l'industrie.



Distributeurs exclusifs pour la région Parisienne

Les Produits de Terroir

distribuent également d'autres Produits Bretons :

- Les crêpes dentelle "TANGUY"
- Les galettes et gâteaux bretons
- Le beurre "PEN-DUICK"
- Le "Pain d'antan"
- Le gros plant du pays Nantais
- Les confitures de Quimper

68, rue de Reuilly — 75 - PARIS 12^e
TÉL. 344.36.00 - 344.36.01

PONTIVY

solidaire et inaliénable : pourquoi, dès lors les remettre en cause ? Mais Dom Bernard n'imposait pas : il proposait une étude, une discussion. On comprend mal qu'à une demande de dialogue, Rome ait répondu par des « arrêts de rigueur ». L'Eglise n'a rien à gagner à adopter les mœurs casernières... Pourtant, le prieur de Bloquen mandant de l'amitié filiale qui, me liait à Dom Alexis Presse, dont je conserve pieusement les lettres pleines de passion bretonne, j'avais sollicité de Bernard Besret un message destiné au premier numéro d'Armor ; il me répondit par une lettre cordiale mais dont les termes étaient pesés sans doute parce qu'il savait qu'il était déjà en état de surveillance et qu'il devait se réserver pour des causes plus théologiques. Il m'y écrivait notamment : « Il me serait difficile de répondre à votre appel. L'Eglise, comme la société tout entière, vit en ce moment une période de tension dont personnellement je sens toute la fécondité, mais cette période difficile exige un redoublement de prudence et, à cause même de l'engagement que nous avons pris à l'abbaye pour un certain nombre de causes ecclésiales (renouveau liturgique, eucristianisme), il ne nous est pas possible de promettre d'autres types d'engagements, quels qu'ils soient. » A l'époque (c'était la fin de janvier de cette année), j'en avais un peu voulu à Dom Bernard de cette « détonade » qui étonnait chez le fils spirituel de Dom Alexis. Je la comprends aujourd'hui.

Commentant la décision du supérieur de son ordre, le prieur de Bloquen a déclaré : « Le droit canon vient apparemment de l'emporter sur le jaillissement débordant de la vie, mais notre conscience reste intacte en la puissance de l'Esprit : c'est lui qui, aujourd'hui comme toujours, assure la jeunesse de l'Eglise ». Bernard Besret a décidé d'accepter la sanction mais de poursuivre son action pour le renouveau chrétien ; pouvons-nous lui de mander, dans ce domaine, de revenir aux sources, à l'enseignement de Dom Alexis ? C'est-à-dire d'ouvrir pour que chaque peuple soit dirigé par des hommes issus de ce peuple et non point venus de l'extérieur ? Je pense, et le catholique que je suis l'écris très calmement, très franchement à certains dignitaires de l'Eglise de Bretagne qui n'y ont point leur place parce qu'ils n'en sont point originaires, à commencer par le fort estimable Mgr Guyon, archevêque de Rennes devenu « primat de Bretagne » alors que rien ne le justifie. Le message de l'Eglise portera plus au fond des âmes lorsqu'il sera exprimé par les fils du pays. Un primat populaire, Mgr Marty, évêque auvergnat de Paris, l'a reconnu dans son interview télévisée du 21 octobre, en se prononçant en faveur des « églises particulières » et en affirmant : « La diversité aide à faire l'unité. »

Les chrétiens auront fort à faire, hélas ! avant d'obtenir la fin de la pratique du « parachutage » par la hiérarchie : l'intérim de Dom Bernard a été confié au père... Luszensky ! ! Quel affront à l'œuvre de Dom Alexis.

Le combat irlandais est Aragon et les mouchards

Le ministre de l'Instruction publique de la Tchécoslovaquie « normalisée » a adressé aux recteurs et doyens des facultés une circulaire pour leur enjoindre de dénoncer les actes et les propos « anti-socialistes et anti-soviétiques » des étudiants et des professeurs. En termes clairs cela s'appelle une incitation à la délation. Le poète communiste français Louis Aragon a écrit, devant le fait, une réaction d'honneur et de dégoût qu'il faut porter à son crédit. Il s'est indigné de cette invite à « la dénonciation officielle de ce que le pays tout entier a pensé, senti et défendu d'août 1968 à nos jours ». Combien de dirigeants communistes bretons ont eu la même réaction saine qu'Aragon ? Hormis leur obsession quasi-malade de « l'autonomie » (sur lequel entre les deux guerres ils avaient une autre opinion, en Alsace notamment), ils semblent incapables d'avoir une réaction personnelle. Nous n'apprécions pas cette démission, nous qui sommes contre toutes les dictatures, celle de Franco à Madrid, celle des colonels à Athènes. La démocratie, ce n'est pas un principe qui se découpe en tranches.

YANN POILLET.

BULLETIN D'ABONNEMENT

(à découper ou à recopier)
à nous envoyer, 10, rue Vicairie - 22 - SAINT-BRIEU

M _____

Adresse _____

souscrit à un abonnement d'un an à la revue ARMOR, au prix de 20 francs qu'il règle par *

- chèque bancaire
- chèque postal
- virement au C.C.P. Armor : 2891-70

* rayer les mentions inutiles

LA CULTURE BRETONNE EST UN FACTEUR D'HUMANISME

le fond des hommes et des choses

par le cardinal
JEAN DANIELOU

COMMENT s'insère un effort de renouvellement de la culture bretonne dans la construction de la civilisation humaine d'aujourd'hui ? Nous ne faisons pas du folklore, nous ne faisons pas de l'archaïsme, nous ne désirons pas simplement maintenir de vieilles traditions parce que ce sont de vieilles traditions. Si le problème nous intéresse, c'est parce que nous pensons que c'est là un élément positif, pour une plénitude de la civilisation de demain, et c'est en quoi je pense que c'est un vrai problème, un problème que des esprits sérieux, que des esprits responsables ont le droit et le devoir de se poser.

Aussi bien, c'est un problème d'une actualité universelle.

Il est évident que notre civilisation contemporaine présente ce paradoxe : d'être un monde où l'unité de la famille humaine s'accroît à un rythme extraordinaire, par la facilité des communications, par une certaine unification, sur le plan de l'élevation du niveau de vie et de l'équipement techni-

que, et ce mouvement commencé va prendre, dans les années qui vont venir, une accélération certaine. Simultanément, c'est précisément le temps où, sur la surface entière de la terre, les cultures nationales reprennent conscience de leur originalité et s'affirment dans la volonté irréductible de persister et de se défendre. Il est étrange que ce soit précisément de notre temps, alors qu'on aurait pu croire que la culture occidentale avait la conquête du monde, qu'on voit dans les pays arabes, dans les pays africains, dans les pays d'Extrême-Orient, des cultures anciennes et ayant donné de grands fruits, comme la culture indienne ou la culture chinoise, reprendre de la vitalité, ou des peuples jeunes (je

prétendre, précisément, apporter quelque chose dans la vie.

Par conséquent, ce problème est d'une actualité humaine considérable.

Notre problème, le problème breton, est un problème qui, à certains égards, est un problème plus limité : la Bretagne rentre dans un ensemble national où elle a parfaitement sa place, et où elle doit, par conséquent, s'intégrer à côté d'autres types de cultures, comme la culture française, mais aussi comme la culture basque, ou comme la culture alsacienne, ou comme la culture provençale, mais il ne reste pas moins que c'est un problème du même type, dans son ordre.

Vers une réalisation authentiquement humaine

Il y a culture dans la mesure où il y a orientation vers l'épanouissement de l'homme, orientation vers une réalisation authentiquement humaine. Mais culture dit aussi que cette réalisation de l'homme n'est pas considérée dans ses caractères universels ; on parlerait alors d'humanisme. Il est certain qu'il y a des éléments communs à tous les hommes, mais considérés dans la manière dont un type d'humanité est réalisé dans un certain contexte historique, géographique, ethnique. C'est pourquoi il y a diverses cultures, parce qu'il y a, peut-être, différentes manières d'être homme, différents styles humains.

Ce mot style exprime bien la chose, il y a des styles d'architectures, de musique, par époque et par peuple, qui exprime bien cela, chacun d'entre eux est quelque chose d'humain, mais présentant en même temps quelque chose de particulier.

Pour introduire un peu ce que nous aurons à dire ensuite, faisons un très bref bilan de ce qui constitue les principaux éléments d'une culture.

Il y a d'abord, bien entendu, la langue. Il est certain que chaque langue est quelque chose qui exprime une certaine manière d'expression humaine et, qu'on ce sens là, une langue est quelque chose d'irremplaçable. La disparition d'une langue est une perte pour l'humanité, car chaque langue est un moyen d'expression qui met en valeur certains aspects uniques d'une humanité qui est, bien entendu, la même partout, dans ses caractères fondamentaux, mais qui a des visages multiples.



C'est pourquoi, l'uniformité linguistique, sous quelque forme qu'elle se situe, soit sous la forme de l'impérialisme linguistique, c'est-à-dire par le fait qu'une langue fasse disparaître les autres et s'impose, soit sous la forme encore plus horrible du syncrétisme linguistique (j'entends par syncrétisme linguistique des langues comme l'espéranto, qui sont comme une espèce de méli-mélo de toutes sortes de langues et qui, finalement, ne sont plus une langue du tout), je trouve que c'est quelque chose qui est le contraire même de la Culture.

Cet intérêt qui réveille les jeunes

Le devoir de maintenir une langue est une manière de contribuer à l'humanisme, car le véritable humanisme est fait précisément de l'apport, de ce que chaque domaine, chaque région, de l'humanité apporte de son côté.

Il y a le domaine des créations artistiques sous toutes leurs formes. On peut dire que c'est là le domaine où la diversité des génies des peuples se manifeste le plus merveilleusement, qu'il s'agisse de la musique, des rythmes, des chansons populaires. Et il est merveilleux de voir qu'aujourd'hui c'est quelque chose que les jeunes, en particulier, redécouvrent avec un intérêt très vif.

A la musique il faut associer la danse : la danse est un mode d'expression des plus fondamentaux ; les danses populaires sont une des formes d'expression où le caractère, le génie, les tempéraments s'expriment le mieux. La danse, d'ailleurs, est très liée à la vitalité de l'âme populaire ; dans les pays qui ont gardé une culture très traditionnelle, aux Indes, dans les pays arabes, en Afrique, elle est encore extrêmement vivante.

Chez nous, il faut bien dire que certaines formes de la civilisation avaient réduit sa spontanéité, mais la redécouverte des danses populaires est aujourd'hui un fait quasi universel, un trait très positif d'une redécouverte, de la joie d'exprimer son tempérament propre et sa nature.

Il en est ainsi également, bien sûr, de la sculpture, de l'architecture, de la peinture. L'architecture en particulier est extrêmement liée aux positions géographiques, aux matériaux utilisés ; la diversité ici est évidente.

Il faut éviter l'exagération des particularismes

Ceci est vrai aussi dans un domaine qu'on oublie souvent, celui des mœurs. J'entends par mœurs l'ensemble des rites de la vie sociale, de la famille avec ses usages familiaux, de la vie en société, des fêtes, tout ce qui relève de ce qui fait le bonheur de la vie : ce sont dans les mœurs que s'est accumulé, dans les différentes cultures, tout un trésor merveilleux d'expérience humaine.



UN BRETON CARDINAL...

Il faut éviter l'exagération des particularismes : il faut, pour être homme, être à la fois très particulier et très universel.

Il est évident que si le développement de la culture était quelque chose qui devait rétrécir, fermer, limiter, replier une communauté sur elle-même, ce ne serait pas créateur, ce serait, au contraire, finalement limitatif. Je crois d'ailleurs que la preuve de toute grande vie c'est de savoir être enraciné dans une petite chose qui est vraiment sa tâche propre, et en même temps très largement ouvert par le cœur.

Parmi les dangers des particularismes, il y a le chauvinisme culturel, qui

est le fait d'être totalement enfermé dans sa culture, de mépriser les autres ; c'est une attitude stupide. C'est toujours un manque d'intelligence que de ne pas être capable de comprendre ce qu'il y a de grand chez les autres. L'idéal est de savoir être pleinement soi et en même temps de comprendre ce qu'il y a chez les autres.

La personne humaine est la même partout, la vérité est la même partout, l'amour est le même partout, la liberté est la même partout. Ce sont des mots qui ont pour tous les hommes la même signification et la même valeur ; il est très important, en ce sens, que, mettant l'accent sur les diversités, nous ne perdions absolument pas de vue ce qui est une des grandes acquisitions de l'homme moderne : le respect de la personne humaine, quelle que soit la couleur de la peau, quelle que soit la classe sociale.

Les Bretons, hommes de leur temps

De ce point de vue, il est évident qu'une culture bretonne doit s'accompagner simultanément d'une culture au sens général du mot, d'une culture universelle, d'une culture française, puisque le français est en même temps la langue de tous les Bretons, mais il faut que ceux-ci aient en même temps cette culture bretonne qui leur a permis d'offrir leur apport original et de s'enraciner dans un terroir.

Cet enracinement dans une culture particulière apparaît comme étant, aujourd'hui, un besoin vital : dans la mesure où l'homme d'aujourd'hui est importé dans cette civilisation technique tellement dépersonnalisante, à bien des égards, qui est tellement la même partout, qui risque de l'emporter dans une espèce de tourbillon.

Ce besoin d'enracinement de particularité, de silence, de quelque chose qui maintient en contact avec une terre, avec une culture, sera indispensable aux hommes de demain s'ils ne veulent pas être simplement les rouages d'une sorte d'immense machine dans laquelle ils se détruiraient finalement.

Il faut donc que les Bretons soient pleinement des hommes de leur temps, mais ils le pourront d'autant mieux, ils le pourront d'autant plus joyeusement, ils le pourront d'autant plus humainement qu'ils resteront en même temps enracinés dans leur terre, dans leur sensibilité bretonne, dans la connaissance de l'originalité de la langue et des traditions de leur pays.

Cardinal Jean DANVIZOU.

Jean Daniélou est un enfant de Locoréa. Les lignes que vous venez de lire sont extraites d'un exposé qu'il a fait récemment, alors qu'il n'était pas encore cardinal, devant le Breton-Breig.

Quatre principes de base pour une RÉFORME RÉGIONALE

Le Mouvement national pour la décentralisation et la réforme régionale (M.N.D.R.) a fixé dans un document de travail les principes directeurs qu'il préconise pour une reprise de la réforme régionale ; selon lui, il convient de respecter à la base les quatre grands principes suivants :

Premier principe : pleine personnalité

La région est une collectivité territoriale à vocation générale, dotée d'une pleine personnalité, fonctionnant dans le respect de l'unité nationale et des prérogatives du pouvoir central.

Deuxième principe : une véritable décentralisation

La région est conçue de manière à permettre aux citoyens de décider des affaires qui les concernent, principalement et directement. Elle n'est donc pas seulement le cadre d'une décentralisation, mais, avant tout, celui d'une véritable décentralisation.

La région ne saurait apparaître comme un simple relais administratif destiné à permettre de rapprocher les fonctionnaires des administrés. Certes, personne ne nie que la décentralisation soit indispensable et que la région constitue le meilleur terrain. Mais il faut surtout que le pouvoir passe des mains d'une bureaucratie étatique anonyme à celles des citoyens eux-mêmes. C'est donc un transfert démocratique qu'il faut effectuer. Au niveau de la région comme à celui des autres collectivités, la décentralisation est la première condition d'une vie civique véritable.

Cette décentralisation suppose que la région dispose d'une assemblée délibérante élue au suffrage universel, votant son budget, dotée des moyens nécessaires à la préparation et à

l'exécution de ses décisions, les représentants des activités économiques, sociales, culturelles étant consultés ou associés aux délibérations de l'assemblée régionale.

Troisième principe : compétences prélevées sur l'Etat

Les compétences, très larges, des régions sont prélevées sur celles de l'Etat, non sur celles des collectivités de base. Elles sont déterminées dans une double perspective :

- développer la personnalité régionale par rapport à l'Etat et créer dans les régions de véritables centres d'impulsion et de décision ;
- respecter et renforcer les libertés des collectivités locales qui doivent continuer à exercer leurs prérogatives.

La fixation de ces compétences relève évidemment du Parlement, une méthodique répartition des tâches et une détermination précise des attributions devant être faites entre l'Etat, la région et les autres collectivités. Mais il apparaît au M.N.D.R. que trois secteurs doivent en tout état de cause, relever de la compétence régionale :

— LA PLANIFICATION

C'est la tâche principale des organes régionaux qui doivent être chargés d'élaborer et d'exécuter les plans régionaux, ou — suivant le cas — d'en contrôler l'exécution à commencer par la répartition des investissements publics. Ils doivent être associés à la rédaction des textes d'application qui les intéressent. L'objectif à atteindre par palier est de donner à la région la possibilité d'assumer l'ensemble de son aménagement. Cette planification sera effectuée selon les lignes directrices du Plan national, lequel, outre ses objectifs

d'intérêt spécifiquement national, deviendrait un Plan-cadre. Quant à l'harmonisation des plans régionaux, elle devrait résulter d'une concertation des régions entre elles et des régions avec l'Etat, qui décide en dernier ressort.

— LES ETUDES

Motivées par l'ensemble des tâches relevant de la région, ces études nécessiteront un appareil moderne de recherche, de statistique et d'analyse et seront menées en faisant appel à toutes les compétences régionales.

— L'ANIMATION, LA COORDINATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES OPÉRATIONS D'INTERET REGIONAL

La région aura la responsabilité de caractère régional qu'elle aura décidées et de réaliser les équipements publics régionaux.

Elle stimulera et aidera les opérations locales d'intérêt régional par une concertation permanente avec les collectivités intéressées.

Quatrième principe : transfert des ressources

Les transferts de compétences de l'Etat à la région doivent s'accompagner du transfert des ressources correspondantes. Pour l'exercice de ces compétences, les ressources de la région ne sauraient être prélevées sur celles, déjà insuffisantes, des collectivités locales existantes. Les ressources de la région doivent comprendre :

a) DES RESSOURCES PROPRES

Il s'agit de répartir entre l'Etat et les régions la charge fiscale existante. Deux moyens, entre autres, semblent possibles :

- soit l'affectation à la région d'une part de certains impôts d'Etat ;
- soit, de préférence, l'affectation à la région de la totalité d'impôts actuellement perçus par l'Etat et pour lesquels la matière imposable peut être localisée.

A ces ressources fiscales doivent s'ajouter le produit des services ainsi que des emprunts régionaux.

b) DES RESSOURCES ATTRIBUES

Ce seront, d'une part, les crédits répartis par un fonds de précaution national pour pallier les inégalités entre régions, dans une perspective d'aménagement du territoire, d'autre part, les crédits alloués exceptionnellement par l'Etat pour des réalisations régionales d'intérêt national.

Paul Desrozier devant le plan de son « district de Paris » même le gouvernement (Albin Chalandon) l'a désavoué.



POINTS DE REPÈRE

● DES CAR-FERRIES GALLES-BRETAGNE ?

Nous avons parlé du projet de création d'une ligne de car-ferries entre la Bretagne et la Galice. Les ports du Pays de Galles se sont attachés à la réalisation d'un projet analogue entre nos deux pays (les deux projets vont d'ailleurs se compléter) : des études sont en cours dans ce sens.

● LE SCANDALE DU PORC

Région du porc par excellence, la Bretagne pourrait développer sa production dans d'importantes proportions si... les pouvoirs publics pratiquaient à notre endroit une politique cohérente. Il n'en est rien. Le résultat, le voici.

Pendant les sept premiers mois de l'année, le déficit de la balance importations-exportations de viande de porc s'est élevé, pour la France, à 785 millions de nouveaux francs, contre 340 millions seulement pendant la même période de l'an passé.

Ce déficit accru constitue l'un des plus grands scandales de notre agriculture, laquelle exporte en effet, avec de très fortes subventions, des céréales inemployées et laisse aux Belges, aux Hollandais et autres le soin de les transformer par l'élevage en viande qui nous est revenue... au prix fort !

Avec l'entrée en vigueur des mesures prises le 11 août pour « isoler » les marchés français après la dévaluation, cette situation est devenue plus absurde encore : on a calculé que d'ici à la fin de l'année, le Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (FORMA) va dépenser quelque 40 millions de francs pour subventionner l'entrée en France de porc belge et néerlandais !

● REGIONALISER LA POLITIQUE MUSICALE

Dans une longue interview publiée par le Figaro (24 septembre), M. Edmond Michelet, ministre des Affaires culturelles, vient de définir la politique qu'il entend suivre en matière musicale.

André Malraux, son prédécesseur voulait « faire disparaître le mot hideux de province », assurait-il. Le nouveau ministre, pour sa part, défend un projet de structures régionales.

Il entend en effet lier l'aide publique « à une politique à long terme fondée sur des structures régionales. Celles-ci sont d'essence (conservatoires régionaux à horaires aménagés, qui sont la clef de voûte de notre action), de diffusion (orchestres régionaux et théâtres lyriques régionaux), et d'animation ».

On ne peut que se féliciter de ces dispositions, qui semblent indiquer que la politique musicale du gouvernement ne va plus se borner à subventionner l'Opéra et l'Opéra-Comique de Paris.

● AIDE INTERDITE AUX COMMUNES BRETONNES

L'année dernière, la Caisse fédérale bretonne de crédit mutuel entendait aider les départements et communes de Bretagne dans leur recherche de moyens de financement. Elle avait pour cela saisi la seule possibilité qui s'offrait à elle : souscrire aux emprunts émis par la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, en affectant le montant de ses souscriptions à des départements et communes non mentionnés désignés, comme cela était autorisé.

Cette formule avait trouvé auprès de nos maires et de nos conseils généraux une faveur grandissante : à la fin de l'été 1968, le montant total des promesses de souscription de la Caisse fédérale bretonne s'élevait déjà à près de 21 millions de nouveaux francs au profit des deux départements du Finistère et des Côtes-du-Nord, et de 117 communes bretonnes.

C'est alors que les responsables de la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales décidèrent de ne plus accepter de souscriptions au profit de collectivités non mentionnées par les souscripteurs. Ceux-ci pouvaient toujours verser leur argent, mais sans pouvoir indiquer, sous même savoir où l'Etat s'investit. La Caisse fédérale bretonne a dû annuler son opération.

● UN SOURD : LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Première avatagée, l'an passé, par les prêts de la Banque européenne d'investissement, l'Italie du Sud va, cette année encore être la bénéficiaire principale des aides européennes à l'industrialisation.

La Banque a en effet conclu deux nouveaux contrats de prêts destinés au financement de projets industriels dans le « Mezzogiorno » : la construction d'un nouveau laminoir à froid à Taranto (coût : 48 milliards de lire), et l'extension d'une usine de produits pour le traitement des eaux à Cisterna (coût : 1,1 milliard de lire).

Certes, les dirigeants de la Banque européenne d'investissement souhaitent diriger vers d'autres régions périphériques de l'Europe les crédits importants dont ils disposent. Seul, toutefois, le gouvernement italien fait appel à eux, le gouvernement français s'étant fait une règle, jusqu'ici, d'ignorer les possibilités de la Banque pour favoriser le développement industriel de la Bretagne, entre autres.

Pendant combien de temps cette règle, édictée par Michel Debré lorsqu'il était ministre de l'Economie, sera-t-elle encore appliquée ?

● IL NE FAUT PAS SACRIFIER LES MAISONS DE JEUNES

Gilbert Carpentier, député socialiste de Loire-Atlantique, est intervenu énergiquement au Palais Bourbon en faveur des Maisons de jeunes, déclarant notamment au ministre :

« La crise aiguë de la Fédération des Maisons de jeunes, dont la scission est le signe le plus éclatant, n'est qu'un aspect spectaculaire du conflit latent qui oppose l'ensemble des organisations de jeunesse et les ministères chargés de ces problèmes. Ces organisations se refusent, dans l'ensemble, à subordonner leur originalité à l'octroi de subventions par l'Etat (...). »

Même si les dépenses sont parfois disproportionnées à l'importance de la fréquentation, la solution consiste, non pas à fermer les Maisons de jeunes, mais à veiller à la bonne utilisation des fonds (...).

« Si les questions de personnes ont pris une importance excessive, peut-être est-ce parce que vous laissez battre en brèche votre autorité (...). »

« Les Maisons de jeunes et les organisations populaires doivent demeurer des lieux de rencontre et d'enrichissement mutuel où les convictions de chacun sont respectées. Ouvrir les esprits, tolérer les pas qu'on l'enferme, car nous entendons préserver ce qui fait la noblesse et la dignité de l'homme. »

● UN NOUVEAU DOSSIER DU CELIB

La direction « Promotion » du C.E.L.I.B. vient de publier, sous le titre « Bretagne, région jeune pour l'industrie », un épais et remarquable dossier sur les possibilités d'implantation industrielle dans notre région (Loire-Atlantique exclue, toutefois, si bien qu'il convient de se reporter aux publications du comité d'expansion de ce département pour obtenir une vue complète du sujet).

La première partie de ce dossier est consacrée à une présentation de la Bretagne (Poirou), s'implantant en Bretagne ? Principaux traits caractéristiques de la Bretagne. — Pôles de développement urbain. — Transports et communications. — Enseignement technique et formation professionnelle. — Enseignement secondaire et supérieur. — La recherche. — Tourisme et loisirs.

Dans la seconde partie sont étudiées les conditions d'implantation : zones industrielles, bâtiments industriels disponibles, main-d'œuvre et salaires, énergie, aides financières et avantages fiscaux, services.

Chaque sujet fait l'objet d'un cahier particulier très clair, très aisé à consulter. Nul doute que ce dossier, qui appelle évidemment des mises à jour annuelles, va apporter une aide précieuse à tous ceux qui travaillent à attirer ces industries nouvelles en Bretagne.

(On peut se procurer cette publication au C.E.L.I.B., 7, place de Bretagne, 35 - Rennes sur recommandation d'ARMOR.)

L'enfance bretonne de

MARCEL CACHIN

MARCEL CACHIN aurait eu cent ans en 1969, ainsi que l'ont rappelés diverses manifestations et des hommages dont le nom se confond avec l'histoire du mouvement ouvrier français de la première moitié du XX^e siècle. Mais s'il ne fut jamais député de Bretagne, Marcel Cachin ne renia jamais ses origines et il fut un ardent défenseur de la langue bretonne. C'est pourquoi, hors de toute appréciation politique, nous avons voulu rappeler son enfance dans notre pays, enfance modeste qui détermina assurément ses choix d'homme. Nous avons emprunté les lignes qui vont suivre à Jean Fréville qui les a lui-même rédigées en s'inspirant de manuscrits inédits de celui qui fut un des fondateurs du P.C.F. (ce texte est extrait des Cahiers du communisme)...



Marcel Cachin au côté de Maurice Thorez

Né à Paimpol

Marcel Cachin est né à Paimpol, le 20 septembre 1869 — dix-huit mois avant la Commune, sept mois avant Léline. De ses premières années il a gardé un amour ému et attendri pour sa Bretagne, fervente, pour ces Bretons au milieu desquels il revenait toujours « avec une grande joie instinctive » et dont il possédait à un si haut degré les vertus. « Ils sont, a-t-il écrit dans des notes que j'ai eues sous les yeux, courageux, attachés à leur travail, probes, désintéressés, fidèles et sûrs. En même temps, la Bretagne a fourni un large contingent de valets et de révolutionnaires. »

La Bretagne ! Contre aux vastes horizons marins qui incitent au rêve et aux appareillages aventureux vers des rivages inconnus, promontoire du monde occidental battu par les flots et pointé vers l'infini, foyer de légendes, terre mystérieuse et tourmentée où l'imaginaire suscite et alimente l'action. Pays de la forêt de Brocéliande et de l'enchantement Merlin, des conteurs de la Table ronde, des bardes et des poètes, mais aussi pépinière de guerriers fameux, comme Du Guesclin, de corsaires hardis qui, du XVI^e au XIX^e siècle, menèrent la vie dure aux Anglais sur toutes les mers, patrie de Cartier, de Duguay-Trouin, de Surcouf, de Maupertuis, et plus tard des pêcheurs d'Islande et des terre-neuvas.

Tout y prédispose à l'exploit, au sacrifice, à l'héroïsme. Marcel Cachin devait, lui aussi, s'élever vers des hauteurs fascinatrices, mais il choisit comme océan ça avait pour nom le socialisme.

Son physique même faisait songer à quelque vieux chef celtique, aux traits empreints d'une mâle énergie, à la moustache tombante, et dont le visage barbu par les tempêtes semblait taillé dans le granit de sa Bretagne natale.

Une famille modeste

Ses parents étaient de condition modeste. Le père, originaire du Gers, s'était, après son service militaire, établi à Paimpol, où il avait contracté un engagement dans la gendarmerie. Sa mère, née Le Gallou, Bretonne de souche très ancienne, appartenait à une humble famille de paysans : elle exerça le métier de fileuse de lin.

Très tôt, le petit Marcel apprit que la vie ne serait pas facile pour lui. Il faudra que tu te débrouilles tout seul », lui répétait son père, un brave homme obligé d'élever une nombreuse nichée : trois fils, dont Marcel était l'aîné, et deux filles.

Interne à Saint-Brieuc puis à Rennes

L'instituteur de la communale, Le Rochais, discerna vite les dons remarquables de l'enfant et le presenta à l'examen annuel des bourses d'enseignement secondaire. En octobre 1879, Marcel entra au lycée de Saint-Brieuc comme interne.

Il choisit les études classiques. Les professeurs du lycée de Saint-Brieuc, nourris de classicisme rationaliste, lui apprirent à aimer les penseurs et les écrivains qui avaient préparé la Révolution française. Ce ne fut pas sans peine d'ailleurs que l'adolescent rejeta la foi religieuse qu'on lui avait injectée dès l'enfance.

Son professeur de philosophie le poussa à choisir comme carrière l'enseignement. Bachelier, Marcel Cachin poursuivit gratuitement ses études au lycée de Rennes. Ecu au concours des bourses de licence, il opta pour la philosophie et prépara l'agrégation à la Faculté des Lettres de Bordeaux (1890-1895).

Il y suivit les cours de trois maîtres réputés : Espinas, adepte des empiristes anglais, Durkheim, un des fondateurs de l'école sociologique française, et Hamelin, savant commentateur d'Aristote.

Et ce fut le départ pour la grande aventure de la vie, mais, maîtres fous, entre deux combats, Marcel Cachin revint vers son pays qu'il trouvait pauvre.

Une bonne JOURNÉE pour les MINORITÉS

Partout dans le monde, s'étend l'uniformisation culturelle et s'accroissent les disparités entre zones fortes et zones faibles. Mais partout aussi se fait jour une réaction plus ou moins spontanée, comme pour rétablir un équilibre et une harmonie compromis, pour préserver cette diversité qui constitue l'une des richesses fondamentales de la civilisation.

De cette réaction salutaire, chaque jour ou presque nous apporte l'écho. Le 6 octobre, par exemple, que nous apprend la lecture des journaux ?

— Qu'en Grande-Bretagne, un super-ministère de la régionalisation vient d'être créé, confié à M. Anthony Crosland.

— Qu'en Suisse, l'Union des Patriotes jurassiens, principal adversaire jusqu'ici d'un statut particulier pour le Jura francophone, s'est rallié à cette conception.

— Qu'en Belgique, lors de la conférence sur le problème linguistique, l'instauration d'un véritable fédéralisme culturel et économique a été adoptée, y compris par les dirigeants du P.L.B. Champions jusqu'à présent de l'unitarisme.

— Qu'à Moscou, la fête juive de Simkhat Thora a provoqué en pleine rue une manifestation groupant plus de dix mille jeunes qui ont entonné des chants traditionnels dont l'un dit : « Qui sommes-nous ? Des Juifs. Qui sommes-nous ? Des Juifs. Des Juifs. »

— Qu'en Irak, un décret a été publié instituant la décentralisation administrative et créant trois départements kurdes, ainsi qu'un département arabo-kurde, afin de satisfaire, dit le décret, « les demandes légitimes du peuple kurde pour une administration locale sous le drapeau de l'unité nationale ».

Six octobre, bonne journée pour certaines minorités. Pourquoi faut-il que tant d'autres aient été oubliées ?

Paul BINIC.

Le problème de l'Irlande du Nord Kudenn Norz-Iwerzhon

O lenn war galz kelaouennoù Gall ar pennadoù o tennañ d'ar c'hudennoù a vez o trubuilhañ ar pobloù, n'eus forzh pelec'h e reont o reuz, e weler na vezont ket studiet don a-walc'h, na displeget en un doare reizh a-walc'h, evit ma c'hellfe al lenner ober skiaer e sonj diwar o fenn.

War-bouez nebeut, e kaver bep tro an hevelep efenn dindan seurt kudennoù drastus : MESTRONI UR BOBL WAR UN ALL. Setu, da skouer, pezh a gaver dindan kudenn ar brezel etre Israel hag an Arabed, koulz ha dindan ar barrad-feulster a zo kroq abaoe un toullad mizvezhoù da zrailhañ Kataliaged ha Protestanted Norz-Iwerzhon (ULSTER e Saozneg).

Fraezh eo bremañ koulskoude n'eo ket kravezel (1) hepenk ar brezel-diabarzh a zo tizhet eno. An den kiriek du-hont eo ar Pastor PAISLEY. Ur partizion (ur ramadur) evit gwir e fell d'ar Stad C'hall seveniñ amañ diouzh skouer hini Iwerzhon. D'ar Vrezhoned neuze da vevañ war evezh er bloavezhioù da zont, gant aon na c'hoarvezfe ivez en o bro trubuilhoù par da re Iwerzhon d'ar mare-mañ.

Brezel-diabarzh NORZ-IWERZHON n'eo ket enta un dra nevez evit ar vro. Tennañ a ra kentec'h da stourm peurbad ar Gelted ouz an alouber Saoz o sevel pell en abertzioù koshañ an Enezenn C'hlas. Hag an diskoulm a vefe bet dileet rein d'an arvell (3) zo bet dileet abaoe 50 vloaz, da vare brezel-dieubiñ Iwerzhon.

Pa voe sinet ar peoc'h etre Stad Dis-hual EIRE (St-Iwerzhon) hag ar Saozon, e voe graet ar marc'had war sein ar vroadelourion derañ. ULSTER, a bje bet graet hervez vout Padrig PEARSE hag e vignoned, bet siwazh fuzuil-bet holl gant ar Saozon, e vije deuet buan holl Gelted an Enezenn da vevañ mistri en o bro, nebeut amzer goude. Iwerzhon. Hogen, trec'het eo bet aored ar vroadelourion wellañ a felle dezho kas da benn UN DISPACH KLOK EN ENEZEN EN HE FEZH. Ha setu perak e chom ken gwan ar sevenadur gouzelek (4) ha ken kreñv an hini saoz gant ar yezh saoznek dre-holl, zoken e Stad Dis-hual EIRE.

Pa seller pizh enta ouzh ar gudenn e weler e chom hañval istor Norz-Iwerzhon ouzh hini Naoned e Breizh. Ur partizion (ur ramadur) evit gwir e fell d'ar Stad C'hall seveniñ amañ diouzh skouer hini Iwerzhon. D'ar Vrezhoned neuze da vevañ war evezh er bloavezhioù da zont, gant aon na c'hoarvezfe ivez en o bro trubuilhoù par da re Iwerzhon d'ar mare-mañ.

- Ji EWAN.
- (1) KRAVEZEL : relijiuz.
 - (2) STROLLAD UNVANOUR BREIZH-VEURAT : Parti unioniste breizhannec.
 - (3) ARVELL : conflit.
 - (4) SEVENADUR GOUEZELEK : culture gaelique.

Dans cet article en breton, d'actualité internationale, il est question d'un élément invariable que l'on rencontre toujours sous-jacent aux grands problèmes humains et aux conflits qu'ils engendrent, même ceux qui paraissent uniquement de caractère social ou autre : la domination d'un peuple par un ou plusieurs autres groupés autour d'une même idéologie.

LE TRIBOULET - PARIS

10, rue des Pyramides PARIS-1^{er}

Cartes à jouer de qualité

EDITEUR DU JEU DE 55 CARTES "BRETAGNE"

dessiné par Mataja

EN VENTE DANS LES MAGASINS SPÉCIALISÉS de Paris, de province et au Centre "Elyées-Bretagne"

breiz hag ar bed * la bretagne et le monde * breiz hag ar bed

LONDON : BRETON CENTRE LIMITED... UNE AMBASSADE PRESTIGIEUSE au cœur de la capitale britannique

Texte et photos de MATHIAS TUGORES

Première représentation régionale d'Europe en Grande-Bretagne créée il y a près de cinq ans, le Breton Centre Limited de Londres, situé dans un de ses plus élégants "boroughs" — celui de Knightsbridge — préche la bonne parole bretonne auprès des autorités, commerciales et civiles d'Angleterre en particulier, de Grande-Bretagne en général. Installé sur une des principales artères de la ville, le Centre breton est aussi, en plein cœur de Londres, une fenêtre largement ouverte sur la Bretagne : sa production, ses sites touristiques, l'art breton sous toutes ses formes. Il est conçu sur trois niveaux d'une superficie moyenne de 100 mètres carrés : le sous-sol où sont exposées, en permanence les productions artisanales et alimentaires de Bretagne, le rez-de-chaussée qui fait office de bureau de tourisme et où sont présentées les diverses manifestations de l'art et de l'industrie bretons, enfin le premier étage divisé entre bureaux et salle d'exposition (« il ne se passe pas une semaine sans que nous n'y recevions une délégation bretonne »), souvent, ont lieu conférences et réceptions.

Alors qu'en France les intérêts bretons ne sont pas toujours efficacement défendus, la création d'une représentation de propagande bretonne en territoire étranger pourrait sembler hasardeuse ; l'expérience a été concluante, pourtant, et dans le sens positif.

Des relations commerciales séculaires

Pourquoi avoir choisi Londres en particulier et pourquoi la Bretagne ? M. Kérouadan, directeur du Centre, a répondu à cette question :

« L'implantation bretonne à Londres sous le nom de Breton Centre Limited a été réalisée dans la perspective de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Il s'agissait d'avoir à Londres une organisation permanente de propagande et d'étude, chargée d'aider les exportateurs bretons dans leurs efforts d'expansion sur le marché britannique. Si elle a surpris certains au début, cette initiative, motivée par des soucis d'intérêt général, ne suscite plus aujourd'hui que sympathie et intérêt.

de plus en plus sévère de la part des pays producteurs du monde entier, ont rendu difficile la position jusqu'à prévisibilité des producteurs breton.

On pourrait néanmoins croire que, malgré tout, notre production bretonne, par sa qualité et sa proximité des marchés britanniques, pourrait facilement se faire valoir. Malheureusement, il n'en est rien.

L'aventure outre-Manche effraie nos producteurs

« La difficulté première est quasi insurmontable : l'enlèvement du producteur breton que l'aventure outre-Manche effraie. Malgré les conférences que j'ai pu faire en Bretagne, nos producteurs font la sourde oreille. D'autre





CORENTIN KEROUEDAN. « AMBASSADEUR » DES PRODUCTEURS BRETONS AU ROYAUME-UNI.

part, lorsque certains d'entre eux (ou leurs agents) se hasardent à venir sur place prospecter les marchés, ils ne s'aventurent que rarement au-delà de Londres. Quant aux séjours qu'ils y effectuent, ils sont d'environ deux à trois jours alors qu'il faudrait trois ou quatre fois plus de temps pour "travailler" efficacement tous les marchés.

Ce ne sont pas les seuls "accrocs" à des échanges plus fructueux entre nos deux pays : depuis la suppression par les British Railways du service Saint-Malo - Southampton, il n'existe plus aucune liaison maritime entre la Grande et la petite Bretagne, ce qui est inconcevable. D'autre part, les productions sont trop dispersées et souvent insuffisantes. Alors que trois mille tonnes, par exemple, sont exigées par l'agent anglais, le producteur breton, lui, ne peut offrir que deux cents ou trois cents tonnes dans la plupart des cas. Il faudrait donc envisager des regroupements, des fusions entre les producteurs : ce n'est pas toujours facile.

Des débouchés nouveaux pour la production bretonne

Malgré cela, le Centre breton a pu en Grande-Bretagne, imposer certains produits et fabrications : « Des maisons bretonnes de salaisons, de chaussures, de vêtements pour le yachting, de fruits et légumes frais, de conserves diverses et de biscuits — en particulier la Biscuiterie Nantaise qui fait de grands efforts pour développer ses ventes — ont pu, par notre entremise, trouver des débouchés.

Si le but premier du « Breton Centre Limited » est de servir de lien entre producteurs et acheteurs éventuels, de

propager en Grande-Bretagne le label breton, c'est loin d'être le seul. Secondairement, il fait œuvre, à la fois, de magasin spécialisé et de centre de propagande touristique : « Bon an mal an, nous recevons de deux à trois mille personnes qui viennent soit par curiosité, soit par sympathie, soit par intérêt. On nous demande toutes sortes de renseignements. En particulier sur la façon d'accueillir certaines des choses que nous vendons », sur les lieux où, en Bretagne, selon les goûts, on bénéficie du plus grand calme, du meilleur climat, on nous interroge sur les distractions, sur les centres nautiques, les locations et les réservations hôtelières... »

Au service de tous

Le Centre breton, enfin, facilite les voyages en groupe qu'il s'agisse de Chambres d'Agriculture ou de Commerce, ou de jeunes étudiants bretons, place les jeunes filles « au pair » dans les familles, et recherche des stages pour les étudiants et pour les jeunes agriculteurs.

Il va sans dire qu'il réserve aussi un chaleureux welcome aux Bretons de passage.

Mathias TUGORES.

Une réunion de travail d'une délégation des Chambres d'agriculture au premier étage du Breton Centre.



"AL LIAMM"

(Directeur : Ronan Huon)

La plus ancienne revue culturelle en langue bretonne (50ème année)

Paraissant tous les deux mois sur 80 pages sans interruption

Abonnement : 20 F. S. CHEREL-100 boulevard de Verdun, Rennes.

C.P. 2194.34 Rennes

EDITIONS AL LIAMM

(90 titres des meilleurs écrivains bretons.)

Demander le catalogue à R. Huon, 2, Vanelle Poulbriquet, Brest.

Aspects de la réforme régionale en

GRANDE-BRETAGNE



Le projet de découpage territorial. — Gros traits : limite des huit provinces. — Traits minces : limites des 61 unités administratives. — Les grisés indiquent les régions de métropole.

AU terme de trois années de travaux, la commission royale nommée le 31 mai 1966, pour enquêter sur les réformes à apporter au système d'administration locale actuellement en vigueur en Angleterre, a publié son rapport.

La commission Redcliffe-Maud, appelée ainsi du nom de son président, n'avait à s'occuper que de l'administration locale en Angleterre. En conséquence, les questions relatives au Pays de Galles et à l'Ecosse n'étaient pas de sa compétence, mais de celle d'une autre commission chargée d'étudier l'opportunité d'y instituer des parlements régionaux.

C'était déjà une tâche considérable. Les Anglais se plaignent, en effet, d'une centralisation excessive et beaucoup ont le sentiment d'être complètement coupés du gouvernement de leurs affaires. Seule une refonte fondamentale de l'administration locale et régionale peut répondre à leur aspiration.

Participation et égalité

Partant de cette constatation, la commission s'est attachée à définir le rôle que doit jouer l'administration locale à notre siècle. Celle-ci, affirme la commission, devrait être à même de veiller au bien-être des habitants des différentes collectivités, de susciter l'intérêt et donc la participation des administrés, de discuter sur un pied d'égalité avec le gouvernement central, enfin, de s'adapter aux changements constants du mode de vie des administrés.

En conséquence, la commission propose un plan ambitieux qui consisterait à effacer complètement les divisions administratives existantes, à l'exception toutefois du « grand Londres », et d'instituer huit vastes provinces, elles-mêmes divisées en soixante-et-une unités administratives.

L'un des traits originaux de cette proposition est qu'un cadre spécial est prévu pour les trois principales concentrations urbaines du pays, qui deviendraient des « régions de métropole » — rappelant un peu les « métropoles d'équilibre » imaginées en France — dotées chacune d'un « con-

seil métropolitain » élu, responsable du développement, des transports, etc.

Dans les cinquante-huit autres unités administratives, un conseil, lui aussi élu, aurait pareillement à connaître de tous les problèmes se posant à elles.

Au sommet de la pyramide, chaque province serait régie par un conseil provincial dont les membres seraient élus par les conseillers des unités administratives et les membres des conseils métropolitains. Ces conseillers provinciaux pourraient aussi comporter un certain nombre de membres cooptés. Les conseils auraient à déterminer les grandes lignes de la politique provinciale que devraient appliquer les responsables des unités administratives.

Naturellement, les conseils municipaux subsisteraient, à vocation purement locale. Ils seraient consultés, en outre, chaque fois que les intérêts de la commune seraient directement mis en cause.

On les nouvelles collectivités trouveraient-elles les fonds nécessaires pour équilibrer leur budget ? Elles recevraient le produit des impôts locaux (« rates ») perçus, jusqu'à présent par les seules autorités municipales, et une partie de ces impôts seraient prélevés par les conseils provinciaux. Enfin, le gouvernement central redistribuerait aux diverses collectivités locales une partie des impôts perçus au titre national. Mais la commission reste assez vague sur ce sujet.

Confiance à l'autonomie

Quelle suite sera donnée au rapport Redcliffe-Maud ? Aucune, certainement, avant les prochaines élections législatives, dont le Premier ministre Wilson vient d'évoquer l'éventualité prochaine, ni avant que la commission chargée d'étudier le cas du Pays de Galles et de l'Ecosse ait déposé ses conclusions au sujet des parlements régionaux.

On admirera toutefois la manière empirique, dénuée de tout « priori idéologique, dont nos voisins d'outre-Manche ont abordé le problème de la réforme régionale : dans les régions ayant conservé de fortes caractéristiques nationales (Ecosse, Pays de Galles), une structure autonome leur sera propre (1). Dans les autres, s'opérera une profonde décentralisation. Dans toutes, on tendra à une participation plus étroite des citoyens à la gestion des affaires publiques. Ainsi, l'Etat central, allégé dans sa tâche quotidienne, pourra-t-il se consacrer avec plus d'efficacité aux grandes questions qui sont de son ressort.

(1) La République Italienne n'a pas été autrement distinguée la Sicile, la Sardaigne, le Val d'Aoste, etc., qui bénéficient déjà d'un « statut spécial » leur assurant une large autonomie, et les autres régions qui doivent recevoir prochainement de nouvelles structures décentralisées.

L'ELEVAGE DU DAIM EN ECOSSE

CONTRAIREMENT à ce qui s'est passé en Bretagne au cours du siècle dernier, l'élevage du mouton s'est considérablement développé dans les régions montagneuses de l'Ecosse d'où les gros propriétaires fonciers, en élargissant les pâturages pour leurs immenses troupeaux, ont largement contribué à l'émigration des habitants.

Aujourd'hui, il semble que la route de l'Histoire ait bouclé le cercle et il est question de pousser à l'élevage intensif du daim, qui remplacerait le mouton dans les montagnes et dans les fermes non économiques où sa production doit être subventionnée pour assurer aux fermiers un revenu convenable.

● LE DAIM REMPLACE LE LAPIN

L'élevage du daim n'est pas nouveau en Ecosse qui en exporte déjà sous forme de venaison, pour près de 500.000 par an, sur divers pays du continent. L'exportation a débuté en 1955 avec quelques 100 tonnes de viande, pour atteindre l'an dernier 1.200 tonnes de venaison en morceaux de choix.

Ce développement est dû, pour une large part, à la myxomatose parmi les lapins qui a obligé les marchands de gibier à chercher un produit de remplacement. Le consommateur local n'ayant pas tellement de goût pour le venaison en général, les marchands se sont tournés vers les marchés d'Outre-Mer et ont d'abord exporté vers la République Fédérale Allemande, où ils ont dû faire face à une très forte concurrence de la part de la Nouvelle-Zélande, dont les ventes sur ce marché sont passées en quelques années de 150 tonnes à plus de 3.000 tonnes. Les expéditeurs écossais ont néanmoins trouvé d'importants débouchés en France, en



par C. KERUEDAN

Italie, en Hollande et même en Suède, mais hésitent à élargir ces débouchés, en raison de la nature plutôt sporadique de l'approvisionnement actuel en venaison.

● UN TROUPEAU DE 200.000 TETES ROUGES

On estime qu'il existe actuellement environ 200.000 daims rouges qui occupent approximativement près de 3 millions d'hectares de montagnes et de terres arides du Nord de l'Ecosse. L'approvisionnement en venaison provient uniquement de la pratique du sport et près de 90 % de l'approvisionnement est fourni par les gros propriétaires à 6 ou 7 marchands qui achètent directement aux intendants, sur place, les résultats de la chasse à un prix variant entre 100 et 150 F le kilo pour la carcasse sans la tête et les pieds. Le poids moyen d'un animal est d'environ 50 kilos. La

chasse des mâles débute mi-Juillet et se termine mi-Octobre ; celle des femelles continue de la mi-Octobre jusqu'à la mi-Février, mais n'est pratiquée que par les gardes-chasse.

On estime que la chasse endommage une quantité importante de viande consommable ; le but de l'élevage en fermes est d'éviter cette perte et d'améliorer le poids des carcasses en général. De plus, la manipulation de la viande serait rendue plus hygiénique donc l'industrie plus rentable, tout en lui maintenant son caractère de produit de luxe.

● UN ANIMAL FRUGAL

Avant de pousser l'expérience plus avant, la Fédération des gros propriétaires estime que d'autres recherches doivent être effectuées concernant le mécanisme général de l'élevage en fermes, des maladies possibles, du régime-mâles-femelles, de l'approvisionnement du stockage, de la proportionnement de la nourriture nécessaire pour couvrir la période d'hiver, l'abattage, l'inspection des viandes, etc.

Mais le daim rouge passe pour être la plus saine et la plus solide des bêtes actuellement au pâturage en Ecosse ; il peut produire pendant 10 ans, contre 5 pour les bœufs, tout en étant plus frugal que le mouton en étant plus robuste, éventuellement, à convaincre certains éleveurs que le daim pourrait, éventuellement, remplacer l'élevage improfructueux du mouton dans les terrains pauvres des Monts Ecosseais.

C. KERUEDAN.

NOËL SERA BRETON POUR L'EUROPE

Le président C. Savidan vient de nous en donner la confirmation : cette année, la messe de minuit sera télévisée en eurovision de l'église de Pleyben.

ECONOMIE

Vigilance et fermeté pour le "PLAN BRETON"

L'E « plan breton » soumis à un récent Comité interministériel d'Aménagement du Territoire s'est trouvé confirmé en dépit de la diminution des crédits d'investissements publics. L'application ne devrait donc pas être retardée. Divers crédits ont même été débloqués. Tous nos compatriotes s'en féliciteront.

Sans doute peut-on déplorer certaines lenteurs déjà constatées au stade de l'exécution ; une année après la décision, qui remonte à octobre 1968, on en est encore à chercher l'emplacement du port pétrolier et de la raffinerie de Brest ! A croire que certains, au sein de l'administration, éprouvent de la mauvaise humeur devant un programme qui a dû leur être imposé ! Raison de plus pour que nous nous montrions vigilants.

L'éloquent exemple du réseau ferré

Un exemple récent montre d'ailleurs que si nous avions fait preuve de plus de vigilance et de fermeté à l'égard de cette administration, l'économie bretonne disposerait aujourd'hui d'atouts supplémentaires non négligeables.

Après des années de lutte opiniâtre, nous avons fini par accepter la mise à écartement normal du seul tronçon Carhaix-Guingamp du réseau ferré breton, le reste devant être remplacé par une desserte routière. Les travaux furent entrepris en 1967. Le bilan d'exploitation du tronçon modernisé et de la desserte routière, pour 1968, vient d'être publié. Il confirme que c'est bien l'ensemble du réseau qui aurait dû être mis à écartement normal.

En effet, le trafic marchandises du tronçon Carhaix-Guingamp est passé de 109.200 tonnes en 1966, dernière année de l'exploitation de la ligne à voie métrique, à 120.300 tonnes en 1968, première année de fonctionnement avec l'écartement normal. La progression du trafic a donc été de 8 %, ceci malgré les longues grèves de mai-juin. Et l'équilibre financier de l'exploitation a été atteint ! Belle preuve, au passage, qu'il s'en fallait de peu pour y parvenir, ce que l'administration avait longtemps contesté.

En revanche, le tonnage transporté par la desserte routière qui remplace les lignes supprimées n'est resté que de 153.200 tonnes en 1966

par
YVES JOSSELIN

à 156.000 tonnes en 1968 (1 % d'augmentation seulement alors qu'elle a moins été touchée par les grèves de mai-juin que la ligne Carhaix-Guingamp, à laquelle elle s'est d'ailleurs, momentanément, en partie substituée. Et elle a, pour sa part, enregistré un déficit d'exploitation.



Ce qui vaut pour le chemin de fer...

La mise à écartement normal de la voie ferrée, là où on y a procédé, a donc été plus rentable que la desserte routière. Elle s'est aussi avérée plus bénéfique pour l'économie bretonne, puisque Carhaix, dont la zone industrielle était restée vide jusqu'en 1967, a depuis lors accueilli UNICOPA (300 emplois nouveaux d'ici deux ans) et va recevoir, à brève échéance, deux nouvelles entreprises relevant des secteurs du bâtiment et de la métallurgie.

L'expérience le montre éloquentement, l'administration a eu tort de ne pas moderniser tout le réseau ferré breton, et nous de la laisser en remplacer la plus grande partie par une desserte routière d'ailleurs mal adaptée à l'état de nos routes.

Paris contre Brest

Ce qui vaut pour le chemin de fer vaut également pour d'autres domaines, par exemple le projet de port pétrolier relais à Brest. Sur le littoral atlantique, on projette actuellement d'en implanter plusieurs à l'usage des pétroliers géants de demain. Le ministre des Travaux publics du gouvernement de Bruxelles, M. de Saeger, s'est prononcé récemment en faveur de la construction d'une île artificielle au large de la côte belge, accessible aux navires de 500.000 tonnes. Il en a même déjà chiffré le coût : entre 18 et 25 milliards de francs belges. En Galice, dans la baie d'Arosa, un port d'une plus grande capacité encore est actuellement construit par le gouvernement espagnol. Mais le projet de port pétrolier relais à Brest est toujours combattu par l'administration de Paris, qui estime douteuse l'apparition de navires d'un tonnage supérieur à 250.000 tonnes !

Une administration à secouer. Même incomplet, même de portée relativement modeste, le « plan breton » a le mérite d'exister. Mais nous devons faire preuve de vigilance pour que l'exécution en soit assurée rapidement et que des compléments y soient apportés dans les domaines où la nécessité s'en fait sentir. Même s'il nous faut secouer en permanence une administration parisienne toujours sceptique quant aux chances de développement de la Bretagne et toujours en quête de prétextes pour différer les réalisations décidées.

Quelques points du "plan breton"

L'avenir de la région brestoise

Les études d'infrastructure relatives aux ouvrages portuaires nécessaires au site de la raffinerie et à son raccordement seront financées en 1970 par le Ministère de l'Équipement.

Sont financées les installations de fonctionnement et les acquisitions du matériel de brève indispensible.

Pour Roscoff, les études du port en eau profonde sont commencées. Le financement de l'opération sera assuré en 1970 ; la mise en service est prévue pour 1971.

Rappuyez-vous sur Brest : deux groupes pétroliers sont déjà sur les rangs pour la réalisation de cette raffinerie. D'autres groupes pourraient se joindre à eux.

Effort pour l'électronique

Orléans : — Installation du centre de calcul de Rennes et mise en place de l'ordinateur C.I.1. (10070) pour 1970.

échorama

LE MAL DES BELONS

Voilà bien longtemps que nous trouvons que le prix des huîtres est bien trop excessif pour qu'en puissent profiter les travailleurs, mais, cette fois, ça dépasse les bornes : les huîtres deviennent presque inaccessibles que le homard ou le langoustin. Ce qui est un scandale car, enfin, le Bon Dieu n'a quand même pas créé les crustacés pour les seuls P.D.G. Les producteurs bretons n'y sont pour rien, bien au contraire, puisqu'ils sont les principales victimes de la situation. M. Thiéblemont, président du syndicat des ostréiculteurs de Riec-sur-Bélon, a expliqué que les pères étaient ravagés par une mortalité dont le taux est, inexplicable. Les pouvoirs publics qui s'émeuvent au moindre lever de ceps des "pindars" se doivent d'intervenir. Il existe des lois pour aider ceux qui pâtissent des calamités agricoles : il faut les appliquer en l'occurrence, d'une part pour aider les ostréiculteurs léés, d'autre part pour promouvoir une politique de repeuplement. Faut-il ajouter que les pouvoirs publics devraient bien approfondir les raisons d'une mortalité qui tient surtout, les professionnels en sont persuadés, à la pollution des eaux ? La Bretagne, pays de la mer, paie trop cher les sottises de ceux qui s'imaginent que l'on peut déverser impunément n'importe quoi dans les eaux.

— Transfert de l'école militaire supérieure des transmissions à Rennes pour la rentrée 1971-1972.

— Implantation à Rennes de l'école supérieure des télécommunications en liaison avec le transfert de certains laboratoires du C.N.E.T. Le transfert des options terminales de spécialisation de l'école sera réalisé à partir de 1970 à Lannion pour l'option « télécommunications », au plus tard en 1972 à Rennes pour l'option « informatique ».

— Les études continuent pour préciser les conditions de transfert de l'école supérieure d'Électricité à Rennes.

— L'unité de recherches « télé-informatique » du C.N.E.T. sera installée à Rennes dans un bâtiment commun avec l'école nationale supérieure des Télécommunications, à proximité de la Faculté des sciences et de l'I.U.T.

— Pour les moyens de transmission à haute performance et à bas prix, un réseau expérimental reliera Paris (centre d'Issy-Moulineaux du C.N.E.T.) à Rennes, Nantes, Brest et Lannion.

Les mesures prévues pour sa modernisation comportent :

- le renforcement de l'assistance technique et économique ;
- le développement de la formation professionnelle ;
- l'adaptation des moyens de financement ;
- l'encouragement aux actions groupées ;
- la mise en place de huit animateurs spécialisés ;
- la réalisation prioritaire en 1970 du Centre régional des Métiers de Bretagne.

Le Crédit agricole

La possibilité d'étendre les prêts du Crédit agricole prévus par le décret du 28 mai 1968, à tous les artisans situés en zones de rénovation rurale et d'économie montagnarde, sera examinée lors des négociations sur la réforme du Crédit agricole.

Les routes

L'objectif pour 1976 consiste à réaliser les deux grands axes à quatre voies : Brest - Saint-Brieuc - Normandie et Brest - Quimper - Nantes.

D'autre part sera poursuivi l'aménagement progressif des axes Châteaulin - Rennes, Caen-Rennes-Nantes, Rennes - Lorient et Rennes - Saint-Brieuc.

Sur le plan financier, le niveau des dotations effectivement engagées, depuis 1966 jusqu'à 1969, représente 149 millions de francs.

Téléphone : automatization à 80 % pour 1972

Les industries de transformation

La production porcine atteignit 248 000 t en 1967, soit 23 % de la production nationale (premier rang), représentant 23 % du produit brut agricole régional. Les évaluations les plus récentes permettent de penser qu'elle atteindra 400 000 t en 1975, soit 30 % de la production nationale.

La transformation industrielle de cette production est créatrice d'emplois et d'une forte valeur ajoutée.

Un groupe de travail a présenté un programme de développement de la production porcine en Bretagne qui doit être intégré au plan de relance de la production porcine.

La modernisation de l'artisanat

Ce secteur occupe partout plus de 10 % de la population active, ce qui représente plus de 230 000 emplois. Le nombre des entreprises artisanales diminue, mais la population active du secteur s'adapte à se stabiliser en raison de l'augmentation des effectifs moyens par entreprise.

ARMOR est un magazine qui fait autorité parce qu'il est indépendant. Aidez-le à maintenir cette indépendance et à accroître son audience en vous ABONNANT.

LE C.E.L.I.B. RECLAME UN TARIF FERROVIAIRE SPECIAL POUR LA BRETAGNE

Au cours de son voyage en Bretagne, M. Raymond Mondon, ministre des transports, a reçu une délégation du Comité d'études et de liaison des Intéressés bretons (C.E.L.I.B.). Les entretiens consacrés aux transports ont porté sur trois questions principales :

• **Les tarifs S.N.C.F.** — Le C.E.L.I.B. a demandé la création d'un tarif à longue distance permettant de favoriser les exportations de la Bretagne vers les pays du Marché Commun, en particulier vers l'Allemagne.

• **Marine marchande.** — Le Comité a souhaité que des mesures particulières soient prévues en faveur du cabotage, moyen de transport important pour le développement de la Bretagne.

• **Air Inter.** — Un étalement et une adaptation de l'aide du Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (F.I.A.T.), spécialement en faveur des lignes en cours de développement et des lignes nouvelles, a été souhaité.

CHAFFOTEAUX ET MAURY

ont inauguré leur nouvelle usine briochine

Le ministre chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, M. Bettencourt, a présidé, le 13 octobre, à l'inauguration aux Châtelets, près de Saint-Brieuc, de la nouvelle usine Chaffoteaux et Maury dont la conception rationnelle est à l'honneur des dirigeants de cette importante affaire et dont la réalisation rapide doit être portée au crédit des entreprises bretonnes. Nous devons souligner ce dernier point, car il arrive

parfois que certains de nos industriels fassent sans raison valable, appel à des concours extérieurs, manifestant ainsi un certain mépris pour l'esprit de solidarité régionale.

Chaffoteaux et Maury, qui est une des pièces maîtresses de l'économie briochine, est maintenant bien armée pour faire face aux dures compétitions du Marché commun.



Nous espérons que, demain, les patrons de Chaffoteaux et Maury n'oublieront pas qu'ils sont en Bretagne et que le « greenh au du » flottera à l'entrée des usines. (Photo Michel Dhainaut.)

L'usine des Châtelets: un record

Enfin, le 31 juillet 1969, l'usine du Légé ferme ses portes et le personnel part en vacances. Quand il revient, le 1^{er} septembre, c'est dans la nouvelle usine des Châtelets qu'il effectue sa rentrée.

Des entreprises bretonnes

Ainsi, il aura suffi de moins d'un an pour construire cet ensemble de 40 000 m². Compte tenu de la nature du terrain et du climat, cela constitue une véritable prouesse.

Le mérite en revient d'abord aux entreprises, toutes bretonnes, qui ont participé à cette réalisation, au premier rang desquelles il faut citer la Société métallurgique de Bretagne, de Saint-Brieuc. C'est la S.M.B. en effet, qui a servi d'entrepreneur-pilote, qui a étudié l'engineering de l'opération avec Chaffoteaux et Maury et qui a coordonné, tout au long des travaux, les divers corps de métiers. Deux ingénieurs Chaffoteaux furent délégués en permanence auprès d'elle.

juin, la décision est prise : il faut se résoudre au transfert.

Un planning forcé

Après une phase d'études et de recherches, le choix se porte finalement sur la zone industrielle des Châtelets, dépendant du syndicat intercommunal Saint-Brieuc - Ploufragan - Trégueux. Sur les quarante hectares disponibles, Chaffoteaux et Maury en acquiert vingt-deux.

Avec l'aide des pouvoirs publics, et, notamment, du préfet René Janin, l'étape administrative est ensuite rapidement franchie. En août, on procède au nivellement du terrain et, le 15 septembre 1968, les travaux de construction démarrent.

1^{er} juin 1968 : Chaffoteaux et Maury décide d'abandonner l'usine du Légé, devenue trop petite. 1^{er} septembre 1969 : la nouvelle usine des Châtelets (40 000 m² couverts) commence à fonctionner. Le simple rapprochement de ces deux dates suffit à mesurer l'exploit accompli.

Mais revenons à 1968. Quai du Légé, à Saint-Brieuc, l'usine Chaffoteaux est coincée entre le port et la falaise. On ne peut plus l'agrandir. Et pourtant son effectif augmente chaque année : 863 personnes en 1962, 1 402 en 1968.

Comment faire face à l'expansion de la société, dont le chiffre d'affaires ne cesse de croître (+ 11,5 % en 1968 par rapport à 1967) ? Le 1^{er}

Un demi-siècle d'expansion

- 1917 - Les frères Chaffoteaux, venant des Ardennes, installés à Saint-Brieuc, quai du Légué, une fonderie qui produit des pièces de chemin de fer, des fontes de bâtiment et des appareils sanitaires.
- 1929 - Rachat des Etablissements Maury. La société va désormais se spécialiser dans la fabrication des appareils de production d'eau chaude.
- 1946 - Chaffoteaux et Maury se hisse à la première place du marché français des chauffe-eau et chauffe-bains.
- 1957 - Chaffoteaux et Maury fabrique la première chaudière murale de chauffage central au gaz.
- 1969 - Inauguration de la nouvelle usine des Châtelets.



Ci-dessus : l'inauguration... Le ministre, accompagné de M. Thiry, directeur de l'usine, coupe le ruban symbolique. — Ci-dessous : M. Nény, président-directeur général de la société, lui les honneurs de la nouvelle usine à M. Bettecourt. — En bas : une chaudière mixte. (Photo Michel Dhainaut.)

Des chiffres

La première place en Europe

Chaffoteaux et Maury occupe la première place en Europe sur le marché des appareils de production d'eau chaude par le gaz : chauffe-eau, chauffe-bains et chaudières murales de chauffage central.

Production annuelle : 400.000 appareils (dont 60.000 vendus à l'exportation).

Chiffre d'affaires HT (non consolidé) : 104 millions de francs.

Présence commerciale

En France : 18 agences ou délégations régionales.
A l'étranger : filiales, agences ou représentations dans 80 pays.

Le réseau d'après-vente le plus dense de France

83 points de service après-vente répartis sur tout le territoire.
480 personnes employées.
300 voitures de service.

Une gamme exceptionnelle

Chauffage : Chaffoteaux et Maury est le seul fabricant à construire 4 systèmes différents de chauffage central au gaz et 12 types de chaudières murales. Il couvre tous les besoins, du petit appartement jusqu'à l'immeuble collectif (en passant par le chauffage des piscines).

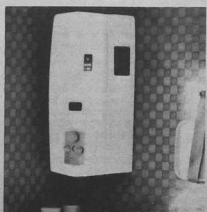
Eau chaude : Chaffoteaux et Maury fabrique à la fois une gamme complète d'appareils au gaz (chauffe-eau et chauffe-bains) et une gamme complète d'appareils électriques (à accumulation ou à chauffage accéléré).

Divers : Chaffoteaux et Maury possède également des départements constructeurs, électro-pompes et accessoires.



Carte d'identité

Société anonyme au capital de 12 937 300 F.
Président-directeur général : Michel NENY.
Directeurs attachés à la direction générale : Bernard DAFLOS, Jacques de BONTIN.
Directeur technique : Michel NENY.
Directeur commercial : Jacques WAGNER.
Directeur financier : Roger LARDE.
Siège social : 25, av. Marceau, Paris-16.
Laboratoire de recherche et d'essais : 109, av. Aristide-Briand, 92-Montrouge.
Usine : Les Châtelets, 22-Plouvragan.
Directeur : Michel THIRY.



CHANTS DE L'OMBRE

Les Bretons, on le sait, aiment, comme tous les Celtes, à chanter les "gestes" de leur vie, et plus particulièrement dans les moments qui marquent la vie de leur peuple. Ainsi, "l'affaire du F.L.B." fut-elle le sujet de maintes improvisations dans les veillées, dans les rencontres populaires. Chaque Breton est un peu barde, et un barde, rappelle Glenmor qui s'y connaît, est une sorte de journaliste oral... Un de nos amis a recueilli deux de ces chants nés de l'âme populaire. Les voici.

Klemm ar garabassen

(Air : Perrine était servante)

I
Je me suis fait servante (bis)
Chez Monsieur le curé ;
Digue don da dondaine
Qui est du F.L.B.
Digue don da dond.

II
V'la les gendarmes qu'arrivent (bis)
Où vais-je donc le cacher ?
Digue don da dondaine
Où vais-je donc le cacher ?
Digue don da dond.

III
J'peux pas l'mettre dans la huche (bis)
Ni dans le bénitier ;
Digue don da dondaine
Ni dans le bénitier ;
Digue don da dond.

IV
Ni dans le tabernacle (bis)
Tout est plein à craquer ;
Digue don da dondaine
Tout est plein à craquer ;
Digue don da dond.

V
De pains de tolamite (bis)
De mâches et de briquets ;
Digue don da dondaine
De mâches et de briquets ;
Digue don da dond.

VI
Les gendarmes l'embarquent (bis)
Pour raison de Santé ;
Digue don da dondaine
Pour raison de Santé ;
Digue don da dond.

VII
J'vais m'inscrire au chômage (bis)
S'ils n'veulent point l'relâcher ;
Digue don da dondaine
S'ils n'veulent point l'relâcher ;
Digue don da dond.

VIII
Faudra qu'on se syndique (bis)
Entre hommes de curés ;
Digue don da dondaine
Entre hommes de curés ;
Digue don da dond.

IX
Faudra que l'on conteste (bis)
Pour être reclassés ;
Digue don da dondaine
Pour être reclassés ;
Digue don da dond.

X
On pourrait vendre des cierges (bis)
Pour ceux du F.L.B. ;
Digue don da dondaine
Pour ceux du F.L.B. ;
Digue don da dond.

XI
Priez tous Santez Anna (bis)
Pour qu'ils soient relâchés ;
Digue don da dondaine
Pour qu'ils soient relâchés ;
Digue don da dond.

XII
Versez tous votre obole (bis)
Aux Cassettes du Comité.

Digue don da dondaine
De solidarité ;
Digue don da dond.

XIII
Vouons Charles à saint Yves (bis)
Saint Yves de Vérité ;
Digue don da dondaine
Saint Yves de Vérité ;
Digue don da dond.

XIV
Et nous chantons ensemble (bis)
Bretagne la Délivrée,
Digue don da dondaine
Bretagne la Délivrée,
Digue don da dond.

LA LETTRE

(Air : Pelot d'Beiton)

I
Mon père, ma mère, je vous écris
Que j'n'ons d'arriver dans Paris
Que j'n'ons d'être nommé caporal
Ça n'plaisait point au général.

II
Dans tous l'z' endrets où je passions
Je m'suis conduit en bon Breton
Chaque fois qu'y'oyions une perception
Bien proprement j'la plastiquions.

III
Le juge Leloir m'a z'appellé !
« Daniel Caillé » qu'il m'a nommé
« Daniel Caillé n'est plus mon nom,
J'suis Naoned, le gars d'Doulon ».

IV
Si je reste ici quelque temps,
Je m'distrairai en m'instruisant
Et pour devenir bon français,
J'étudierai le KLT.

V
Dites à mes frangines et frangins
Que j'fais la grève de la faim
Je signe : votre humble serviteur,
Naoned, infirmier plastiqueur.

forum

POURQUOI LES PÊCHEURS DE L'ÎLE DE SEIN ONT-ILS GAGNÉ LA GRANDE-BRETAGNE

Nous avons reçu d'un grand écrivain français que nous désignons par ses seules initiales, R.P., la lettre suivante que nous publions intégralement :

« Préparant un ouvrage sur « les Gaullistes », je recueille présentement une documentation relative aux premières années de la guerre. C'est dire l'intérêt avec lequel j'ai lu l'ouvrage que vous avez recommandé dans un de vos derniers numéros, *La Bretagne dans la guerre*, d'Hervé Le Boterf (France-Empire, éd.) — livre honnête et riche en révélations.

« Sur un point toutefois, le départ des pêcheurs de l'Île de Sein pour la Grande-Bretagne en juin 1940, l'auteur se borne à reprendre la version officielle de cet événement telle qu'on la trouve, par exemple, les valeureux pêcheurs auraient entendu l'Appel du 18 juin à la radio dans certains manuels scolaires et, comme un seul homme, auraient couru à leurs bateaux pour aller s'engager dans les « Forces Françaises Libres ».

« Ainsi rapporté, l'épisode satisfait difficilement l'historien. Il appelle des questions. Me permettez-vous de les soumettre à vos lecteurs et d'attendre des éclaircissements de la part de ceux d'entre eux qui seraient capables de les apporter ?

« 1) Pourquoi les pêcheurs de Sein, qui ne s'étaient pas engagés dans l'armée française lorsque celle-ci tentait d'empêcher la Wehrmacht d'envahir la France, se sont-ils décidés à combattre seulement lorsque l'invasion fut consommée ?

« 2) Pourquoi ont-ils adopté ainsi une attitude exactement inverse de celle de tant d'autres Bretons, notamment la plupart des membres des équipages de la flotte de guerre française se trouvant à l'époque en Grande-Bretagne ?

« 3) Pourquoi ce haut fait n'est-il pas souligné de façon éclatante par De Gaulle dans ses *Mémoires de Guerre*, ou cette seule phrase le relate (alors qu'il s'étend avec emphase sur d'autres ralliements pourtant moins spectaculaires) : Dans

EN JUIN 1940 ?

les derniers jours de juin, abordait en Cornouaille (De Gaulle veut parler des Cornouailles britanniques, non de la Cornouaille) une flottille de bateaux de pêche amenant au général de Gaulle tous les hommes valides de l'Île de Sein ?

« 4) Comment les habitants de Sein ont-ils pu entendre l'Appel du 18 juin dans une île alors démunie d'électricité (elle ne fut électrifiée qu'après la guerre) et où les particuliers ne disposaient pas de postes de radio (les appareils à transistors n'étaient pas encore en usage) ?

« 5) Pourquoi les intéressés, ayant quitté Sein les 24 et 26 juin, n'ont-ils pris contact avec la « France Libre » que le 3 juillet ?

« 6) Pourquoi, parmi eux, trouvait-on des enfants (l'un avait à peine douze ans) et des personnes âgées, qui, de toute évidence, ne pouvaient se faire incorporer et ne le furent effectivement pas ?

« Qu'on me comprenne bien — loin de moi la pensée de vouloir minimiser l'héroïsme des Sênans qui se sont admirablement battus pendant la guerre et dont beaucoup sont tombés au feu. Mais faute de pouvoir répondre de façon satisfaisante aux questions posées plus haut, on en vient à soupçonner les pêcheurs

de Sein d'avoir quitté leur île et gagné la Grande-Bretagne pour une tout autre raison que le désir de rallier De Gaulle, puis de s'être retrouvés presque par hasard dans les rangs de la « France Libre ». Est-ce que je me trompe ?

« A ceux de vos lecteurs qui pourraient m'éclairer, je serais infiniment reconnaissant de bien vouloir le faire. Près de trente années de recul devraient permettre de rapporter les faits avec objectivité et de juger sereinement, c'est-à-dire de servir l'Histoire. »

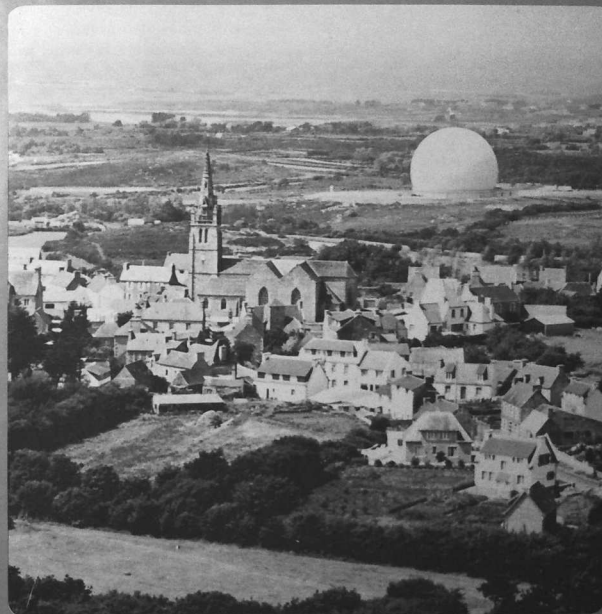
R. P.

L'épopée des pêcheurs de l'Île de Sein, c'est un fait, n'a jamais été étudiée de façon approfondie. Le seul ouvrage qui en traite, Jean-Marie de l'Île de Sein (France-Empire Ed.), de Jacques Banche, est une chronique romancée qui doit une large part à l'imagination et comporte nombre d'inexactitudes.

Ceux de nos lecteurs qui entendraient répondre à R. P. peuvent le faire par notre intermédiaire. Éventuellement, leurs témoignages et commentaires seront publiés dans nos colonnes, anonymement ou non.



armor MAGAZINE présente **LANNION**



UNE PRODIGIEUSE AVENTURE



SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION INDUSTRIELLE DE BÂTIMENTS AGRICOLES

Le plus important constructeur français de bâtiments avicoles

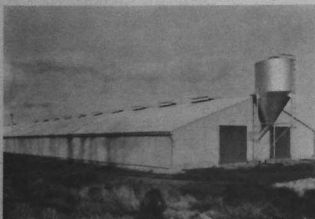
ORIGINE DE L'AFFAIRE

M. DAOUGABEL Guillaume, installé comme charron, à Saint-Eloi.

Dès 1955, M. DAOUGABEL père, aidé de ses trois fils, s'est intéressé à la construction de poulaillers. En mai 1961, l'entreprise a été reprise par l'un des fils, M. Jean DAOUGABEL, qui en est l'actuel P.D.G., aidé par son frère Roger. En février 1961, le personnel était composé de 18 personnes et l'entreprise travaillait uniquement dans le secteur 22 - 29 - 56.

1962 : extension de l'entreprise, 30 salariés, débuts de travaux hors Bretagne (Région parisienne, Vendée, Deux-Sèvres, Région du Nord).

- 1963 : 50 personnes.
- 1964 : 70.
- 1965 : 80.
- 1966 : 100.
- 1969 : 150.



SCIBA - Tél. : 145 - 146 - 147 à Louargat

SAINT-ELOI - 22 LOUARGAT - Téléc SCIBEX 73891 F

ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

Activité principale : bâtiments avicoles.
» secondaire : bâtiments agricoles (hangars, porcheries...).

A ces activités se sont ajoutées les branches suivantes :

- négoce de matériaux ;
- entreprise de transports (8 tracteurs de semi-remorques) ;
- installation de matériel avicole (cages, chaîne d'alimentation, appareils de chauffage...).

ORIGINE DU PERSONNEL

Tout le personnel est recruté dans un rayon maximum de 20 km. Un gros pourcentage est originaire du milieu rural.

PERSPECTIVES D'AVENIR

La S.C.I.B.A. considère que dans l'avenir, du fait de son climat en particulier, la Bretagne a un rôle prépondérant à jouer dans le marché avicole, même européen, et que grâce au dynamisme des aviculteurs bretons, elle sera amenée à continuer la progression actuelle.

Sous-traitant dans le cadre de ses marchés locaux, la S.C.I.B.A. fait fréquemment appel à différentes entreprises (maçonnerie, électricité, chauffage...).

Parmi ses principaux fournisseurs, on peut noter de nombreux établissements répartis dans toute la Bretagne.

Pour les besoins de son activité, la S.C.I.B.A. dispose de 45 véhicules roulants dont l'entretien est assuré au garage même de l'entreprise.

Ah ! si l'Etat pouvait multiplier à travers l'hexagone

L'EXEMPLE DE LANNION...

par



PIERRE BOURDELLES

DANS une récente conférence de presse, M. Ortoli, ministre du Développement industriel et scientifique, parlant de la mise sur pied prochaine de l'Institut de Développement industriel (I.D.I.), déclarait que l'objectif premier de cet organisme serait de « changer le rythme de croissance industrielle de la France, et de donner à l'industrie des structures plus solides. »

L'expérience réussie de Lannion et de sa région pourrait servir de test à l'I.D.I. ; n'a-t-elle pas démontré, de façon catégorique, que la province était apte tout aussi bien que Paris — et tout aussi bien que les grandes métropoles — à assurer au mieux l'installation et l'organisation des usines et de toutes les réalisations de caractère industriel, commercial, d'enseignement, etc., qui viennent s'implanter chez elle ; n'a-t-elle pas également

démontré que la main-d'œuvre issue de familles d'ouvriers et de paysans de chez nous s'adaptait parfaitement à des emplois divers obtenant un rendement pour le moins égal aux ouvrières et ouvriers des grandes villes ?

Voilà, Monsieur le Ministre, un sujet de réflexion que je vous propose.

Combien je voudrais que vous soyez convaincu que le meilleur moyen d'atteindre les objectifs que vous avez définis dans votre conférence de presse est de tout mettre en œuvre, rapidement, pour que la décentralisation industrielle, la vraie décentralisation, devienne demain une réalité.

PIERRE BOURDELLES,

député des Côtes-du-Nord
Président du Syndicat intercommunal de développement industriel de la région de Lannion (S.I.D.I.R.L.)

SOMMAIRE ★ LANNION

- V Il était une fois... Lannion, « Henri Blandin ».
- VII Le port de Lannion : commerce, plaisance et centre de sports nautiques, « Frédéric Bourdonnec ».
- XI Le C. N. E. T. à Lannion ou une vocation nouvelle de la Bretagne : à l'heure électronique, elle est déjà aux portes du cosmos.
- XVII L'électronique, chance de Lannion et de la Bretagne, « Paul Dutrieux ».
- XXI Shopping à Lannion.

Alphonse Boulbain, chevalier de la Légion d'honneur

En l'hôtel de ville de St-Brieuc, à l'issue de la séance de travail du congrès départemental des S.I. des Côtes-du-Nord (dont il faut souligner le sérieux et sur lequel nous reviendrons), le préfet des Côtes-du-Nord, M. Jeannin, a solennellement remis la croix de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur à notre ami Alphonse Boulbain, président régional des syndicats d'initiative de Bretagne. Cette distinction souligne à juste titre les mérites de celui qui s'est fait le champion du tourisme breton.

Nous lui présentons nos très cordiales félicitations, ainsi qu'à sa compagne, M^{me} Alphonse Boulbain, à qui fut remise une magnifique gerbe de fleurs.

EPARGNANTS

LA CAISSE D'ÉPARGNE et de PRÉVOYANCE

9, rue C^h - Roger - Barbé

et ses 20 Succursales vous proposent
les PLACEMENTS suivants :

LE PREMIER LIVRET	LE LIVRET SUPPLÉMENTAIRE
Maximum : 20.000 F Intérêts : 4 % exonérés d'impôts Plus Prime de fidélité 0.50 % Prime temporaire 1.50 % RETRAITS À VUE Garantie de l'Etat	Pas de maximum Intérêts 4 % avec option fiscale Plus Prime de fidélité 0.50 % RETRAITS À VUE Garantie de l'Etat
LIVRET ÉPARGNE - LOGEMENT	L'ÉPARGNE - MOBILIÈRE
— Maximum : 60.000 F — Intérêts : 2 % exonérés qui vous donne droit à UN PRÊT PRINCIPAL, taux actuel 3.50 % UNE PRIME égale aux intérêts UNE PRIORITÉ pour primes et prêts Crédit Foncier UN PRÊT COMPLÉMENTAIRE : durée à votre choix jusqu'à 15 ans maximum : 60.000 F taux variables suivant la durée Nouvelle mesure à l'étude applicable sans doute au 1 ^{er} janvier. Renaissez-vous !	LE LIVRET-PORTFEUILLE SICAV dont le portefeuille est composé d'actions FRANCE-OBLIGATIONS (portefeuille d'obligations) Votre CAISSE D'ÉPARGNE met sans risque LA BOURSE À LA PORTEE DE TOUTES LES BOURSES RETRAITS À VUE (vous pouvez, quand vous le désirez, revendre vos actions au cours du jour)

PERSON ET LE GUILLOUZIC FRÈRES

CONCESSIONNAIRES EXCLUSIFS SANDERS

Installés au Moulin de Kervern où M. PERSON père créa une minoterie en 1849, les Ets PERSON devinrent en 1961, la Sté PERSON et LE GUILLOUZIC et le personnel passa de 2 à 17 employés. En 1967, la société, concessionnaire SANDERS depuis 2 ans, décida la construction d'une usine moderne permettant de doubler la capacité de production et d'augmenter les possibilités d'emploi.

Actuellement les Ets PERSON et LE GUILLOUZIC emploient 22 salariés, fabriquent plus de 50 produits alimentaires pour le bétail, adaptés à l'âge et à l'espèce des animaux.

Grâce à l'action de la Sté SANDERS qui dispose du plus important centre d'expérimentation privé de France et d'un ensemble de laboratoires le plus développé d'Europe dans la branche des aliments du bétail, la Sté PERSON et LE GUILLOUZIC est à même de diffuser des produits d'une qualité parfaite, sans cesse améliorée, dans les départements des Côtes-du-Nord et du Nord-Finistère.

Ets PERSON et LE GUILLOUZIC Moulin de Kervern - 22 - Pluzunet - Tél. : (96) 35-82-37



Il était une fois...

LANNION



par HENRI BLANDIN

Ce n'est pas un conte de fées. Et pourtant, par certains côtés... Les rais ne s'y métamorphosent pas en laquais, ni les citrouilles en carrosses. Mais tout de même, depuis dix ans, Lannion connaît une prodigieuse aventure et sa physionomie se modifie, se remodele : Lannion prend peu à peu son visage de l'an 2000.

Tout cela ne s'est pas fait par un coup de baguette magique. Mais, au départ, il a fallu le coup de baguette énergique d'un chef qui s'appelle Pierre Martin, alors directeur du Centre national d'études des télécommunications (C.N.E.T.), aujourd'hui directeur général des télécommunications au ministère des P. et T. Qu'homme lui soit rendu ici.

Ensuite, il a fallu que chacun y mette du sien : préfecture, sous-préfecture, services départementaux des divers ministères, municipalités associées au sein du Syndicat intercommunal de développement industriel de la région de Lannion (S.I.D.I.R.L.) et en tout premier lieu, bien sûr, la ville de Lannion elle-même.

Vous trouverez dans ces pages le reflet de certains aspects de la transformation en cours. Mais voici déjà quelques chiffres qui permettront de mesurer l'ampleur de l'évolution :

Au point de vue démographique

Le recensement de 1962 a traduit, pour la première fois, un renversement de la tendance qui, depuis un siècle, accusait une régulière dépopulation. Le nombre des habitants de Lannion, de l'ordre de 9 000 après la fusion de communes réalisée en 1961 (avec Brélevenez, Servel, Buhulien et Loguivy-les-Lannion) est passé à 10 000 en 1962, 11 000 en 1964, plus de 12 000 en 1966 et près de 14 000 en 1968, nous plaçant dans les tout premiers rangs pour le taux d'accroissement démographique entre les recensements de 1962 et 1968.

Les emplois

À côté des 950 agents du C.N.E.T. (Centre de recherches de Lannion et station de télécommunications spatiales de Pleumeur-Bodou), plus de 1 200 personnes travaillent actuellement sur la zone industrielle, dans les usines et les laboratoires de L.T.T. (560), de la T.R.E.L. (280), de la S.L.E. (200), de L.M.T. (170), de la S.O.C.O.T.E.L. (85). Et on attend, en 1970 l'implantation de deux nouvelles sociétés électroniques : T.R.T. et La Radioteknik. C'est donc une population active de plus de 2 250 membres qui aujourd'hui s'affaire sur ce qui n'était encore — il y a dix ans — que « quelques arpents de landes et d'ajoncs » ; elle sera de plus de 3 000 dans deux ans.

Le logement

Lannion comptait, en 1939, à peu près 2 000 habitations. Depuis dix ans, il en a été construit à peu près autant, dont la moitié par le secteur public ou semi-public, essentiellement grâce au concours de l'Office départemental H.L.M. qui en a déjà 800 à son actif et en aura bientôt plus de 1 000.

Les constructions scolaires

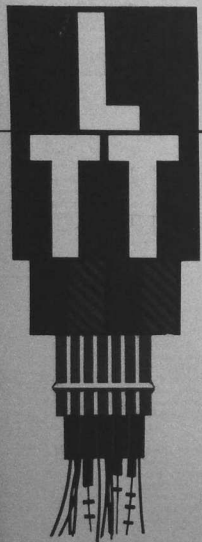
Il a été créé depuis dix ans 50 nouvelles classes primaires ou maternelles, dont 40 réparties en quatre nouveaux groupes. Pour remplacer le vieux collège municipal, cher à Charles Le Goffic (« L'illustre Bobinet ») et l'ancien lycée de jeunes filles, il existe aujourd'hui un C.E.S. qui accueille 1 100 élèves et un lycée polyvalent, avec C.E.T. annexé, d'un effectif équivalent. C'est au total une population scolaire voisine de 5 500 élèves que les divers établissements, tant publics que privés de notre ville, ont accueilli à la dernière rentrée.

Et, pour couronner cet édifice scolaire, à côté de l'annexe du Conservatoire national des Arts et Métiers et des cours de promotion sociale, organisés au lycée polyvalent, des cours de formation professionnelle technique des P.T.T. et un I.U.T. comportant trois départements (génie électrique, informatique, mesures physiques), vont ouvrir leurs portes dans quelques semaines.

Une voie nouvelle

Ainsi une voie nouvelle s'est-elle ouverte pour Lannion. Notre cité y marche, d'un pas assuré, vers un destin qui la placera, dans dix ans, parmi les toutes premières villes industrielles de Bretagne, sans pour autant qu'elle perde quoi que ce soit du charme incomparable que lui valent le caractère médiéval de ses vieilles rues et sa situation au carrefour des plages de la Côte de Granit rose.

Henri Blandin,
Maire de Lannion,
Membre de la C.O.D.E.R.



Câbles et équipements téléphoniques

Composants
électroniques
de haute qualité

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

89, rue de la Faisanderie, Paris 16^e - Tél. Trocadéro 45-50



LE PORT DE LANNION

COMMERCE - PLAISANCE
ET CENTRE DE SPORTS NAUTIQUES

L E port de la ville de Lannion existe depuis toujours. Il a connu des activités plus ou moins importantes suivant les époques.

Ce port situé sur le « Léguer » à 6 kilomètres de son embouchure a été doté de quais importants, par le Duc d'Aiguillon, lieutenant du roi en Bretagne en 1762.

Depuis cette époque peu de travaux ont été faits.

Il faut noter cependant la construction d'une cale, rive droite en aval du port et d'un quai de 70 mètres rive gauche. Ce quai étant relié par une voie ferrée au réseau S.N.C.F. Ces constructions furent faites après la guerre 14-18. Depuis aucun travail n'a été entrepris. Fier, les quais qui naguère voyaient accoster les goélettes chargées de charbon, ont été désaffectés de leur vocation maritime et transformés en parkings et place de marché. Sur les 1200 ou 1500 mètres de quais livrés au trafic maritime il ne reste plus que quelques 200 mètres totalement insuffisants pour les besoins actuels.

Cependant la rivière est toujours là, offrant toutes les possibilités pour une exploitation rationnelle des qualités qu'elle possède.

Une vieille idée

L'idée de créer un bassin à flot et un port assez important a été émise depuis bien longtemps par de nombreuses personnes sans recevoir de suite. A l'époque où les ports de Paimpol, Pontriou, Morlaix ont été créés, il avait été question de créer également des bassins semblables dans le port de Lannion. Soit dans la prairie de Sainte-Anne, soit en construisant un sas à Logivy. Mais cette idée n'eut pas de suite, parce que à cette époque la navigation était différente de ce qu'elle est de notre temps. Les armateurs ne se souciaient pas de rotations rapides comme de notre époque, les navires étaient construits pour échouer sans inconvénients ; ils préféraient fréquenter les ports où les droits étaient les moins élevés. Lannion de ce fait offrait des avantages en restant port à marée.

Les temps ont changé. L'exploitation des navires devenue plus onéreuse, la concurrence pour les transports jouant, l'armateur évite autant que possible les arrêts de navire dus aux marées.

La première qualité d'un port est d'être accessible à toutes les marées, quel que soit le coefficient de celles-ci.

par

F. BOURDONNEC



Nous n'avons pas en ce moment un seul port sur la côte nord de Bretagne qui offre cet avantage. Seul le port de Tréguier offrira cette possibilité quand son quai en construction actuellement rentrera en service.

Que faut-il donc faire au Lannion pour lui donner cette qualité et quels sont les avantages que cela représente.

Un barrage au « château »

Il faut créer un barrage au bas de la rivière avec sas d'accès. L'endroit qui paraît être idéal se trouve légèrement en amont du port de pêche du Yaudet au point que l'on appelle « Le château ». La rive rocheuse de chaque bord offre de bonnes assises pour les travaux. La largeur à cet endroit est minimum, de 120 à 150 mètres.

La municipalité de Lannion a voté un crédit de 10 000 francs pour que les sondages et un avant projet soit établi par le service des Ponts et Chaussées. Ces travaux sont en cours et doivent être terminés incessamment.

L'accès à ce sas pourra se faire par n'importe quelle marée pour des navires de plus de 5 mètres de tirant d'eau. C'est-à-dire que pratiquement des navires de 2000 tonnes pourront accéder dans la rivière de Lannion par toutes les marées.

L'embouchure du Léguer : en arrière-plan, le Yaudet. (Photo Pierre Meurou.)





Indiqué par des croix, le barrage prévu pour l'aménagement du port. (Photo C.N.E.T. - D. E. V. L.)

Ce barrage constituera dans la rivière un plan d'eau qui pourra être maintenu au niveau des hautes mers : long de 6 kilomètres, il est exploitable pour le commerce, la plaisance et les sports nautiques, voile, rowing, etc.

Ce plan d'eau sera en permanence à la disposition des usagers, aussi bien pour les besoins commerciaux, que pour l'hivernage des bateaux de plaisance, la pratique de la voile avec drapeau, le rowing, etc.

Ces avantages seront inappréciables pour une ville en expansion comme Lannion, qui comptera bientôt 6 000 étudiants et, toute une jeunesse avide de distractions saines et agréables.

Il faut de nouveaux quais

La construction de nouveaux quais s'impose. Les quais actuellement réservés au trafic portuaire sont d'ores et

déjà nettement insuffisants. Sept gros sabliers occupent les quais disponibles journellement. Deux ou trois autres sabliers cherchent à s'implanter également dans le port. Des bateaux de bois viennent périodiquement livrer leur cargaison, ce qui provoque un embouteillage et une gêne dans le trafic portuaire.

L'étude de la construction de 200 mètres de nouveaux quais est en cours : il est absolument nécessaire que cette construction se fasse dans les meilleurs délais.

Les nouveaux quais seront construits sur les vasières de la rive gauche à Loguivy. La desserte des quais rive gauche par la ligne de chemin de fer présente un avantage considérable.

● Labour e Breiz evid ar vretoned !

Différentes industries, songent à s'installer dans les abords du port, pour bénéficier de tous les avantages que celui-ci comportera.

De l'étude au financement

Les péages actuellement perçus sur les sabliers et autres navires peuvent servir de base pour l'obtention d'un crédit à long terme. Les ressources du port augmentent au fur et à mesure que son activité se déploie.

D'autre part, il est admissible de songer à une participation de 25 % de l'Etat, de 25 % du département, et à une intervention du F.T.A.T.

Le financement ne pourra être mis au point que lorsque l'étude en cours sera terminée ; ce qui ne saurait tarder, nous l'espérons.

Frédéric BOURDONNEC,
Conseiller général de Lannion.

Le C.N.E.T. à Lannion ou une vocation nouvelle de la Bretagne : à l'heure électronique, elle est déjà aux portes du cosmos

La décentralisation est, on le sait, un des grands problèmes de notre époque. Le gouvernement en a fait un des objectifs essentiels de sa politique économique et sociale, qui vise, tout en décongestionnant l'excessive concentration que constitue l'agglomération parisienne, à redonner vie à certaines provinces plus ou moins en perte de vitesse, plus ou moins vidées de leur substance.

Ce que l'on sait peut-être moins, c'est que, dans le cadre de cette politique, les P.I.T. ont joué — et continuent de jouer — un rôle important.

L'opération la plus importante réalisée sur ce plan par les P.I.T. celle, aussi, qui peut, sans aucun doute, être citée en exemple, est ce que l'on a appelé l'« opération Lannion », qui a consisté à décentraliser, à partir de 1959 dans cette région de Bretagne, une partie du Centre national d'études des télécommunications (C.N.E.T.) installée à Ixoy-les-Moulineaux, dans la proche banlieue parisienne.

Il nous a paru intéressant de faire le point sur cette opération, de voir comment les buts que l'on s'était fixés ont été atteints. Mais le domaine du C.N.E.T. c'est aussi — c'est d'abord — celui de la recherche, un domaine où il s'agit d'ailleurs l'une des toutes premières places dans le monde. C'est pourquoi, après avoir examiné l'aspect « décentralisation », nous essaierons de voir ce que, sur le plan purement technique, représente le « C.N.E.T. Lannion ».

M. Emile Julier, directeur du CNET : « Beaucoup plus qu'un catalyseur... »

Lannion en 1959, c'est une petite sous-préfecture des Côtes-du-Nord dont le déclin est lent mais sûr, comme en atteste la courbe de sa population qui ne cesse de décroître. L'arrondissement, c'est souvent le cas en Bretagne, est tout entier tourné vers l'agriculture, à une époque où cette dernière est en pleine mutation, déplaçant gravement les campagnes sans espoir de retour. Et puis, soudain, on apprend la nouvelle : le Centre national d'études des télécommunications — le C.N.E.T. comme on l'appelle — installé à Ixoy-les-Moulineaux, dans la proche banlieue de Paris, a décidé de décentraliser une partie de ses installations dans la région. Alors, un immense espoir de renouveau se fait jour. C'est que la venue ici du C.N.E.T. signifie quelque chose d'important : l'implantation de toute une série d'activités d'avant-garde, telles que l'électronique, les télécommunications spatiales, les transmissions de données, etc., dont on sait qu'elles font déjà depuis pas mal de temps l'objet d'études poussées dans les laboratoires d'Ixoy-les-Moulineaux.

Les autorités communales et préfectorales, l'Aménagement du territoire, de même que les P.I.T. et le C.N.E.T., ne cessent de se concerter, en réalité, de faire pratiquement passer l'arrondissement du xix^e au xxi^e siècle. Leur collaboration va, dès lors, se révéler extrêmement fructueuse, la volonté enthousiaste de réussir qui anime les uns et les autres s'élevant un ferment de la meilleure qualité. En outre — et surtout — le maximum sera fait pour que la décentralisation du C.N.E.T. entre dans son sillage tout un complexe industriel, absolument indispensable pour que l'usage espéré de la région soit effectif et complet. Le C.N.E.T. d'abord, le complexe industriel ensuite, voilà les deux rouages destinés à transformer l'agglomération Lannion en une cité moderne : c'est là une expérience que bien des regards suivent avec la plus grande attention, même par-delà nos frontières et, déjà, tout porte à croire qu'on ne sera pas déçu.



Au C.N.E.T., la tour et le relais hertzien (photo Pierre Meuro).
 faire (capable de transporter en moins de 50 000 communications téléphoniques simultanées), par rayons laser même, etc.

Un seuil à ne pas franchir

Le Centre national d'études des télécommunications d'Ixoy-les-Moulineaux est un organisme interministériel placé sous la dépendance du ministère des P.T.T. et dont la vocation est constituée par la recherche scientifique dans tous les domaines des télécommunications. Aujourd'hui, il s'agit surtout d'électronique et d'informatique, avec la mise au point de centraux téléphoniques électroniques comme « Secrete », « Aristo » ou « Périclès », avec l'étude des moyens de transmission à grande distance et à grande capacité par faisceaux hertziens, par guide d'ondes circu-

Les services du CNET à Ixoy-les-Moulineaux sont évidemment très importants : environ 2 200 personnes y sont employées. Mais on estime que ce chiffre constitue un seuil, le seuil à ne pas dépasser si l'on veut garder à cet organisme toute son efficacité et tout son dynamisme. Tous les M. Pierre Martin, le directeur (*), en a eu conscience et c'est pourquoi, dès les années 1957,

(* M. Pierre Martin est, aujourd'hui, directeur général des télécommunications. Son successeur à la tête du CNET est M. Louis-Joseph Tibou, précédemment directeur du CNET-Lannion.

1958, il a décidé de décentraliser. Le CNET était en effet, en train de dépasser alors sa dimension optimale ; il était saturé ; les chercheurs continuellement à travailler dans de mauvaises conditions ; le transfert en province d'une partie d'entre eux s'avérait nécessaire pour les libérer des contraintes de la vie de la capitale. M. Marzin fit valoir tous ces arguments devant le Conseil économique et social qui les accueillit favorablement de même que la commission chargée d'inventorier les services d'Etat susceptibles de faire l'objet d'une décentralisation. C'est dans ce climat que la Présidence du conseil prit, le 20 décembre 1958, la décision de principe de décentraliser le CNET. Restait à s'entendre sur la région qui allait servir de point d'impact aux éléments décentralisés. Là encore, M. Marzin allait avoir un rôle prépondérant en faisant ressortir tous les avantages que présentaient Lannion et ses environs dans le cadre d'une telle opération.

De Renan à l'électronique

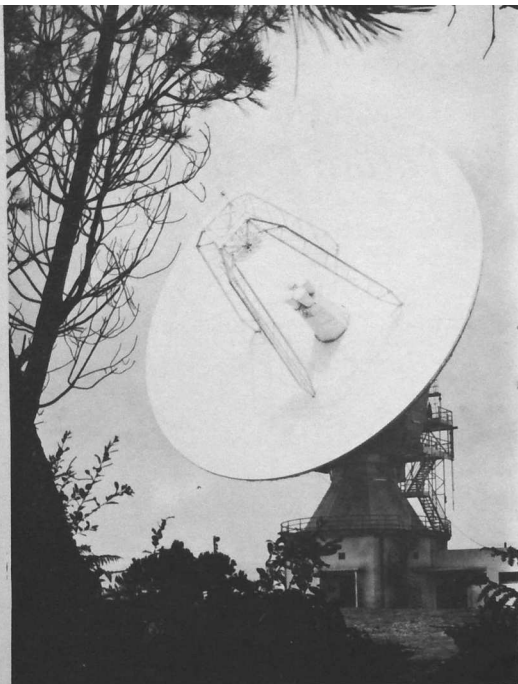
Trois raisons essentielles ont guidé les autorités responsables dans leur choix du Trégor, la partie du célèbre philosophe Ernest Renan : Lannion, qui en est devenu naturellement la cité principale, possédait, en premier lieu, un très fort potentiel de main-d'œuvre immédiatement disponible ; en second lieu, la ville était en mesure de mettre à la disposition du CNET un acrodeon situé à quelques centaines de mètres seulement des futures installations ; en troisième lieu, enfin, des terrains nombreux pouvaient être mis à la disposition des industries électroniques que le CNET espérait attirer à Lannion, afin de créer un pôle de croissance et tenir, par là même, une expérience de réanimation régionale. C'est donc autour de ce problème social d'expansion régionale qui sensibilisa la direction du CNET et la détermina dans sa décision.

Dès lors, tout devait aller très vite : 1959 voit l'arrivée des pionniers du Centre des « essais en vol » ; le 10 mai 1960, M. Michel Maurice Bokanowski, alors ministre des P.T.T., pose la première pierre du Centre de recherches permanentes du C.R.I. (Centre de recherches de Lannion), qui sera terminé en 1963 ; le 11 juillet 1962, à huit kilomètres de là, la station de télécommunications spatiales de Pleumeur-Bodou, construite en un temps record, réalise la première liaison de télécommunications par satellite entre l'Europe et l'Amérique, (une deuxième station est d'ailleurs actuellement en voie d'achèvement) ; le centre terrain et le central téléphonique sont terminés au début de 1965 et le second laboratoire du Centre de recherches en 1966.

L'union fait la force

En 1962, le CNET-Lannion employait cent cinquante personnes ; il en occupe maintenant neuf cent cinquante et ce chiffre évoluera certainement au millier en 1970. Actuellement, ses effectifs se répartissent ainsi : 20 % sont originaires de Lannion ou de son arrondissement, 40 % des autres départements bretons et 40 % des autres régions de France. Au total, 60 % des gens qui travaillent au CNET-Lannion sont donc Bretons, ce qui a grandement facilité leur intégration dans la région.

Par ailleurs, réalisant tout le bien qu'elle pouvait tirer de l'implantation du CNET dans son pays, la municipalité lannionnaise n'a pas hésité à peine pour offrir des structures d'accueil destinées aux nouveaux arrivants. Une zone à urbaniser par priorité a été créée auprès du CNET pour la construction des logements : 350 sont déjà terminés et habités, ce qui porte à 1.500 le nombre des logements neufs dans la ville, et 1.000 autres sont encore prévus ; les localités avoisinantes de la Côte de granit rose : Perros-Guirec, Trébeurden, Trégastel, se sont mises à construire, elles



La nouvelle antenne géante de la station de télécommunications spatiales de Pleumeur-Bodou près de Lannion a été mise en service le 29 septembre 1969. Il s'agit d'une immense corolle à structure d'acier de 27,50 mètres de diamètre — ce qui correspond sensiblement à la hauteur d'un immeuble de dix étages — et d'un poids de soixante tonnes. Cette imposante parabole, posée sur un socle à 19 mètres du sol, est orientable en site et en azimut de telle sorte qu'elle puisse suivre les satellites en n'importe quel point du ciel.

aussi, dans ce même but. Il a fallu réaliser des adductions d'eau, faire des parkings, développer l'infrastructure sociale (écoles, lycées, terrains de sport, hôpitaux), aménager le réseau routier. Tout cela ne s'est pas fait sans difficultés, comme nous le confirme M. Jean Hernot, secrétaire général de la mairie de Lannion :

« Pour faire face, Lannion a d'abord dû fuir avec quatre communes : Serres, Brélès, Loguivy et Buhadon, puis se coalitionner avec quatre autres communes en un syndicat intercommunal pour le développement et l'industrialisation de la région de Lannion (le SIDIRL). Lannion faisant la force, nous sommes parvenus ainsi à réunir les ressources nécessaires pour créer cette infrastructure qui manquait. La Société d'économie mixte pour l'aménagement et l'équipement de la Bretagne (SEMABEB) nous a aidés, ainsi que la Caisse des dépôts et consignations, mais, de ce fait, nous

avons de lourdes charges à rembourser. Cependant, la population augmente, les emplois locaux sont créés et, tout compte fait, Lannion ne s'ennuie pas si noir qu'on avait pu le craindre.

La chance de Lannion

Un des buts essentiels de la décentralisation du CNET, nous l'avons déjà signalé, en effet, et nous insistons encore sur ce point, c'était sans aucun doute, dans l'esprit de ses dirigeants, un effort de réanimation régionale. Il fallait que l'implantation de cet organisme à Lannion joue un rôle attractif décisif à l'égard d'un certain nombre d'industries de pointe qui, en venant s'installer dans la région, y inciteraient définitivement la population de plus en plus migratrice. La municipalité de Lannion et le SIDIRL comptent aussitôt que

leur chance était là et qu'ils ne devaient pas la laisser échapper, car elle pouvait bien ne plus se présenter. Le SIDIRL acheta alors les terrains situés à la périphérie du CNET et entreprit de les vendre aux entreprises désireuses de venir s'y établir. Les prix pratiqués variaient avec le nombre d'emplois que ces entreprises voulaient créer ; plus celui-ci satisfaisait de demandes d'emploi, moins le prix du terrain était élevé. En outre, le gouvernement, par une mesure d'ordre général, accordait une franchise d'impôts locaux pour une durée de cinq ans aux entreprises allant s'établir ou se décentraliser en province.

Cet ensemble de mesures particulièrement attractives, ne laissa pas indifférentes les industries qu'on espérait à Lannion, c'est-à-dire les industries électroniques. Elles se firent d'abord un peu tirer l'oreille, mais, à partir de 1965, on les vit venir occuper les terrains qui leur étaient réservés et qui constituaient maintenant la zone industrielle. A l'heure actuelle, on dénombre six entreprises qui ont installé là une partie de leurs services ; il s'agit :

- 1° de la SOCOTEL (Société d'économie mixte pour le développement de la technique de la communication dans le domaine des télécommunications), localisée au CNET qui a été la première société convertie à la décentralisation et groupe, avec des laboratoires communs à tous ses membres associés pour le développement de la communication électronique, divers ateliers de réalisation de prototypes et d'équipements en cours de normalisation ;
- 2° de la Société lannionnaise d'électronique, filiale de la Compagnie générale d'électricité (CGE), dont l'activité concerne essentiellement des travaux d'études ;
- 3° de la société des Lignes télégraphiques et téléphoniques (LIT), qui se consacre notamment à la fabrication d'équipements de centres d'amplification et dont l'usine principale se trouve à Comblain-Sainte-Honorine (Vielleville) ;
- 4° de la société « Trégor électronique », filiale de la Société anonyme des télécommunications (SAT), orientée vers la production des composants ;
- 5° de la société Le matériel téléphonique (LMT), fournisseur important d'installations de centraux téléphoniques, dont l'usine principale et le siège se trouvent à Boulaire-Billancourt (Hauts-de-Seine) ;
- 6° de la société des Chantiers et ateliers de Lannion (CAL).

Par ailleurs, le Centre d'études météorologiques spatiales, établissement d'exploitation et de recherche de la direction de la météorologie nationale, s'est installé près de l'aérodrome et un certain a été réservé par la Compagnie générale de constructions téléphoniques (CGCT).



De gauche à droite : M. Pierre Marzin, le « père » du C.N.E.T., aujourd'hui directeur général des Télécommunications. — M. Libois, ingénieur général, directeur du C.N.E.T. — M. Julier, directeur régional des Télécommunications, chargé du C.N.E.T.

« Réanimer Lannion et sa région était le but à atteindre. Cet objectif réalisé au point de vue industriel, tous les obstacles ne sont cependant pas franchis et il reste encore un certain nombre d'hypothèques à lever. En effet — et contrairement à ce qu'on pouvait attendre — tous les problèmes concernant l'emploi ne sont pas résolus. Les activités du CNET et de la SOCOTEL, par exemple, exigent des personnels hautement qualifiés qu'on a fait, le plus souvent, venir de Paris. Il en va de même de l'établissement des autres entreprises. La plupart des emplois créés ici l'ont été cependant au profit des travailleurs de la région, ou plutôt des travailleurs pour être

Du travail pour les hommes

(suite en page XVI)

ETS LE GAC ET CIE

Saint-Marc — 22 - LANNION

Téléphone : 35.00.42

UNE AFFAIRE EN EXPANSION . . .

- 1905 Exploitation forestière
- 1910 Négoce de bois et matériaux de construction
- 1930 Création de la société des Ets LE GAC et C^{ie}
- 1958 Importation de bois du nord
- 1964 Carrière
- 1969 Centrale à béton

En définitive, les Ets LE GAC & C^{ie}, négoce de bois et matériaux de construction, sont à LANNION une activité qui se renouvelle pour être toujours de par ses services à la pointe du progrès : CECI POUR MIEUX SERVIR SES CLIENTS.

L'Hotel

Terminus

apporte à Lannion l'établissement de classe à la mesure d'une ville dont l'expansion est appelée à se poursuivre.

Il est rare de trouver en Bretagne un aussi agréable décor de style Louis XIII, le salon comble l'œil du plus difficile et apporte le confort, la chaleur et l'harmonie propices à la détente — de même le bar de style anglais, parfaite reproduction des « PUBS » d'outre-Manche.

La salle de restaurant, elle aussi de style Louis XIII, séduit par la qualité et le raffinement de son décor, la sonorisation y laisse filtrer une musique douce et discrète, toujours bien choisie et propre à laisser se révéler l'appétit des dîneurs jamais déçus par une table digne du cadre.

L'établissement comporte aussi des chambres de style ou résolument modernes, toutes décorées avec le même talent.

L'accueil est un art difficile que les hôtes des lieux, M. et Mme René Guillou, pratiquent avec une infinie gentillesse toujours discrète et efficace.

Quatre mois furent nécessaires à la réalisation de ce magnifique ensemble.

Il s'agit là d'une véritable performance réussie grâce au travail d'équipe (formée de maîtres artisans et d'entrepreneurs de la région) animée et composée des propriétaires, du décorateur Noël Louis, de Lannion ; de Maurice Noël pour le gros-œuvre ; Daougabel, de Plouha, pour la menuiserie ; Ogé, de Lannion, pour l'élec-





tricté ; Daniel, de Ploubezre, pour les plâtres ; Jean Marcon, de Ploubezre, pour le carrelage ; Lalarme, de Lannion, pour la peinture et les tapisseries ; Mallegol, de Lannion, pour le bar ; Rineau frères, de Nantes-Lannion, pour le sanitaire et le chauffage.

L'Entrée. — Dans le hall de réception, on peut admirer un ancien coffre à grain qui, transformé, est devenu bureau. Il est mis en valeur par les murs habillés de toile de lin tilleul.

et des tentures imprimées, camaleu de roses, qui encadrent la porte d'entrée. Le sol est en carrés de marbre.

Intimité et silence. — Situé entre la réception et le bar, le salon Louis XIII aux murs tendus de papier imitant la toile de lin naturelle bis et grège, est meublé de fauteuils « os de mouton » confortables (recouverts de grosse toile imprimée rouge et or) et de tables basses et trapues. Une chaude et harmonieuse intimité est

donnée par la boiserie ancienne (provenant d'un vieux château) qui décore le mur du fond et met en valeur l'ensemble.

Appliques « fleur de lys », lampadaire et lustre garnis de passementerie rouge donnent l'éclairage. Moquette or. Du salon, on accède directement au bar, par une porte en chêne massif. Le vitrail est aux armes de Lannion (vitrail plombé réalisé par Hubert de Sainte-Marie). A remarquer : tous les

assemblages des entourages de portes chevillés à l'ancienne.

Le bar. — Eclairé de mille et une lanternes, le bar se veut « conservateur ». De style anglais, le comptoir est en acajou avec un décor de laiton et de cuir vert. Le socle est en marbre vert. De hauts tabourets en acajou et cuir vert y accueillent « ladies and gentlemen ».

On y accède directement de l'extérieur ou du salon.

La salle, style bistrot belle époque, est meublée de tables 1925, en tubes ronds, et de chaises et fauteuils viennois en bois recourbé. Un plafond en acajou et des murs recouverts d'un revêtement lavable vert et bronze, d'origine anglaise, et d'un tissu de velours de coton imprimé jaune, maron et vert, lui donnent sa chaleur et son ambiance. La lumière discrète est dispensée par des hublots noyés dans le plafond et des photophores Napoléon III. Une musique douce se mêle aux conversations.

Au sol, dalles de grès rectangulaires. A noter : les portes capitonnées donnant accès aux toilettes et à la cabine téléphonique.



Cette magnifique réalisation fait honneur à la Bretagne et il est souhaitable que d'autres naissent, de même qualité, car elles sont le maillon nécessaire au développement du tourisme et de l'économie de notre région.

— NOEL LOUIS, « l'Atelier », décorateur-ameublier, bureaux et magasin, 3, avenue Ernest-Renan et place du Marballach à Lannion, tél. : (96) 38-42-83.

— Entreprise de construction MAURICE NOEL, 79, route de Tréguier (Cost-Congar) à Lannion.

— Entreprise de menuiserie et charpentes DAOU-GABRIEL à Plouha, tél. : 0-61.

— OGE, maître artisan-électricien, 2, rue des Buttes à Lannion, tél. : (96) 38-47-09.

— Entreprise DANIEL GEORGES, plâtrier, Écramveaux à Ploubezre (22), tél. : (96) 33-06-01.

— Jean MARCON, maître artisan-carreleur, boug de Ploubezre, tél. : (96) 35-08-22.

— Entreprise de peinture J.-F. LALARME, spécialiste des travaux de style et de décoration, 2, rue de la Trinité, (22) Lannion, tél. : (96) 38-54-92.

— Entreprise de menuiserie Charles MALLEGOL, spécialiste des aménagements de bar et de cuisine sur mesure, moderne et style, Zone artisanale de Lannion, tél. : (96) 33-09-07.

— Etablissements RINEAU Frères, chauffage central, sanitaire, couverture, 6, rue Jeanne-d'Arc à Lannion, tél. : (96) 38-42-32.

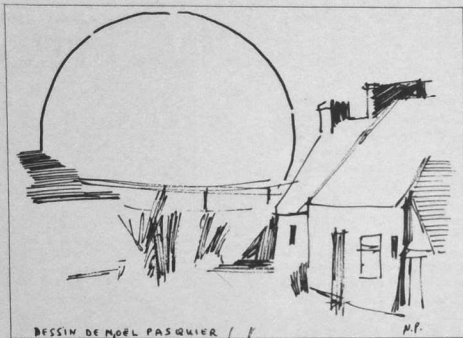


(suite de la page XI)

plus exact. Car la main-d'œuvre féminine trouve beaucoup plus facilement à s'embaucher dans l'industrie électrique que la main-d'œuvre masculine, du moins pour les travaux qui ne requièrent pas une haute technicité. Les tâches à accomplir nécessitent, en effet, beaucoup de rapidité, de précision et d'attention, autant de qualités qui répandent mieux au caractère de la femme qu'à celui de l'homme.

Il fallait donc se préoccuper du problème, sans qu'on aie pu politique de laisser-faire aurait amené la zone industrielle CNET non comprise à une population à 80 % féminine et seulement à 20 % masculine, ce qui, à long terme, aurait produit les effets les plus malheureux. Toutefois, en composant le personnel du CNET, masculin en grande majorité, la zone industrielle de Lannion employée à peu près deux hommes pour une femme. Aussi, si-on n'a pas un certain nombre de mesures prises ou moins rigoureuses, dont les effets commencent à se faire sentir, on a décidé d'employer un homme chaque fois que cela est possible ; la conséquence en est qu'aujourd'hui la proportion d'emplois occupés par des hommes et par des femmes est respectivement de 40 % et 60 %. Ce n'est pas encore l'idéal, tant s'en faut, mais un plan d'ensemble a été mis sur pied, en collaboration avec la municipalité, pour assurer des débouchés plus nombreux aux hommes. Le principe de base repose sur la formation technique, et c'est dans cet esprit qu'a été créé à Lannion un lycée polyvalent avec cours d'enseignement technique (CET) annexes. Ce lycée prépare ses élèves (1 300 places) à toutes les options du baccalauréat, à compris les options techniques. Quant au CET, il prépare aux certificats d'aptitude professionnelle à commercial, mécanique générale, électro-mécanique. Cette « cité scolaire » est appelée à former des techniciens en nombre suffisant pour la région. De cette façon, le personnel qualifié pourra s'embaucher sur place et l'on n'aura plus besoin d'aller le chercher ailleurs. Ces certificats étant apportés, l'avenir de l'emploi et de sa répartition entre les deux sexes s'annonce maintenant beaucoup plus favorablement qu'il y a quelques années. Le 1^{er} juin prévoyait trois mille emplois créés à Lannion pour fin 1970 ; deux mille pour la zone industrielle et mille pour le CNET. Selon M. Jullier, cet objectif devrait être atteint sans difficulté ; au train où vont les choses, il pourrait même être dépassé, compte tenu du fait que le CNET, installé depuis 1960, occupe déjà neuf cent cinquante personnes et la zone industrielle mille trois cent, alors que celle-ci n'a pris son essor qu'en 1965.

Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que le développement de la région s'accompagne, sans aucun doute, d'un accroissement proportionnel du secteur tertiaire (enseignement, professions libérales par exemple) et aussi du tourisme : la Côte de granit rose connaît, depuis quelques années, une vogue toujours grandissante, à laquelle le CNET n'est d'ailleurs par tout à fait étranger puisque, depuis 1962, on dénombre plus de neuf cent mille visiteurs au seul domaine de Pleumeur-Bodou, soit à peu près autant, en moyenne, chaque année que le Flaubert à Paris. En outre, un autre secteur d'activités est appelé à croître du fait de l'existence de l'aérodrome de Lannion-Servel, dont l'aménagement se poursuit sans cesse, d'ailleurs, la participation financière du CNET (le bâtiment de nuit a été installé en 1967 et l'équipement de guidage pour aide à l'atterrissage a été installé en 1968). Plusieurs compagnies aériennes ont, en effet, été amenées à faire des projets relatifs à l'utilisation de cet aérodrome ; c'est ainsi qu'est envisagée une liaison Paris-Dinard-Lannion pour desservir la Côte d'emerald et la Côte de granit rose pendant la saison estivale et que la compagnie anglaise « British United » projette de créer une ligne Jersey-Lannion qui contribuerait grandement au développement du tourisme dans la région de la Côte de



granit rose sans aucun doute, l'effet multiplicateur prévu par le CNET lorsqu'il a décidé de se décentraliser est en train de se plein.

La Bretagne province électronique

L'expérience lannionnaise est donc en train de devenir une réalité, c'est incontestable. Lannion, ville industrielle, est maintenant passé dans les mœurs et, aujourd'hui, quand on cherche du travail dans la région, on ne songe plus forcément à emigrer.

Le CNET et la zone industrielle constituent même un débouché pour de nombreux diplômés de l'université de Rennes qui viennent y travailler sous contrat. C'est ainsi qu'a pris naissance une idée à laquelle personne n'aurait osé songer en 1959 : l'idée de la vocation électronique de la Bretagne. Dès à présent, un certain nombre de faits conduisent à penser que cet espoir n'est pas dénué de fondement, la vocation universitaire reconnue à la ville de Rennes, où se trouvent déjà les usines électroniques de la société Fairchild, en est un indice. L'École supérieure d'électronique, l'École nationale des transmissions de l'armée et l'École supérieure des télécommunications ont été invitées à y décentraliser leurs étudiants de troisième année. Le Centre électronique de l'armement (CELAR) vient, lui aussi, de s'y établir. Par ailleurs, la Compagnie de télégraphie sans fil (CSF), dont les usines sont à Brest, constitue également un autre pôle d'attraction pour l'électronique. Lannion, Rennes et Brest sont donc en train de devenir les centres moteurs de la Bretagne. Aussi, les voies de communications, entre ces centres d'abord puis entre eux et Paris, ensuite, se développent activement. En 1965, la SNCF a mis en service deux trains spéciaux : l'« Armor » et le « Godard », qui relient tout d'abord à Guingamp, où vient d'ailleurs de s'implanter une usine de l'Association des ouvriers en instruments de précision (A.O.I.P.), qui fabrique du ma-

triel de télécommunications. Il reste à améliorer la desserte routière de Lannion à partir de Guingamp. D'autre part, une route Rennes-Châteaulin, d'où l'on peut rallier aisément Brest et Quimper, est en voie d'achèvement ; on en attend une certaine renaissance de cette partie centrale de la Bretagne.

La décentralisation du CNET à Lannion entraîne ainsi une véritable mutation de la Bretagne traditionnelle qui se met peu à peu à l'heure électronique. Parler-on bientôt de la Bretagne - province électronique, comme on a parlé de la Lorraine - province métallurgique et l'Alsace, par exemple ? A l'heure actuelle tous les espoirs sont permis.

Le Centre national d'études des télécommunications fut pratiquement le seul à donner son accord à l'époque.

L'ELECTRONIQUE

chance de Lannion et de la Bretagne

par
PAUL DUTRIEX

EN 1959 Lannion était une petite ville de 6 700 habitants, vouée à la stagnation, voire au dépeuplement, ne s'éveillant que pendant la courte période de la saison des vacances.

Il fallait un miracle pour que son sort fut changé. Ce fut, non seulement un « don du ciel » qui lui fut octroyé, mais ce fut aussi l'aube d'une vocation nouvelle pour l'ensemble de la région.

C'est en 1959 que l'idée de décentraliser le secteur tertiaire est née, et plus particulièrement le secteur administratif, sur lequel l'Etat pouvait agir plus facilement. Le comité dit « comité Surleau » était créé. Il fut chargé d'examiner dans quelles conditions la décentralisation d'organismes administratifs pourrait être envisagée. Mais les services de l'Etat consultés, comme la plupart des industries actuellement, trouvèrent d'excellentes raisons pour justifier leur maintien dans la région parisienne.

Le Centre national d'études des télécommunications fut pratiquement le seul à donner son accord à l'époque.

Le C.N.E.T.

Le C.N.E.T. est un organisme dépendant du ministère des Postes et Télécommunications. Il assure, depuis sa création en 1944, à la fois le service des recherches et du contrôle technique de cette administration. Il collabore, sur le plan interministériel, avec les départements intéressés de la Défense nationale, de l'Intérieur, de l'Information, etc.

Le développement du C.N.E.T. a fait que l'installation dans les bâtiments d'Issy-les-Moulineaux, s'est avérée rapidement insuffisante. Ce besoin d'extension coïncidant avec les premiers efforts de décentralisation, il fallut déterminer le lieu d'implantation des nouveaux laboratoires.

L'implantation à Lannion

Sans doute fallait-il être Breton pour peser de tout son poids pour que Lannion fut choisi. C'est ce que fit M. Marzin, à qui sa ville natale et la Bretagne pourraient élever une statue.

Pourtant, l'installation du C.N.E.T. dans un tel lieu apparaissait aux yeux de nombreux responsables comme un non-sens et beaucoup supputaient son échec.

Or, la décision d'un directeur n'était pas seule en cause.

La Bretagne fut choisie, parce que :
1) Elle a une vocation certaine pour les fabrications non pondéreuses sur

lesquelles les frais de transport n'interviennent pratiquement pas.

2) Lannion disposait d'un aérodrome permettant l'étude d'essais radioélectriques en vol et une liaison rapide avec les laboratoires de Paris et l'université de Rennes.

3) Lannion et les communes environnantes disposent d'une main-d'œuvre nombreuse et habile, on compte 40 000 habitants dans un rayon de dix kilomètres autour de la ville et 80 000 dans un rayon de quarante kilomètres.

4) Les lieux parfaitement dégagés, à proximité de la mer, ont paru très propices aux techniciens de la N.A.S.A. pour l'installation de la première antenne spatiale de Pleumeur-Bodou.

5) Je n'évoquerai que pour mémoire le voisinage immédiat de la zone maritime de Perros-Guirec qui n'a rien à envier à toute autre région touristique et qui est devenue le lieu de résidence de nombreux cadres hautement qualifiés.

Dès 1961, quelques laboratoires étaient implantés.

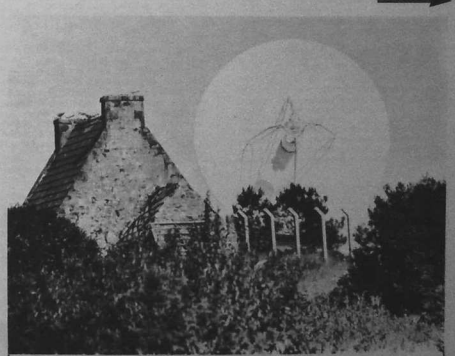
A l'issue d'une période de transition, en mars 1967, le centre de recherches de Lannion est créé et regroupé en une unité technique et administrative des éléments des différents départements parisiens installés à Lannion.

Quarante polytechniciens pour une seule ville

Fin 1967, avec plus de 820 personnes dont 120 cadres hautement qualifiés, le C.N.E.T.-Lannion se présente comme une unité importante dont la vocation spatiale est à souligner depuis le succès de la station de télécommunications spatiales de Pleumeur-Bodou ; doté d'un personnel jeune (peu d'ingénieurs



La météo spatiale de Lannion (photo Pierre Meurou)



La nouvelle antenne géante de la station de télécommunications spatiales de Pleumeur-Bodou près de Lannion a été mise en service le 29 septembre 1969. Il s'agit d'une immense coque à structure d'aluminium de 27,80 mètres de diamètre - ce qui correspond sensiblement à la hauteur d'un immeuble de dix étages - et d'un poids de soixante tonnes. Cette imposante parabole, posée sur un socle à 19 mètres au sol, est orientable en site et en azimut de telle sorte qu'elle puisse suivre les satellites en n'importe quel point du ciel. (Document B.T. - E.T.T.)

TRANSPORTS - DEMENAGEMENTS VOYAGES

Les Fils de A. FLAGEUL - route de Ploubezre - LANNION

ont dépassé la trentaine), comptant une quarantaine de polytechniciens, il est prévu que le C.N.E.T. aura, en 1970, un effectif de 1050 personnes, dont 180 ingénieurs et 450 techniciens.

Les 820 emplois existants fin 1967 sont tenus par du personnel dont les 2/3 sont d'origine bretonne et qui est un élément de stabilité incontestable.

La répartition est la suivante :
1/3 de Bretons venant de Paris,
1/3 de Bretons recrutés sur place,
1/3 de régions diverses.

Des techniques d'avant-garde

Je passerai rapidement sur les techniques développées dans ce centre qui sont à l'avant-garde de la technique mondiale.

★ Télécommunications comprenant la commutation électronique, les transmissions à grande capacité, l'électronique quantique, la supra-conductivité, les composants électroniques et les dernières nées, les études et techniques d'acoustique (étude du signal vocal).

★ Les télécommunications spatiales :

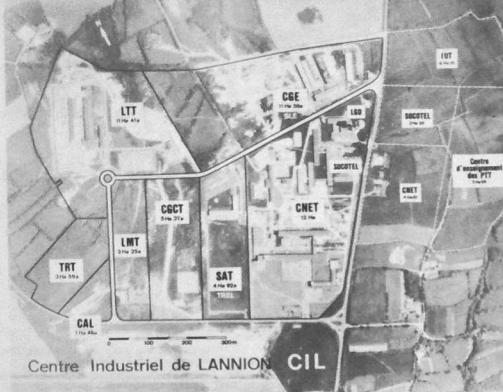
Les études actuelles visent à faire passer la station de Pleumeur-Bodou du stade expérimental au stade de l'exploitation. Le lancement du satellite Early-Bird permet déjà l'échange simultané de 240 communications entre l'Europe et l'Amérique du Nord. L'installation d'une deuxième antenne a été réalisée.

★ En outre, plusieurs laboratoires effectuent des recherches sur les équipements des futures stations terrestres comportant l'étude de récepteurs à haute performance.

On voit donc que des moyens toujours accrus sont mis à la disposition des départements d'études pour leur donner de nouvelles possibilités d'expansion et leur permettre de lancer de nouveaux programmes de recherches et d'applications. A ce titre, l'installation de circuits intersite sera progressivement mise en place qui permettra d'économiser dans d'excellentes conditions le trafic téléphonique de la Bretagne, jusqu'à présent très malaisé.

Un rôle de catalyseur

La décentralisation du C.N.E.T. ne pouvait être considérée comme le seul objectif à atteindre. Nous pouvons faire confiance à M. Marzin et à ses collaborateurs directs pour mener à



(Photo C.N.E.T.-E.V.L.)



Le nouveau quartier de Saint-Roch. Au fond, la vieille ville (photo Pierre Méneou avec la collaboration du C.E.V. de Lannion.)

bien une nouvelle politique volontariste.

Les promoteurs de cette vaste opération ont toujours considéré que la présence du C.N.E.T. était à même d'exercer un rôle d'attraction, de jouer un rôle de catalyseur à l'égard de certains services nationaux et de l'industrie privée.

C'était poser clairement le processus d'industrialisation d'une région sous-développée et c'est dans ce cadre que l'opération diffère nettement d'une autre décentralisation spectaculaire de Bretagne : l'installation de l'usine Citroën à Rennes dont les effets induits ont été pratiquement nuls à l'égard d'industries de sous-traitance.

C'est donc à la condition d'attirer de nouvelles industries ou de nouveaux services que l'implantation du C.N.E.T. pouvait assurer à la région de Lannion, le plein emploi d'une main-d'œuvre importante et disponible.

Le développement de la zone industrielle

Après la météorologie nationale qui a créé des laboratoires utilisant les techniques les plus modernes, la zone industrielle de Lannion a vu s'installer successivement, au cours des dernières années :

— La SOGOTEL, société d'économie mixte groupant l'Etat et cinq sociétés privées. Elle s'occupe à la fois de recherche et de technique industrielle.

— La CGE, qui a créé une filiale sous le nom de Société Lannonnaise d'électronique. Ayant démarré par des laboratoires, la S.L.E. installe des ateliers de fabrication (pièces détachées sous ensembles) et des installations météorologiques destinées à l'exportation.

— La société Trégor électronique, filiale de la S.A.T., produit des composants électroniques de très haute qualité et des cellules solaires.

— La L.T.T., spécialisée dans l'industrie des transmissions qui accède, tout comme les autres sociétés industrielles, ses programmes d'investissement.

— La L.M.T., dernière arrivée, a, en six mois, construit ses ateliers et recruté en deux mois 70 personnes, et passera à 250 employés en 1970.

— Une autre société importante vient de décider l'implantation de laboratoires et, ultérieurement, des ateliers de fabrication.

Dès à présent, l'ensemble de ces entreprises, y compris le C.N.E.T., a créé 2 200 emplois, et les prévisions portent sur 3 000 en 1970, y compris le C.N.E.T. Il n'a pas été tenu compte dans ces

chiffres de l'installation à Guingamp de l'association ouvrière des instruments de précision, dont l'activité est consacrée à la construction de centraux télégraphiques qui a créé 250 emplois à ce jour, et passera à 800 en fin de programme.

Une expérience originale... et des pionniers

Si l'on tient compte des liaisons de plus en plus étroites qui s'établissent entre le C.N.E.T. et l'université de Rennes, il apparaît que le complexe électronique de Lannion constitue une expérience originale dont le succès va en s'affirmant d'année en année.

Cette expérience a fait naître un état d'esprit de « pionniers » chez les responsables du C.N.E.T. et des diverses entreprises. Ils se sont intégrés aux problèmes de la région, en apportant leur collaboration amicale à tous les organismes administratifs et privés de la ville et du département. Ils ont, notamment, suscité récemment la création d'une section du centre national des Arts et Métiers, comportant 60 candidats. Sur le plan des loisirs, ils sont à l'origine de la renaissance sportive, grâce à l'A.S.P.T.T. et de la création d'un centre de pêche en mer à Locqueveau où se déroule chaque année un concours international.

La métamorphose d'une région

La ville de Lannion peut considérer que le miracle s'est accompli et les communes environnantes bénéficient de cet apport, la plupart des cadres étant logés dans les stations balnéaires proches.

Lannion a fait face à cet afflux exceptionnel par la création d'une Z.U.P. dont la première tranche comprend 1 200 logements ; une seconde tranche de 7 à 800 — 150 pavillons ont été construits par la S.I.L.O.F. ; 512 H.L.M. ont été construites. L'initiative privée s'est associée à cet effort : 180 logements sont réalisés, sans compter ceux qui ont été implantés dans les communes environnantes.

La zone industrielle, qui couvre actuellement quarante hectares, doit s'étendre par l'acquisition de dix-sept hectares supplémentaires. Les créations scolaires ont suivi : 21 classes primaires nouvelles construites et deux nouveaux groupes de 14 classes en cours de réalisation.

Un C.E.S. neuf abrite un millier d'élevés et un nouvel établissement polyvalent de 1 300 places a ouvert ses portes à la dernière rentrée scolaire.

Un I.U.T. de 500 places, spécialisé dans l'électronique et l'électromécanique, verra le jour avant 1970, ainsi qu'un nouvel hôpital.

L'effort d'équipement ainsi entrepris n'a pas été fait sans sacrifice pour la population existante.

Mais la métamorphose de cette petite région est au bout de la peine et toute la population est consciente de l'enjeu.

Il est en outre, indéniable que l'industrialisation de Lannion a engendré pour le secteur tertiaire le phénomène d'induction habituel. Mais, dans la phase initiale qui vient de s'écouler, l'impact provoqué par la création de 2 200 emplois nouveaux, n'a pas eu un

effet multiplicateur très important pour les activités liées au commerce. Il ne semble pas que l'on atteigne actuellement le chiffre habituellement cité de 1/10 emploi tertiaire pour 1/10 emploi industriel.

Ceci s'explique :

★ Par une évacuation commerciale relativement importante au bénéfice d'autres villes ;
★ Par l'état de sous-emploi dans le quel se trouvait le secteur de distribution à Lannion avant l'implantation de l'industrie électronique.

Les effets bénéfiques ne se feront sans doute sentir de façon plus sensible que dans les trois prochaines années.

La volonté de survivre des hommes

En conclusion, l'implantation du C.N.E.T. à Lannion s'inscrit d'évidence comme diamétralement opposée aux vues actuelles du ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire qui n'envisage la décentralisation du secteur tertiaire que dans les métropoles régionales ou de recherches, telles Rennes et Brest pour la Bretagne.

Placé dans les conditions considérées, comme les plus défavorables, l'installation du C.N.E.T. et des usines satellites s'avère comme une réussite totale.

C'est l'exemple frappant de ce qu'apporte dans une zone en voie de dépeuplement un pôle d'entraînement constitué à partir d'activités d'avant-garde.



dote de tout l'équipement scientifique et intellectuel nécessaire.

La preuve la plus tangible de ce succès est que, grâce à ces implantations, renforcées par la présence de la C.S.F. à Brest, Fairchild et le C.E.L.A.R. à Rennes, la Bretagne-Nord a pris position pour affirmer sa nouvelle vocation : le développement de l'industrie électronique.

Restreindre la décentralisation du secteur tertiaire aux métropoles régionales est une vision simplifiée du problème de la réanimation des provinces désertées. Elle ne tient compte ni des aspirations de la population des villes secondaires, également aptes à les accueillir, ni des incidences qu'une telle décision peut avoir sur l'aménagement progressif du potentiel intellectuel d'une région. Or, la décentralisation du tertiaire n'a pas les mêmes conséquences en ce qui concerne la compétitivité et la rentabilité des entreprises du secteur secondaire.

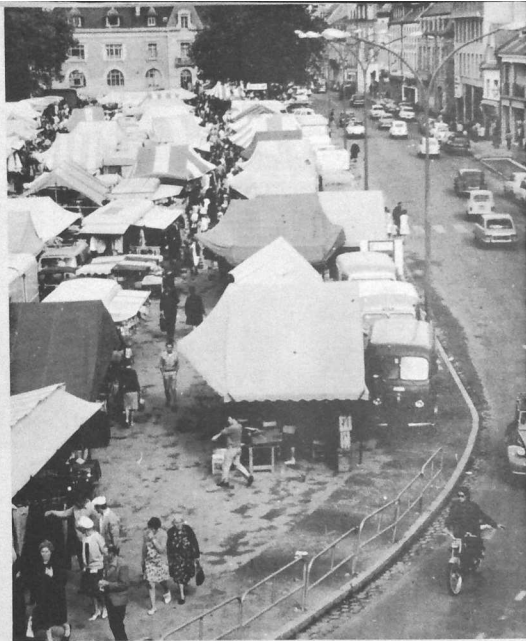
Cette optique ne peut qu'inciter les industriels de ce secteur à en faire autant, et ainsi à vider de tout son sens la politique de décentralisation.

De nouveaux CNET ?

L'exemple de Lannion, comme celui de la création, déjà ancienne, du centre de dépôt des titres de la B.N.P. à Dinan qui a créé 600 emplois, prouve que la vérité est très souvent éloignée de la théorie et qu'il faudra bien tenir compte un jour de la volonté de survivre des hommes. S'il est normal que des écoles techniques d'un niveau élevé s'installent près d'une université, cela l'est moins s'il s'agit d'une compagnie d'assurances ou d'une manufacture de tabacs. L'inégalité des chances au sein même d'une région vouée à l'exode est injuste et ne peut qu'exacerber les tensions et les revendications.

C'est donc à l'Etat de voir dans quelle mesure de nouveaux C.N.E.T. et de nouveaux Lannion pourront donner leurs chances aux régions dont les structures agricoles, commerciales, industrielles, culturelles, voire politiques ne peuvent que s'effondrer à plus ou moins long terme.

PAUL DUTRIEUX.



A LANNION, QUAI DE VIARME, LE JEUDI, JOUR DE MARCHÉ.
(Photo Pierre Mureau.)

LE SHOPPING A LANNION



Quoi de plus attrayant qu'une quinzaine commerciale pour vous inciter à faire du shopping ! Lannion a pris un air de fête et je me laisse aller au hasard des rues, m'arrêtant çà et là pour « lécher » les vitrines.



LE GOUT DU JOUR

Dépositaire des marques « Absorba » et « Carnabi », LE GOUT DU JOUR offre également toute la bonneterie pour hommes avec des articles signés « Carven » et « Noveltext ».



LE LINGE D'ANTAN



Derrière une très belle façade du xv^e siècle s'abrite LE LINGE d'ANTAN. Que de chatoyantes couleurs pour tout le linge de maison et quel raffinement dans ces nappes et serviettes de table délicatement brodées !



MENGUY-BAYARD

MENGUY-BAYARD propose la garantie des meilleures marques de vêtements « Mavest », « Pélican », « P. Balmain » dans toute une gamme de complets, pardessus, imperméables, etc.



DOMINIQUE SALVI

Robes et pantalons du soir voisinent avec d'élégants chemisiers « Saint-Clair » et de confortables pulls-over « Guitare » chez Dominique SALVI.

et... une magnifique présentation de robes de chambre. Que d'idées de cadeaux pour les fêtes toutes proches.

ENTREPRISE PAYSAGISTE



ÉTUDES JEAN
DEVIS NICOL

route de Guingamp
LANNION
tél. (98) 35-03-74

Pour conserver votre collection

ARMOR-MAGAZINE

commandez votre reliure spéciale,
présentation bibliothèque.

18 francs



René GUILLOU

Mais l'heure du déjeuner approche et pour être assurée d'avoir un morceau de choix, c'est à la boucherie René GUILLOU qu'une visite s'impose.

H. BAUGUEN

Et pour un bon dessert les gourmets pourront sans hésiter faire leur choix parmi les Far, Java et gâteaux bretons, chez H. BAUGUEN, et retenir les rituels cadeaux de fin d'année que sont les boîtes de chocolats.

charcuterie GUERNION

Une vitrine bien alléchante que celle de la charcuterie GUERNION avec ses plats cuisinés et ses spécialités.

au TOURBILLON

A propos de fin d'année, Hélène et Denise vous attendent au TOURBILLON, avec vos amis, vous y passerez une agréable fin de soirée devant un bon feu de bois, et si vous voulez danser...

MENGUY-BAYARD, 10, place du Centre, Lannion



AU GOUT DU JOUR (Charreau), rue du Port, Lannion



DOMINIQUE SALVI, rue du Port, Lannion.



AU LINCE D'ANTAN, place du Centre, Lannion.



Boucherie René GUILLOU, place Marhallac'h, Lannion.



Charcuterie GUERNION, place du Centre, Lannion.



Pâtisserie-Confiserie H. BAUGUEN, 3, av. Ernest-Renan, Lannion.

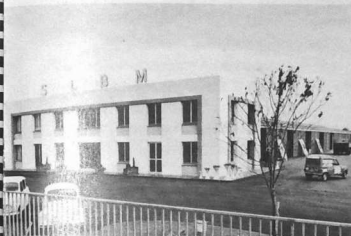


AU TOURBILLON, à Servel-Lannion, Tél. (96) 38-41-99.



SOCIÉTÉ LANNIONNAISE

DE BOIS & MATÉRIAUX



Les spécialités du bâtiment devenant de plus en plus nombreuses, et la confiance que cette société trouve près de ses fournisseurs l'ont amenée à envisager une extension qui s'avérait impossible au Stanco ; aussi la S.L.B.M. décida en mai 1968 de transférer son activité sur un terrain lui appartenant près du C.N.E.T. Elle profita de ce transfert pour s'agrandir et s'équiper selon les méthodes modernes de stockage.

Elle a suivi la courbe de progression de Lannion passant de 7 employés et 3 véhicules à 20 employés et 10 véhicules actuellement.



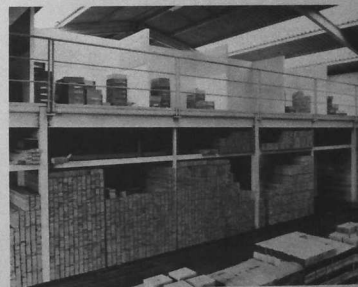
FORMICA, les dalles et tapis DALAMI, les moquettes MONTSEGUR, les contreplaqués LEROY, le carrelage SIMONS, les falences RICHARD, GRINOIRI et JOHNSON, les terres cuites CARRE et PIOT, les plafonds et cloisons FLAOPLATRE, les grilles et gouttières NICOLL, les produits SIKI, les cheminées A.C., les plafonds acoustiques et décoratifs EUROCOUSTIC, les panneaux MUSSY, les fabrications ISOREL.

A l'intérieur de cet entrepôt, des boîtes de présentation faciliteront et donneront à la clientèle le plaisir d'un choix important de revêtements de sol et de mur.

ARMOR, revue mensuelle • Numéro 6 • Direction : 10, rue Vicairie, Saint-Brieuc — Tél. : 33-29-31 • Abonnement d'un an : 20 F. C.C.P. Armor : Rennes 2691.70 • Le Directeur de la publication : Yann Polivst.

Cette société, créée en 1941 par MM. Charles Kerambrun père et fils, exploite depuis cette date un commerce de gros et détail de matériaux de construction au Stanco, route de Louannec à Lannion.

Depuis 1949, la direction de cette société a été confiée à M. Paul Kerambrun qui, par son dynamisme, a donné à cette affaire un essor important.

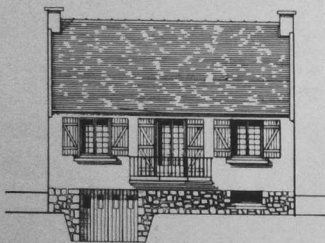


Ces nouvelles installations, situées route de Ferros, terminées depuis août dernier dans un cadre agréable agrémenté de pelouses et d'articles de jardin, occupent un terrain de 13 000 m². Les produits rouges et en ciment sont stockés à l'air libre côté nord. L'amiant-ciment ETERNIT sur le côté sud.

Dans un magasin couvert de 2 000 m² sont stockés dans différents alvéoles le ciment, le plâtre et toutes les spécialités du bâtiment, tant modernes que traditionnelles, et en particulier la laine de verre ISOVER, le lamifié

LA CONSTRUCTION DE QUALITÉ LES MAISONS D'ARGOAT

Tél. : 5.87 Guingamp



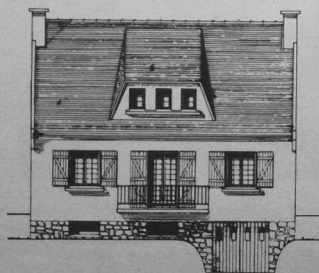
ciment, avec sous-sol en maçonnerie de moellons de 0,45 m d'épaisseur sur fondations normales, charpente traditionnelle en bois du nord avec possibilité d'aménagement en mansardes, parquets dans salle de séjour et chambres, couverture en ardoises d'Angers, carrelage dans cuisine, salle d'eau, W.C.; revêtements muraux en faïence dans cuisine et salle d'eau; cloisons en briques plâtrières enduites au plâtre, installation sanitaire type "champagne", avec chauffe-eau dans cuisine; électricité conforme aux normes en vigueur, avec sonnerie d'entrée; peinture et vitrerie sur boiserie extérieures et intérieures; 3 couches de vinyl pour ravalements extérieurs.

Groupant une trentaine d'ouvriers, les "Maisons d'ARGOAT" sont nées du désir de deux entrepreneurs locaux, M. SCIRPO et M. LE BRAS, ainsi que d'un technicien du bâtiment, M. PERENNEZ, de vouloir bien construire à prix égaux aux autres procédés de construction, selon une formule "clefs en mains".

Vos soucis de démarches disparaissent, car nous nous occupons aussi des demandes de permis de construire, prêts, primes, etc. L'apport personnel peut être nul au cas où l'intéressé possède son terrain.

Grâce à une étude sérieuse de nos prix, un type F 4, avec deux chambres à l'étage, ce qui équivaut à un type F 6, 100 m² de surface habitable, revient actuellement à **61.306,23 F**, prix forfaitaire T. T. C.

Allant du type F 2 au type F 5, ces maisons sont construites traditionnellement, en parpaings de 0,15 m pleins, avec enduit au



Parallèlement à la construction de ces types de maisons, nous poursuivons également la construction de maisons sur plans individuels, aménagements intérieurs et transformations.

le dossier du mois

LA SURGÉLATION EN BRETAGNE

PAR son activité dans la surgélation des produits alimentaires, la Bretagne se place dans le peloton de tête des régions européennes, et au premier rang des régions françaises.

La liste des fabricants possédant en propre des installations techniques de surgélation est à cet égard des plus éloquentes. Dans le Finistère, on peut citer Boucher (Aigel), à Brest; l'Union avicole de Cornouaille (Unaco), à Brie-de-l'Odé; Provost, Barbe et Cie, Caradec et Cie, à Concarneau; Tilly, la Compagnie Armoricaine d'abattage de volailles à Guertlesquim; Stéphane à Penmarc'h; les Grands Viviers de Primel, à Plougasnou; Doux et Cie à Port-Lauvay; La Langoustie à Roscoff; Fedcoop à Tréguier.

Dans le Morbihan, mentionnons Gautier Frères (Omni-gel), la Société du port de pêche et Sogelmer à Lorient; Doux et Cie à Plouray; Rhône-Bretagne à La Trinité-sur-Mer. Et en Ile-et-Vilaine, les Frigorifiques Oberthur à Fougères; Sadifroid à Saint-Malo.

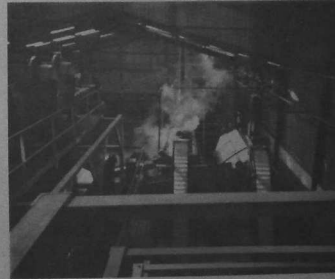
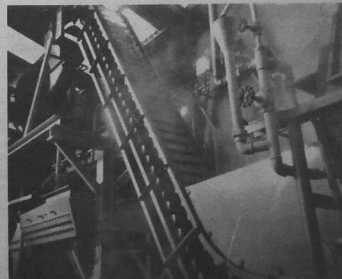
Mais il existe aussi des fabricants faisant appel à des prestataires de services. Dans les Côtes-du-Nord, Nachez (Nage), à Saint-Brieuc. En Ile-et-Vilaine, la Solfrino à Saint-Malo. Dans le Morbihan, la Centrale Coopérative Agricole Bretonne à Locminé; Petitjean, Gay et Cie à Hennebont; La Morbihannaise à Lanvenegen; les Abattoirs de Bellevue à Malansac; Saupiquet à Vannes. En Loire-Atlantique, Cinel à Nantes. Dans le Finistère, la S.C.C. à Carhaix; la Sovetco à Concarneau; la Co-

opérative des Agriculteurs de Bretagne à Landerneau; Avica à Morlaix; Shippers Unis et le Syndicat des Fermiers Fraisiéristes à Plougasnou; la Sica de Pont-Aven; Saupiquet à Quimper; la Conserverie Bretonne et la S.C.A. du Coat-Kaer à Quimperlé; les Propriétaires Réunis à Rospendon.

Où se trouvent ces prestataires de services? Dans le Finistère, les Glacières Camaretoises à Camaret; les Glacières Concarnoises à Concarneau; les Glacières Courtois à Douarnenez; les Glacières de Paris à Guipavas; la C.E.G.F. à Landerneau, à Quimper et à Quimperlé. Dans les Côtes-du-Nord, la S.T.F. à Saint-Brieuc. En Ile-et-Vilaine, les Frigorifiques Oberthur à Fougères; la C.E.G.F. à Redon et à Rennes; Somagel à Saint-Malo. Dans le Morbihan, les Entrepôts frigorifiques de Kergroise et la Société du Port de pêche à Lorient; la C.E.G.F. à Locminé et à Vannes. Enfin, en Loire-Atlantique, les Glacières Frigorifiques de Saint-Nazaire.

Il faudrait citer aussi les armements à la pêche, armant des chalutiers congelateurs (cabillaud, sardine, thon), ainsi que différentes usines réparties dans l'ensemble des départements bretons et surgelant soit pour la consommation directe, soit pour la transformation (conserves appertisées, confiserie, jus de fruits, aliments infantiles, pâtisserie-biscuiterie, etc.), soit pour les deux.

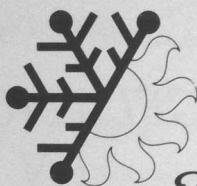
La Bretagne, on le voit, s'est donc bien équipée pour développer ses industries alimentaires par la surgélation



À la Coopérative des agriculteurs de Bretagne. — À gauche, le monte-charge du blanchisseur au refroidisseur. — À droite, une vue de l'atelier de préparation.



Stockage de viandes surgelées, dans une chambre de 8 mètres de haut maintenue à -20 °C.



RÉGION DE LA BRETAGNE

CEGF

le service frigorifique européen

En 1948, la C.E.G.F., en s'implantant à REDON, ouvre la longue marche de m.se en place des équipements frigorifiques nécessaires pour répondre à l'évolution naturelle de la Bretagne qui la pousse vers l'organisation de ses productions aussi bien agricoles que maritimes.

Les implantations se multiplient pour créer dès 1965 l'ensemble cohérent d'une vaste chaîne frigorifique bretonne ouverte grâce à son réseau national sur les principales zones de consommation : PARIS, la RÉGION LILLOISE, L'EST, etc. ; elle étend son service sur toute l'Europe par l'intermédiaire de ses filiales, ou de ses correspondants notamment en Allemagne, en Belgique, en Italie, en Suisse, en Grande-Bretagne et bientôt elle débordera du continent en s'implantant en Afrique, aux U.S.A. et à Saint-Pierre-et-Miquelon.

A l'heure actuelle, la C.E.G.F. exploite :

- 43 Entrepôts frigorifiques,
- 7 Stations de surgélation, (totalisant 700 000 m³ de chambres à

basse température correspondant à 140 000 tonnes à -20 °C. La capacité de surgélation et de congélation rapide est de 1 000 tonnes par jour. Si l'on ajoute ses filiales étrangères, elle voisine le 1 000 000 de m³ et dépassera les 20 000 tonnes de stockage à -30 °C.

La Bretagne a donc la chance d'a-

	Volume en m ³
REDON	34 000
PONTIVY	21 000
LANDERNEAU	20 200
QUIMPERLE	19 800
RENNES	10 800
L'ensemble des Stations de Surgélation	105 900

ACTIVITÉ

La C.E.G.F. soucieuse de rendre le maximum de services à la profession, s'efforce de résoudre tous les problèmes, sans exception, qui se posent à la clientèle.

L'ENTREPOSAGE

Naturellement et par vocation première, les problèmes d'entreposage ; c'est pour cela que la C.E.G.F. a été amenée à construire ou à prendre en gestion des entrepôts situés dans les zones productrices. Les volumes très vastes ; la manutention palettisée et mécanique, la gestion des stocks, la marche automatique de ses installations, enfin et surtout, la haute compétence de son personnel font que l'usager trouve une qualité de service souvent inégalée.

De plus, son caractère d'entrepôt public et de magasin général permet d'effectuer toutes les opérations de douane, en vue de l'exportation, de délivrance de récépissés-warrants, ce qui permet le financement des stocks.

LA SURGÉLATION

A tous les niveaux, aussi bien dans le cadre des Stations de Surgélation que dans celui des Entrepôts, ce travail, essentiel à la parfaite conservation des produits, est réalisé avec les plus récents moyens de la technique

C. E. G. F. - BRETAGNE

DIRECTION REGIONALE C.E.G.F.

Zone industrielle, route de Lorient 35 - Rennes. Tél. : 59-14-67 - Télex : 73 018

DIRECTION GENERALE C.E.G.F.

39, boulevard Malesherbes - 75 - Paris (8^e). Tél. : 743-95-37 - Télex : 65 835

ENTREPOT FRIGORIFIQUE C.E.G.F.

1, rue Lucien-Poulard 35 - Redon. Tél. : 97 - Télex : 70 747

ENTREPOT FRIGORIFIQUE C.E.G.F.

Voas-Glas - B.P. 13 - 39 N - Landerneau. Tél. : 434 - Télex : 73 894

ENTREPOT FRIGORIFIQUE C.E.G.F.

Zone industrielle de Kergoatou - B.P. 61 - 39 S - Quimper. Tél. : 581 - Télex : 73 697

ENTREPOT FRIGORIFIQUE C.E.G.F.

Zone industrielle - B.P. 44 56 - Pontivy. Tél. : 664 - Télex : 73 761

ENTREPOT FRIGORIFIQUE C.E.G.F.

Zone industrielle, route de Lorient 35 - Rennes. Tél. : 59-01-80 - Télex 73 018

voir à son service une entreprise qui peut l'aider à servir de son isolement économique.

IMPLANTATION BRETONNE

La carte ci-dessous schématise cette implantation :

Les volumes en mètres cube, les capacités en tonnage sont les suivants :

Tonnage	Tonne/jour de surgélation
10 500	30
6 500	24
6 000	144
6 000	54
3 000	24
32 000	420

moderne, en l'occurrence la surgélation en fluidisé, grâce au tunnel en continu. Un personnel spécialisé surveille en permanence ce travail, ce qui garantit sa qualité.

Tous ces équipements nécessitent naturellement qu'une production importante soit concentrée en un point donné.

LE CONDITIONNEMENT

Un très important travail de conditionnement de produits est demandé à la C.E.G.F., soit à effectuer par son propre personnel, soit par la mise à disposition d'atelier spécialisé. C'est ainsi qu'à Landerneau un atelier de conditionnement de fraises fonctionne depuis 8 ans, et qu'à Redon un atelier de désossage fut créé dès 1957. Ce fut le premier en Bretagne.

Durant les années de démarrage de la volaille en Bretagne, un abattoir fut réalisé à Redon, depuis il a été transféré dans un autre lieu.

À Quimper un atelier de désossage de viande fonctionne parfaitement ; partout ailleurs, d'autres réalisations sont en cours. On le voit, le service est étendu. Il ne s'arrête pourtant pas là.

L'INGENIERIE

La C.E.G.F. forte de sa longue expérience dans le domaine de l'industrie alimentaire — elle fut créée en 1913 — présente depuis plusieurs années UN

SERVICE « INGENIERIE » ; il apporte au-delà de l'ingénierie traditionnelle :

- la double expérience d'exploitant et de technicien de la C.E.G.F.,
- la possibilité de former ou de perfectionner du personnel dans ses propres installations,
- la possibilité d'organiser ou d'assurer l'entretien de certains matériels.

Son domaine est très vaste :

Fruits : Stations fruitières ; conditionnement.

Stations de surgélation ; préparation, surgélation, conditionnement, conserverie.

Légumes ; Station de surgélation ; préparation, surgélation.

Volailles ; Conservenrie, atelier de désossage.

Viandes ; Abattoir, salle de désossage, fabrication ; charcuterie, salaisons.

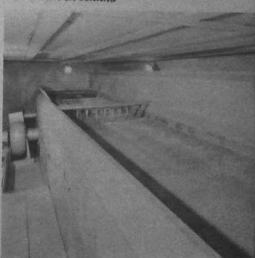
Poissons ; Réception traitement, stockage, atelier de filetage, surgélation.

Divers ; Casserie d'œufs, fabrique de glace, etc.

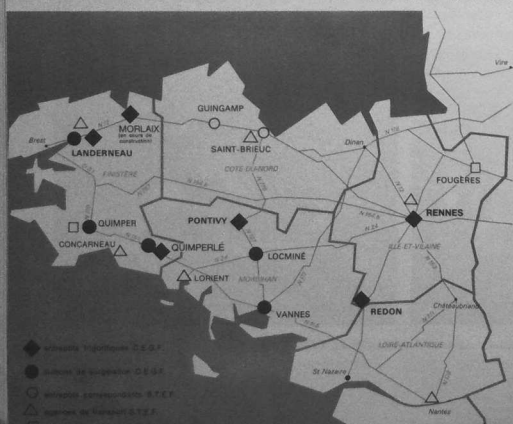
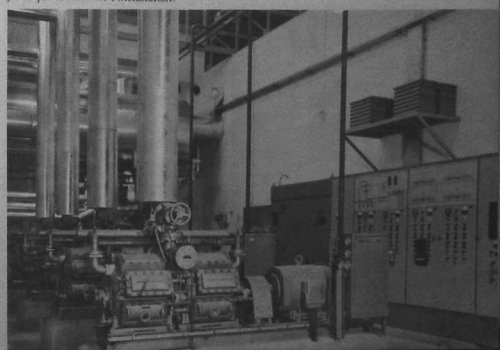


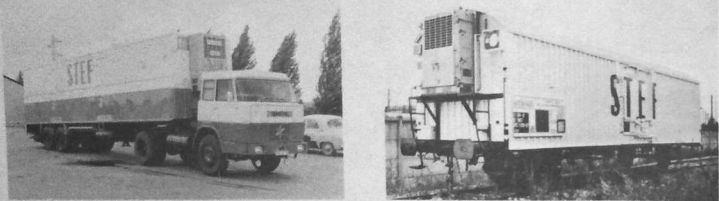
Ci-dessus. — Atelier de surgélation de fraises

Ci-dessous. — Petite pois en surgélation dans un tunnel en continu.



Ci-dessous. — Une centrale frigorifique de 300 000 kg/heure ; à remarquer la carte perforée qui commande l'installation.





La S T E F et le transport des denrées périssables au départ de la Bretagne

La gamme des produits transportés au départ de la Bretagne est très complète : produits de la mer, légumes, produits laitiers, viandes, produits congelés et surgelés. La S T E F est évidemment présente dans chacun de ces trafics.

Elle a fait un effort tout particulier pour acheminer la marée des ports bretons sur l'ensemble du territoire national, en mettant en place depuis les Côtes-du-Nord, le Finistère et le Morbihan des services de groupage. Ceux-ci utilisent soit le camion, soit le wagon pour transporter le poisson dans toute la France.

Chaque jour, et à heure fixe, ce matériel est mis à la disposition des expéditeurs bretons qui bénéficient ainsi d'un service rapide, régulier et adapté à leurs besoins.

En ce qui concerne les légumes, les produits laitiers et les viandes, les expéditeurs utilisent le wagon réfrigérant. La durée des récoltes est souvent courte ce qui pose des problèmes difficiles à résoudre.



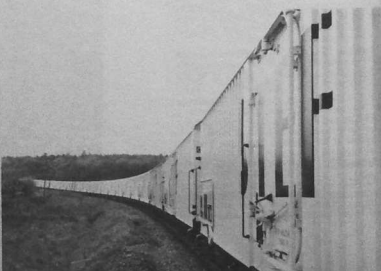
Ses accords avec INTERFRIGO, société de coordination de l'emploi du matériel ferroviaire en Europe, permettent à la S T E F d'offrir des possibilités de transports sur l'ensemble du Marché européen, pays du Marché commun et autres.

Les produits surgelés font l'objet d'un service assez comparable à celui de la marée en ce sens que les quantités à transporter étant souvent inférieures à la capacité d'un véhicule complet, la S T E F a dû organiser sur un certain nombre de grands axes, des services de groupage. Ceux-ci sont précédés de ramassages dans le nord et le sud de la Bretagne.

Les produits surgelés sont transportés en engins frigorifiques, wagons et véhicules routiers, maintenant une température de -25°C .

Les groupages de produits surgelés couvrent l'ensemble du territoire national sans rupture de la chaîne du froid. La consommation des produits surgelés étant en pleine évolution, la S T E F adapte ses moyens à ces besoins sans cesse en mutation. L'implantation des réseaux de distribution qu'elle a créés dans le Nord, l'Est, la Région parisienne, la Région lyonnaise et les Savoies, le Sud-Est de la France, lui permettent de faire face aux exigences de ce marché.

Implantée dans une région de production importante de produits de la mer, légumes, produits laitiers, viandes, produits surgelés, la S T E F s'efforce d'être au service de tous afin de collaborer au développement de la commercialisation de la production.



Les produits alimentaires surgelés, une CHANCE POUR NOTRE AGRICULTURE

Le développement des industries alimentaires est à l'ordre du jour, ainsi que vient de le souligner le ministre de l'Agriculture. Une région comme la nôtre, où la pêche, l'élevage, les cultures légumières et fruitières demeurent des activités économiques de premier plan, se doit de saisir cette chance.

Deux recettes "surgelées" de Monique

Les carrelots d'Armorique

PRENDRE : 1 paquet de filets de carrelots surgelés ; 1 litre de moules ; 150 g de crevettes décoratives ; 150 g de champignons ; 2 verres à moutarde de Mascadet ; 2 échalottes ; 2 cuillères à soupe de crème fraîche.

PRÉPARATION : Faites dégelé les carrelots en plaçant le paquet sans l'ouvrir pendant 60 minutes dans l'eau froide.

Roulez les filets sur eux-mêmes et maintenez-les ainsi soit avec un fil soit avec un batonné en bois. Salez et poivrez.

Dans une sauteuse, placez les filets roulés. Versez le Mascadet. Ajoutez les échalottes et les crevettes décoratives. Chauffez doucement jusqu'à ébullition et laissez cuire sans bouillir pendant dix minutes.

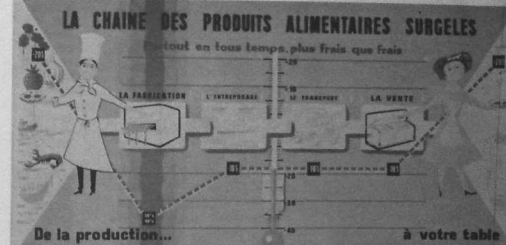
Pendant ce temps, faites ouvrir rapidement les moules dans une casserole sur le feu. Sortez les des coquilles. Passez le jus. Versez-le dans la sauteuse. Ajoutez les moules et, au dernier moment, la crème fraîche. Servez aussitôt.

Coquilles Saint-Jacques au beurre

Décongeler les coquilles dans l'eau courante juste assez pour pouvoir les séparer les unes des autres.

Les mettre sur un plat allant au four en les plaçant les unes près des autres sans qu'elles se chevauchent. Compter 6 à 8 coquilles par personne suivant grosseur.

Dès que les coquilles ont pris une couleur (très légère) les retirer et les servir en assaisonnant de sel, de poivre et en mettant sur chacune d'elles gros comme un pois de beurre.



C'est la Bretagne elle-même qui doit en effet préparer et transformer ses produits, et sur place. L'industrie de la conserve s'y est déjà tout naturellement implantée. La surgélation y a aussi trouvé un terrain d'élection ces dernières années. Compte tenu de la consommation croissante de produits surgelés en France, en Europe et dans le monde, on peut fonder en ce domaine de solides espoirs.

Quick-freezing

C'est en 1948 qu'un spécialiste belge a introduit dans la langue française le vocable « surgélation », recouvrant conjointement les notions de « quick-freezing » et de « deep-freezing ». Le terme a acquis droit de cité. Il fait image, il est, depuis le décret de 1964, protégé par un règlement spécifique.

Les progrès constants de la technique du froid alimentaire, fruits de travaux inlassables dans le domaine de la recherche agronomique et de la recherche scientifique, l'expérience croissante des professionnels, et l'existence de cette réglementation stricte (décret du 9 septembre 1964) sont les plus sûrs garants de la haute qualité des produits surgelés.

Rappelons brièvement les éléments qui concourent à la haute qualité du produit :

a) Les produits naturels soumis à la surgélation doivent être parfaitement frais et sains. C'est à la fois une exigence du décret et une simple question de bon sens : ne serait-il pas absurde et finalement ruineux de consacrer le coûteux équipement de la chaîne du froid à l'écoulement de produits de qualité médiocre ? Les recherches sur la sélection des variétés donnant le meilleur produit final sont donc poursuivies sans relâche, en Bretagne comme ailleurs. Il est faux

de penser, selon un préjugé naïgère encore assez répandu, que les produits soumis à la surgélation sont des surplus ou des produits de seconde zone.

b) Dès que possible après la récolte, la capture ou l'abatage, c'est-à-dire dans des délais se chiffrant en heures, sinon en minutes, les produits sont soumis à l'opération de surgélation. C'est encore une exigence du décret de 1964. Ils subissent auparavant un certain nombre de traitements variables selon leur nature : nettoyage, calibrage, éviscération, filetage, blanchiment, réfrigération préalable, etc.

c) Vient alors l'opération de surgélation proprement dite, qui consiste à abaisser la température à l'aide d'un équipement approprié, au travers d'un très rapidement la zone de température de cristallisation maximum, de façon à porter le centre thermique du produit à une température inférieure ou au plus égale à -18°C (surgélation « à cœur »). C'est aussi une exigence du décret. Le produit est ainsi stabilisé tel qu'à l'état frais.

Pour lui conserver toutes ses qualités, il importe que le produit surgelé soit maintenu à une température inférieure ou égale à -18°C , au stade de l'entreposage, du transport, de la distribution et de la vente au détail.

Le 24 novembre à 15 h 30, salle Quééné, à Carhaix, sera donnée une conférence sur la surgélation.

Etablissements STEF en Bretagne

- * LORIENT Agence de Transport - Centre de groupage marée et produits surgelés. 7, rue Ingénieur-Verrière. Tél. : 64.24.28 - Téléc. : 73.863
- * RENNES Agence de Transport Fer 14, avenue Louis-Berthou. Tél. : 30.40-10
- * NANTES Agence de Transport Fer et Route Gare de Nantes-Est. Tél. : 51.03.66
- * CONCARNEAU Centre de groupage marée. Nouveau parking. Tél. : 97.91.11
- * SAINT-BRIEUC Entrepôt frigorifique polyvalent 23 000 m³ de chambres froides. Fabrique de glace hydrique. Agence de Transport Fer. Rue de Cavernille. Tél. : 33.17.41 - Téléc. : 73.089
- * GUINGAMP Entrepôt frigorifique polyvalent 7 000 m³ de chambres froides. Agence de Transport Fer. Zone Industrielle de Gidez. Tél. : 43.91.11 - Téléc. : 73.939

Sans doute les produits surgelés peuvent-ils être utilisés pour la consommation immédiate. Mais, pour en exploiter au maximum les possibilités, le consommateur éclairé devrait prolonger la chaîne du froid à domicile, en disposant de chambres froides à -18°C (collectivités) ou d'un réfrigérateur équipé d'une capacité à cette basse température (particuliers).

Pour le consommateur, ces produits offrent tous les avantages de la conserve traditionnelle et y ajoutent les agréments du produit frais. Comme la conserve, ils mettent à la disposition des ménagères et des gérants des collectivités une gamme variée de mets toujours disponibles, faciles à préparer, sans aucun déchet, tout en simplifiant le problème de l'élimination des emballages vides. C'est une des raisons pour lesquelles ils sont largement utilisés pour la confection des menus à bord des avions long-courriers et des sous-marins. Tout récemment encore, les surgelés ont constitué la base de l'alimentation des conquérants de la lune pendant la longue quarantaine qui a suivi leur exploit.

Comparés aux produits frais, ils évitent les manipulations longues et fastidieuses avant la cuisson, car ils sont prêts à cuire le plus souvent sans décongélation préalable. Gain de temps, absence de déchets, font du produit surgelé, disponible en tous lieux et en toutes saisons, un produit de haut rendement, donc économique.

Les habitudes alimentaires de nos compatriotes et de certains de nos voisins, clients actuels ou en puissance, freinent, dit-on, la consommation des produits surgelés. Il n'est pas d'habitudes qui résistent à l'évolution des modes de vie. L'équipement frigorifique des consommateurs (collectivités et foyers) se développe, tandis que la main-d'œuvre domestique se fait plus rare et plus chère. Les gérants de collectivité et les maîtres de maison apprécieront donc de plus en plus l'intérêt de produits alimentaires qui rendent les mêmes services que la conserve traditionnelle en gardant les qualités des produits frais.

Le consommateur et les prix

Les produits surgelés, objet d'un intérêt parfois, sont chers. Cette appréciation est déjà inexacte en ce qui concerne les collectivités, du fait de la réduction des frais de main-d'œuvre. Elle peut sembler valable pour la ménagère qui n'évalue pas en termes financiers le temps passé en travaux domestiques. Néanmoins, dès à présent, beaucoup de produits surgelés sont moins chers que les produits frais hors saison. Plus le marché se développera, plus les prix de revient unitaires diminueront et plus les détaillants s'intéresseront à la rentabilité de leur rayon « surgelé ». Finalement, le consommateur y trouvera son compte.

L'avenir des produits surgelés bretons se présente donc sous un éclairage favorable. Il n'est pas présomptueux

de penser que, dans quelques années, notre consommation de ce type de produits de nos voisins également, en regard se rapprochera de celle des pays européens les plus avancés.

YVES JOSSELIN.

Partout, un progrès rapide de la consommation

Dans le monde entier, la consommation de produits alimentaires surgelés connaît des accroissements considérables depuis quelques années.

En Allemagne fédérale, elle est passée de 129 870 à 148 800 t de 1967 à 1968, soit de 2,2 kg à 2,5 kg par habitant (+ 15 %).

En Grande-Bretagne, les ventes ont augmenté de 18 % durant la même période.

En Suisse, la consommation s'est élevée à 6,7 kg par habitant en 1968 (+ 16,3 % sur 1967).

En Suède, qui vient au premier rang des pays européens, elle a été l'an passé de 10,3 kg.

Mais ce sont les Etats-Unis qui détiennent le record mondial : 28,6 kg par habitant en 1966. Et la prévision porte sur 37 kg pour 1970 et près de 60 kg pour 1976.

Quant à la France, la consommation de produits surgelés y est encore modeste : 1 kg par habitant en 1968. Mais le progrès est rapide puisque la consommation totale est passée de 28 691 t en 1964 à 65 650 t l'an passé.



Aliments congelés ou surgelés ?

Au moment où se développe la surgélation, nous constatons que cette industrie est trop souvent confondue avec la congélation et que cette confusion entretient des erreurs regrettables.

Des organismes officiels, des textes administratifs continuent à faire usage indistinctement de l'un pour l'autre de ces deux dans les tarifs de droits de douane.

Certaines publicités présentent des congélateurs individuels comme appareils surgélateurs !

Des revues, des journaux, n'hésitent pas à écrire, comme par exemple cet important périodique agricole : « un aliment, congelé (on dit aussi surgelé) ».

Sans parler des conférences, des démonstrations devant le public où, par incertitude ou ignorance, le même lapsus est répété.

Pourtant le décret du 9 septembre, 1964 précise que le qualificatif « surgelé » est réservé aux produits qui ont été soumis en vue de leur stabilisation à un abaissement de température suffisant pour permettre l'obtention « à cœur » d'une température égale ou inférieure à -18°C appliquée le plus tôt possible après la capture ou la préparation.

Ce qui distingue les produits surgelés des autres, c'est qu'ils sont obligatoirement maintenus, depuis leur surgélation jusqu'au moment de la vente au consommateur, à une température égale ou inférieure à -18°C .

Les avantages des produits surgelés

Ils apportent une garantie de qualité

Les meilleurs résultats sont obtenus avec des produits de première qualité qui subissent un triage sévère et des préparations spécialement adaptées (lavage, etc.) avant congélation. Pour le consommateur : PRODUIT SURGÉLÉ égale PRODUIT FRAIS.

Ils ne comportent pas de déchets

Une des opérations de la préparation consiste en la suppression des déchets (épluchage, dénoyautage, etc.).

Ils économisent temps et travail

Le ménager, qui n'a plus à éplucher les légumes, à peler les fruits, etc., voit sa tâche simplifiée. Elle gagne du temps.

Ils économisent le combustible

La cuisson des denrées surgelées est plus rapide que celle des produits similaires à l'état frais. Il en résulte une économie non négligeable.

Ils conservent leurs vitamines

La surgélation conserve parfaitement les vitamines des produits préparés, alors que celles-ci s'altèrent rapidement dans les produits « frais » non surgelés.

Les produits saisonniers peuvent être consommés toute l'année

La surgélation permet de consommer dans leur saveur originale, en parfait état, des produits saisonniers ou délicats. Elle les met à la portée d'un plus grand nombre de consommateurs et régularise la production.

Aux consommatrices

Devant les rayons de vente de produits surgelés, nombre de consommatrices se posent de multiples questions. Aux plus courantes, voici les réponses :

Le développement des industries de transformation du porc

La production porcine présente dans la zone Ouest et Bretagne un intérêt évident dans l'optique des « zones de rénovation rurale » :

— elle atteignait 248 000 tonnes en 1967, soit 25 % de la production nationale (1^{er} rang), représentant 25 % du produit brut agricole régional. Les évaluations les plus récentes permettent de penser qu'elle atteindra 400 000 tonnes en 1975, soit 30 % de la production nationale ;

— elle évolue rapidement vers des ateliers de production « sans sol » et entraîne un recul d'une production laitière marginale par le développement des superficies affectées aux céréales secondaires ;



Vue intérieure d'un tunnel de congélation avec fluideur et atelier de conditionnement (installation C.E.G.F.).

Comment dégeler les produits surgelés ?

Les indications figurent sur les emballages (boîtes ou sachets) des surgelés, car les spécialistes culinaires ont retenu les meilleures méthodes de décongélation des produits. Il suffit donc à la consommatrice d'en prendre connaissance.

Les produits surgelés sont-ils aussi bons que les produits frais ?

Oui puisque ce sont des produits frais qui, saisis par la basse température, conservent, dès leur retour à température ambiante, la saveur, la consistance et l'aspect de produits frais.

Quelle est la capacité d'un surgélateur ?

Sachez qu'il faut une capacité de 3 à 4 litres pour stocker un kilo de produit. Un surgélateur de 45 à 50 li-

tres permet le stockage d'environ 12 à 15 kilos de produits surgelés.

Quelle est la taille minimum d'un surgélateur ?

En dehors des surgélateurs incorporés aux réfrigérateurs, les surgélateurs de 45 à 50 litres se posent facilement sur un réfrigérateur normal.

Y a-t-il des précautions spéciales à prendre pour transporter les produits surgelés ?

On peut transporter sans danger des produits surgelés pendant le temps habituel de retour à son domicile (ne pas dépasser une heure à température de $+20^{\circ}\text{C}$ environ). Dans le cas le plus fréquent d'un achat pour consommation sans stockage à -18°C chez la consommatrice, les précautions à prendre sont les mêmes que pour les produits frais.

industrielle de la production porcine ;

— confirmer la politique de conversion économique engagée en Bretagne et dans l'Ouest par la mise en place d'une puissante industrie de transformation.

Ce programme apparaît étroitement complémentaire au plan de relance de la production porcine qui doit être arrêté par le ministre de l'Agriculture avant la fin de l'année ; les administrations intéressées s'assureront de la complémentarité des deux programmes et les propositions définitives concernant la Bretagne seront présentées au Comité interministériel de décembre 1969 qui traitera à nouveau de ce problème.

LA COOPÉRATIVE DES AGRICULTEURS DE BRETAGNE, LEADER DE LA SURGÉLATION

EN 1964, au moment où, aux ETATS-UNIS et dans les pays anglo-saxons européens, la production et la consommation de produits surgelés étaient importantes et variées, la FRANCE était encore méfiante à l'égard de cette technique qui dans l'esprit du consommateur s'appelait indifféremment congélation ou surgélation.

A cette date, à LANDERNEAU, existait un atelier de surgélation créé en 1962 par la Compagnie des Entrepôts et Gares frigorifiques (C.E.G.F.). La Coopérative des Agriculteurs de Bretagne, alors Coopérative des Agriculteurs des Côtes-du-Nord et du Finistère, valorisait les productions végétales de ses adhérents soit par le simple conditionnement pour la vente en vrac, soit par la vente à des entreprises d'appertisation. Devant l'importance de sa production et pressant la part croissante qu'allait prendre sur le marché les produits surgelés, la Coopérative décida de s'intéresser de plus près à la surgélation. De simple fournisseur qu'elle était depuis 1962, elle devenait industriel en rachetant à la C.E.G.F. l'atelier de conditionnement de Landerneau et en commercialisant la production surgelée, la C.E.G.F. demeurant prestataire de service en fourniture de froid (tunnel de surgélation et chambres frigorifiques).

La Coopérative consacrait cependant la part la plus importante de son activité végétale aux produits frais et à la fourniture des industries d'appertisation. Dans ce dernier domaine, la Coopérative n'a cessé d'apporter des améliorations techniques en culture pour la fourniture des conserveries.

En optant pour Landerneau, la Coopérative choisissait un emplacement situé au cœur d'une région riche en productions légumières diverses et même en petits fruits tels que fraises et framboises. Bien que disposant d'un potentiel de production environnant important, la Coopérative se fixait délibérément une politique de contrats de culture devant assurer à l'usine de surgélation la possibilité d'établir des programmes de culture et surtout de connaître ses capacités à terme en matière de vente. Des contrats ont donc été établis localement avec des adhérents pour les petits légumes et les petits fruits, d'autres contrats étant passés avec le Comité économique pour les choux-fleurs et les artichauts. Cette politique de contrats visant à une sécurité d'approvisionnement

est doublée d'une assistance technique à l'égard des agriculteurs à fournir la marchandise dans les meilleures conditions désirées, la surgélation étant une technique exigeante en matière de qualité, d'espèces et de rapidité des récoltes.

Devant l'extension de ses activités en ce domaine, la Coopérative vient de mettre en place en 1969 des séries d'équipement nouveaux portant la capacité de l'usine à un peu plus de 4 000 tonnes par an, et elle projette une autre usine dans le Finistère pouvant traiter 6 000 tonnes de légumes.

Cette croissance peut se mesurer ainsi :
Exercice 1964-1965 : 400 tonnes
Objectif 1969-1970 : 4 000 tonnes, objectif qui sera sans doute dépassé.

L'implantation d'une nouvelle usine s'avérera donc nécessaire.

En 1968, l'usine de surgélation de la Coopérative a pu mettre sur le marché près de 15 % de la production nationale de légumes surgelés qui s'élevait à 23 300 tonnes (sources FICUR).

Jusqu'en 1968, l'insuffisance de la gamme et du tonnage ne permettait pas de satisfaire aux marchés étrangers déjà bien approvisionnés sur leur territoire dans certaines catégories de marchandises. A partir de 1968, l'exportation devient possible grâce à une meilleure connaissance des marchés. A l'exportation comme en métropole, les ventes se font, sans marque de détail, à destination des collectivités et des détaillants par l'intermédiaire des grossistes. L'exercice 1968-1969 (juillet-juin) voit partir 300 tonnes à l'exportation, principalement en ALLEMAGNE et un peu vers l'ITALIE. Depuis le début juillet 1969, 500 tonnes ont été vendues à l'exportation. On perçoit donc l'importance prise par ces marchés.

Ces résultats commerciaux sur l'Allemagne sont en bonne part dus à l'aide apportée par le travail des conseillers du commerce extérieur en poste dans ce pays, et également aux repercussions des contacts qui sont pris à l'occasion des rencontres faites aux foires internationales de l'alimentation, au S.I.A.L. à PARIS, et à l'A.N. U.G.A. de COLOGNE.

Cependant l'adaptation aux marchés étrangers demande de gros efforts techniques et surtout commerciaux. Le

marché allemand est un gros consommateur et requiert certaines conditions qui ne sont pas remplies soit sur le plan régional soit sur le plan de l'usine.

Sur le plan régional, il faut souligner l'importance des coûts de transport, certains producteurs de la région Est de la France étant nettement mieux placés. Cette incidence du transport est particulièrement sensible sur des produits tels que les épinards, qui coûtent environ 1 F le kilo et forment 50 % de la consommation allemande de surgelés, d'où une concurrence très forte pour une marge d'action très faible.

Sur ce même plan régional, on peut noter l'absence ou l'insuffisance de la culture de certains produits fort demandés tels que choux-raves, choux verts de Vendée, asperges ou oignons. Il est cependant plus facile de remédier à ces défauts.

Au niveau de l'usine, des difficultés techniques se présentent pour traiter à la même époque petits pois lisses et petits pois ridés, ces derniers fort demandés en Allemagne.

A l'opposé, des problèmes se posent pour la commercialisation outre-Rhin de quelques produits et en particulier du fond d'arichaut qui n'est pas connu là-bas. Des efforts importants, déjà entamés, sont à poursuivre pour arriver à faire connaître ce produit, ce qui contribuerait à assurer un débouché supplémentaire à la production tout souvent pléthorique de notre région.

Dans l'ensemble des produits, flageolets, pois, carottes, choux-fleurs, artichauts, épinards, choux de Bruxelles et autres petits légumes et fruits, des efforts constants sont faits pour assurer une meilleure compétitivité.

C'est ainsi qu'une mécanisation plus complète des récoltes est mise en place. Des ramasseuses-batteuses automatiques sont utilisées pour la cueillette des pois, et dès la saison prochaine elles le seront pour les haricots. Un laboratoire contrôle les qualités, et des recherches sont en cours pour l'établissement de nouvelles fabrications, susceptibles de toujours mieux valoriser la production des adhérents, et faire que la Coopérative contribue à accroître la part — 1 kilo par habitant et par an en FRANCE — du surgelé dans la consommation alimentaire.

les bretons

JEAN-MARIE ROUIL

... LE BONHEUR SIMPLE DE CHANTER

Marins des routes, marins des champs
Tous les gitans du monde entier
Se sont arrêtés de prier
Voici déjà l'aube nouvelle
Au bout d'a terre, il y a le vent.
Les jolies danses se sont éteintes
Au bout d'a nuit, il y a le matin
Et la route qui nous appelle.

C'est Jean-Marie Rouil qui, guitare en main, chante ainsi ses amis gitans. « Les vrais, ceux qui aiment la route, ont une noblesse de cœur et savent vivre avec les autres », le l'a retrouvé, dans sa qualité la plus noble, la simplicité, au bar du petit cabaret « Les Tritons », au Val-André. Il ne consomme pas ; non, il sert gentiment ses visiteurs et répond avec la même simplicité à nos questions.

Premier récital à Saint-Nazaire

* Q. Jean-Marie Rouil, qui êtes-vous ?

— J.M. : « Il y a douze ans, après avoir fait mon service militaire, et notamment le Maroc et l'Algérie, j'ai voulu faire quelque chose de spécial. Depuis douze ans, je chante. Les deux premières années, j'ai fait à peu près

puis deux, puis trois, puis quatre et je viens de sortir le cinquième, tout en préparant le suivant. Mais il faut bien voir que ce n'est pas parce qu'on enregistre des disques qu'on est quelque peu de plus valable. C'est simplement qu'on a trouvé un petit filon. »

* Q. Vous êtes auteur-compositeur, quels sont les morceaux qui font Jean-Marie ?

— J.M. : « Ce qui représente le mieux ce que je suis, ou ce que je pense, ce sont trois chansons : *Ton Sourire*, une chanson que j'aime beaucoup, *le Bateau pour le paradis* qui a un sous-terrible de l'amitié, car c'est surtout pour l'amitié et l'amour que je vis. Et puis *Verdun*, cette chanson que j'ai intitulée *Je m'demande* et que les gens appellent *Verdun*, dans laquelle je dis qu'on s'est battu et que l'on voudrait bien enfin que ce soit pour quelque chose. »

De Jean Lumière à Edith Piaf

* Q. Qu'est-ce qui vous a amené à la chanson ? Pourquoi avoir choisi cette voie pour vous exprimer ?

— J.M. : « Depuis ma plus tendre enfance, j'étais attiré par la chanson et, tout gamain, j'aimais particulièrement un type. Je l'avais entendu dans le vieux poste qu'il y avait chez nous ; Jean Lumière. Une autre personne m'a marqué terriblement, je l'ai très bien connue et l'ai suivie pendant six mois : Edith Piaf. Elle m'a appris énormément de choses : le sens de la simplicité, le sens du travail pour la chanson et le sens du respect des gens qui vous écoutent, n'importe qui ils soient. Voilà pourquoi j'aime chanter pour les gens qui nous entourent. J'essaie de vivre mes chansons devant les gens pour qu'ils voient que je les aime aussi fort que je désire les rencontrer. »

* Q. Vous avez parlé tout à l'heure de l'amour et de l'amitié ; ils doivent constituer les grands thèmes de votre inspiration ?

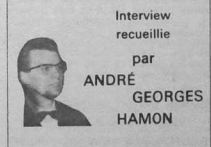
— J.M. : « Oui, c'est vrai. Presque toutes mes chansons sont centrées là-dessus. L'amour, l'amitié, vous savez, c'est souvent pratiquement la même chose. »

La Bretagne m'empêche

* Q. Vous êtes Breton ?

— J.M. : « Je ne suis pas né en Bretagne, mais je suis Breton d'origine et Breton de cœur. »

* Q. Quelle place faites-vous à la



Interview
recueillie

par
ANDRÉ
GEORGES
HAMON

le quart du tour de France, tout seul, à pied. Je suis parti sur la route, sans rien, sans argent, sans ami ou presque. Et petit à petit, j'ai chanté un peu partout, en faisant ensuite la manche. Et puis je suis arrivé à Saint-Nazaire. Là, des gens m'ont écouté et m'ont aidé à monter un récital dans une salle. Ça a démarré comme ça, et après, cela a fait boule de neige. Mais je ne me prends pas pour une vedette. Après le récital, des gens sont venus me trouver pour un disque. J'avais sorti deux 33 tours souples enregistrés en public. J'ai donc sorti un 45 tours,



les mœurs

La " matière de Bretagne "

Les intellectuels latinolâtres et leur boulimie d'écriture

Nous avons parlé, le mois dernier, du rôle capital qu'ont joué les romans bretons dans la formation de la littérature et de la civilisation européennes. Il convient de préciser maintenant ce que sont ces romans bretons, quel est le contenu de ce riche florilège transmis par voie orale.

Les « ploucs » et les soudards

Il s'agit, en fait, d'un inextricable chaos de légendes remontant à la plus lointaine préhistoire et qui n'ont cessé de se transformer, de se compléter, de se développer au cours des siècles — en se mélangant constamment au goût du jour. Ils comprennent les « Mabinogion » gallois, les romans de la Table ronde ou « Cycle arthurien », le cycle de Tristan et Yseult et les « Lais » bretons. Mais, en réalité, nombre de personnages et d'épisodes du Cycle d'Arthur ou de celui de Tristan se retrouvent dans les Mabinogion, et les Lais ne font que développer certains passages des romans de la Table ronde ou de l'histoire de Tristan et Yseult. Il n'y a donc pas de limite bien précise entre ces différents cycles dont l'ensemble constitue ce que l'on appelle la « matière de Bretagne ».

Au sujet de cette matière de Bretagne s'est instituée une querelle de clercs. Certains universitaires férus de latinisme sont gênés par ce fait ou à la base de la littérature française et de la civilisation médiévale, on trouve ces gens qu'ils ont toujours été habitués à traiter avec dédain, à considérer comme des « ploucs », à savoir les Bretons. Cela ne cadre pas bien avec le dogme de la supériorité des Latins dont ils sont tout imprégnés. N'est-il pas entendu une fois pour toutes que les philosophes et les savants de la Gaule celtique ont été civilisés par les soudards de Jules César, que les indigènes de Polynésie ne peuvent se dire cultivés que lorsqu'ils ont appris le latin au lycée et que les antiquités méditerranéennes sont le fondement de toute la pensée de l'humanité, même si Bouddha et Koung-Fou-tseu sont antérieurs d'un siècle à Socrate et si les Chinois avaient inventé l'écriture au III^e millénaire avant notre ère ?

Comme l'influence de la pensée celtique n'a pas sa place dans le système élaboré au sein du séculier universitaire parisien, la tentation était grande de la nier purement et simplement, ce qui arrangeait tout.

par
YANN BREKILLEN

On ne pouvait, certes, pas contester le rôle considérable joué par les romans de la Table ronde ou celui de Tristan et Yseult : cela n'aurait pas été possible. Aussi a-t-on imaginé une autre solution. On a affirmé avec le plus grand sérieux que le fait qu'ils aient toujours été appelés romans bretons ne signifie pas qu'ils soient bretons et que si les héros s'appellent Perceval le Gallois et Tristan le Léonais, il ne faut pas en déduire que Perceval fut gallois ni que Tristan fut originaire du Léon. C.Q.F.D. !



DES LÉGENDES QUI REMONTENT À LA PRÉHISTOIRE

La chauvinerie française

Il fallait, de toute nécessité, que des chefs-d'œuvre tels que le roman de Tristan et Yseult — la plus belle histoire d'amour de tous les temps — appartenissent à la littérature française et à celle d'ailleurs, surtout pas à la littérature bretonne. D'ailleurs il ne peut pas y avoir, il n'y a pas de littérature bretonne. Et ce en vertu du même parti-pris fondamental qui veut que Charlemagne soit un empereur français, bien qu'il ait eu sa capitale à Aix-la-Chapelle et n'ait jamais parlé d'autre langue que l'allemand.

Nous ne perdrons pas notre temps à examiner les théories farfelues par lesquelles on a essayé (on essaie encore) de défendre ces affirmations posées a priori. En transposant les mêmes raisonnements, on arriverait à démontrer que les fables d'Esopé n'ont pas été composées en grec puisque la forme que leur a donnée La Fontaine est typiquement française et que le Cid n'est pas un héros espagnol puisqu'il est un personnage de Corneille, qui n'en a situé les aventures en Espagne que par souci de couleur locale. Revenons donc aux choses sérieuses et parlons de l'origine réelle des romans bretons.

Quand l'Europe était celtique

Leur source est dans le très ancien fonds de récits mythiques des Celtes et la meilleure preuve en est que les thèmes les plus archaïques qui y subsistent sont à peu près identiques à ceux que l'on trouve dans les sagas irlandaises. Je pense que tous les lecteurs d'Armor savent que les Celtes d'aujourd'hui se divisent en deux branches : la branche britannique qui comprend les Gallois, les Corniques et les Bretons et la branche gauloise qui groupe les Irlandais, les Écossais et les Manquois. Les traditions communes remontent donc à un passé très lointain (elles sont vieilles de vingt-six siècles au minimum).

On retrouve, c'est exact, certaines des légendes celtiques dans le patrimoine commun de toute l'Europe occidentale. Mais c'est là chose absolument normale puisque toute l'Europe occidentale a été soumise à la domination celtique, avant l'invasion romaine. N'oublions pas que la langue gauloise, par exemple, était un dialecte brittonique.

De la Phrygie à Douarnenez

Il existe même des traditions communes à tout le monde indo-européen, qui ont été conservées par plusieurs peuples, sans que l'on puisse dire qu'elles appartiennent davantage à l'un d'eux qu'aux autres. Citons, pour illustrer le fait, le mythe du roi aux oreilles d'âne ou de cheval, qui dissimule cette disgrâce à tous, mais ne peut le dissimuler à son barbier, lequel, n'en pouvant plus de garder un tel secret, s'en va le crier au fond d'un trou qu'il recouvre de terre. Mais sur cet emplacement poussent des roseaux qui repètent le secret et le font connaître à tous (soit en bruisant sous l'effet de la brise, soit parce qu'ils sont anchés comme flûtes ou versions). En Grèce, c'est la légende du roi Midas. En Bretagne, c'est celle du roi March (mais oui, le roi March de Tristan et Yseult !). On peut, bien sûr, imaginer qu'un clerc des environs de Quimper ait adapté (à vrai dire de façon bien plus de façon bien de façon bien) le récit grec à l'intention de curieux, mais il est au moins aussi vraisemblable que les deux récits dérivent d'une source commune remontant aux temps préhistoriques et se soient transmis de génération en génération, en subissant chacun de leur côté un certain nombre de transformations. Ajoutons, d'ailleurs, ce qui est assez troublant, que le roi Midas était roi de Phrygie en Asie Mineure, que le récit breton a été recueilli dans la région de Douarnenez, et que Douarnenez, était, aux origines de son histoire, un comptoir de marchands d'Asie Mineure. Mais il faut dire aussi, en sens opposé, que la Phrygie est une région qui a été conquise en 276 av. J.-C. par les Celtes qui y ont fondé le royaume des Galates...

Je sais que les intellectuels latinolâtres ont la possibilité de brandir avec superbe un argument à la mesure de leurs habitudes de pensée : « Vous n'avez pas de textes ! »

La primauté de la mémoire

Voilà qui est on ne peut plus vrai. Les Celtes, comme certain nombre d'autres peuples, se refusaient à mettre par écrit leur florilège de poèmes, de légendes, de récits historiques, de généalogies, de leçons. Pour eux, l'écriture ne devait servir qu'à établir des comptes de marchands, des calendriers ou, à la rigueur (à une époque tardive) des inscriptions funéraires. Mais, dans le domaine des œuvres de l'esprit, cela



Latin très distingué et vulgaires petits Celtes. (d'après Laosk).

leur paraissait un procédé indigne et vulgaire. Pour nous mettre à leur place, imaginons quelles seraient les réactions des hommes cultivés d'aujourd'hui si on leur proposait de mettre les œuvres de Bergson, les pensées de Pascal et les poèmes de Paul Valéry en bandes dessinées, avec des personnages parlant dans des « bulles ». Aux yeux des Celtes de jadis, un homme instruit devait posséder dans sa mémoire des dizaines de milliers de vers sur tous les sujets de connaissance : phi-

losophie, mythologie, histoire, sciences naturelles, astronomie, médecine, etc. Rien de tout cela ne se lisait : cela se chantait par cœur. Ce n'est pas par du latin *lectio* (lecture) correspond le breton *kantalon* (chant).

L'enseignement était donné par les Druides à des disciples pris dans tous les milieux sociaux et appelés, au moins en pays de Galles, les *Mabinogion*. Les jeunes qu'ils avaient à apprendre revêtaient souvent la forme de paraboles, de légendes, dont le souvenir à quelquefois été conservé à travers les siècles, bien que le sens en soit perdu.

Quand la Celtie était unie

Cette matière évoluait, bien sûr, à mesure qu'évoluaient les connaissances, les structures sociales, les situations politiques. Des personnages qui se distinguaient par leurs actions d'éclat entraient dans la légende, et la fantaisie des poètes brodait à leur sujet, leur attribuant quelquefois des faits et gestes, des caractères, qui appartenaient à d'autres héros de la mythologie. Si bien qu'il n'y a aucun sens à discuter si l'origine des épopées légendaires bretonnes est mythologique, symbolique ou historique. Il y a de tout cela et tout cela s'est mélangé du fait de l'imagination des conteurs, comme il se produit toujours en matière de thèmes traditionnels, au Moyen Âge, la « Légende dorée de Notre-Dame » : peut-on dire si elle appartient à l'histoire de la mère de Jésus, à la religion, à la symbolique ou à la fantaisie littéraire ? C'est tout cela à la fois.

Il n'y aurait pas davantage de sens à rechercher si l'origine géographique des romans bretons est le Pays de Galles, le Cornwall ou notre Bretagne armoricaine. Ces trois pays formaient un ensemble de culture identique, de peuple unique, de traditions communes. Des bardes nés au Pays de Galles venaient se fixer en Armorique, des Armoriciens allaient faire des stages d'études dans le Cornwall et inversement.

Tristan est un armoricain tandis que son oncle, le roi March, est cornique et Yseult irlandaise. Le roi Arthur est gallois, mais la forêt de Brocéliande où se situent nombre de ses exploits et de ceux de ses chevaliers est, en Armorique. On traversait alors la Manche beaucoup plus volontiers qu'on n'allait de Bretagne au pays des Francs.

YANN BREKILLEN.



Galina

Poulet fumé « Smóki » — « déjà cuit »

★
Poulet tout préparé — Prêt à cuire

Route de Sainte-Anne, 56 - VANNES - Tél. 66-20-79

yez ha sevenadurez breiz

Les premiers Etats généraux de la culture bretonne pour



donner à la Bretagne les moyens de recouvrer sa personnalité

LES 27 et 28 septembre, à Guidel, une vingtaine d'associations et publications bretonnes avaient réuni leurs délégués pour tenir les premiers Etats généraux de la culture bretonne.

Brug, Falsab, Gorsedd, Kendalc'h, Meleour Breizh, Britia Films, Ogam, C.E.L., Skour Breiz, Al Lestr, Bretagne réelle, Breiziezh sant Erwan, Kizul ar Brezhoneg, K.E.A.V., F.U.B., Armor, Presses Universitaires de Bretagne, Ligue celtique, Comité d'information des émigrants de la Bretagne, Bretagne qui chante, Friseur de Saint-Colomban, se trouvaient représentés.

L'objectif de cette manifestation était triple :

- procéder à l'inventaire des richesses culturelles de la Bretagne,
- promouvoir la culture bretonne,
- donner à la Bretagne les moyens de recouvrer sa personnalité.

La première séance a été consacrée à des exposés de MM. A. Russon, E. Conner-Kalondan, Y. Brekilien, Gw. Le Scouezec, P. Vallier, J. Ford Kier. Plus un certain nombre de « care-fours » furent institués, entre lesquels les assistants se répartirent : histoire, vie économique et sociale, problèmes féminins et éducation des enfants, patrimoine ancien, arts (sculpture, peinture, musique et chants, littérature), droit breton, langue bretonne.

A la suite de ces échanges, des « cahiers de doléances et de progrès » vont être rédigés, à l'élaboration desquels les associations n'ayant pu prendre part à la réunion de Guidel sont également conviées. D'ores et déjà, on pressent les grandes lignes de ces documents.

Pour l'épanouissement du peuple breton

En effet, on a parlé de la création d'un Institut d'Etude et de Recherche, d'une Bibliothèque nationale, d'une Académie bretonne, de l'éducation des enfants qui doit revêtir un caractère plus breton aussi bien à l'école que dans les familles (à ce sujet, on a approuvé le « Oïed » allait réparateur).

On a également parlé du progrès économique et social de la Bretagne, sans lequel le progrès culturel ne peut s'accomplir.

On a même dressé l'inventaire de ce que la Bretagne a pu apporter à la France sur le plan humain : main-d'œuvre, bon marché, soldats, techniciens, marins, écrivains, Médecins, savants.

La commission d'études économiques et sociales des Etats généraux

que j'ai particulièrement suivie, a fixé son but en ces termes :

« Définir, dans le cadre de la situation présente d'une part et d'autre part dans le cadre d'une situation à moyen terme, les conditions, les voies et les moyens de l'épanouissement du peuple breton.

« On doit atteindre ce but en liaison avec les organismes politiques et économiques existants.

« Nous considérons que la situation présente est caractérisée par une situation des intérêts généraux bretons aux intérêts généraux de la métropole parisienne. Il convient qu'à moyen terme, les intérêts du peuple breton soient définis et défendus dans le cadre atlantique. Il convient aussi de mettre en lumière le fait que les intérêts généraux parisiens sont orientés vers l'Europe continentale, alors que les intérêts bretons le sont davantage vers les pays d'outre-Atlantique.

« La Bretagne, de par sa position géographique, a vocation à des échanges culturels et commerciaux d'ordre maritime, en particulier Nantes et la région d'une part, la côte nord de la presqu'île d'autre part.

« Si la Bretagne n'a que 250 km de frontière continentale, elle s'ouvre par contre sur l'Atlantique et la Manche par 1.500 km de frontière maritime

aussi industrielisable que celles de la Hollande, de l'Italie ou du Japon. »

Je lisais dans un hebdomadaire que la Bretagne avait donné sa chemise et son sang, mais « qu'elle ne donnerait pas son âme et ses fronts de granit » selon une expression de BOTREL, dont nous venons de célébrer la mémoire à l'occasion de l'année de son centenaire.

C'est aussi Botrel qui a dit dans un hommage à Breizvez :

« Ton pays est encore le plus noble du Monde
Et la Race est éternelle, et la Race est féconde,
Et... nous ne serons pas les derniers
(des Bretons) ! »

MARCEL IZEL.

La motion

Les délégués des Associations et Publications représentées à la première session de l'Assemblée appelée « ETATS GÉNÉRAUX DE LA CULTURE BRETONNE », tenue les 27 et 28 septembre 1969 à GUIDEL,

— déclarent de leur rencontre qui doit permettre de doter progressivement la Bretagne d'une institution véritablement représentative de la Culture bretonne, les sections constituées devant être dès à présent en fonction ;

— déclarent, dans ce but, de continuer les Etats généraux de la Culture bretonne, de répondre à leur convocation périodique et d'invoquer instamment les groupements et publications non représentés actuellement à y participer ;

— rappellent que le fait de séder auprès de délégués aux conceptions différentes n'implique pas l'approbation pure et simple des thèses qu'ils défendent ;

— estiment que la création d'une institution à caractère représentatif oblige à une nécessaire co-existence et à une indispensable tolérance mutuelle et que le jeu de la démocratie doit être respecté dans l'élaboration des décisions, seul moyen de parvenir à un résultat concret ;

— demandent au Conseil provisoire de Direction, désigné en cours de séance, de vouloir bien ouvrir dans ce sens un forum non et décider de se réunir à nouveau couramment en une même assemblée largement ouverte à tous ;

— constatent qu'il tort ou à raison l'accent a été mis, jusqu'à présent, sur la riche diversité de la Culture bretonne. Il n'est cependant pas moins que l'épanouissement integral de la personnalité bretonne n'a pas été réalisé et ne se réalise pas à présent. Il semble nécessaire qu'un effort soit entrepris par toutes les collectivités locales, professionnelles et autres afin d'attirer l'attention sur ce problème fondamental. A cette fin, la première session des Etats généraux de la Culture bretonne décide d'organiser, au sein du peuple breton, le lancement d'une vaste campagne sous forme de « cahiers de doléances et de progrès » de la Culture bretonne. L'Institut de Bretagne en effectuera le débrouillement et l'effort de recherche, les solutions propres à remédier à la situation actuelle et à préparer l'avenir.

KARTENN VREIZH

● Kartenn Vreizh (Ar Vro en he lezh) a zo bet emennet gant e Institut géographique national, 107, rue La Boétie, Paris (8^e).

Moulet-kar eo ar gartenn-mañ gant ar menezioù, ar torgennoù ar c'hoadoù, ar savadurioù hag al lec'hioù brudennet, da vezañ gweladennet e kement korn ar Vro.

7 lur ar gartenn 120x90 cm (1 cm o skeudennoù 25 km, war ar gartenn).

Goude-hennodenn d'an I.G.N. evit al labour-mañ.

Cette lettre est d'un élève de « AR SKOL IZEL » qui vient de faire une expérience intéressante... Il souhaite que cette brochure se répande parmi tous les jeunes qui se livrent en ce moment à l'étude du breton. C'est une excellente idée.

Pour tous renseignements sur « Ar Skol dre Libr », écrire, avec timbre pour la réponse, à V. Sêl, Breun-Brug, 22-S-Châteauneuf.

DEUX LETTRES

Kelenner ker,
Ho trugarekaad a ran evid ho skoll-zell hag ho keniad.
War-dro Nedeleg em-on skrivet deoh evid ar wech kenta ha breman, a drugarek deoh, goustet on da lenn leoriou skrivet e brezoneg.
Lennet em-eus e Goutenn ar Werhez, al leor a bilj din ar muia, « Roh-Toull », « Blizig », « Divizou eun amzer goulet », « Mojennoù Breiz », « Marvailloù ar vrez-tan », « D'war c'hoarint », hag eun nebeud levrioù bian all.

Bemdez e lennan eun tammiq hag e skrivin eun douzenn linennou e brezoneg evid dond a-benn da skriva va yez, rag evidon da gaozell amez, fiasou a gavan bepred en eur lenn en-dro va zroldige.
Kenderhel a rin evelato, da studia, er bloavezioù a zeu. Hag ar dra bouzusa, goustet e vin, a drugarek deoh, da gentel a or yez-ni d'am zri foedriq, setu vrez, pevar bloaz ha bloaz. N'eo ket unan eo a ouezo skriva e brezoneg, méd pevar...

Eur Kelenner a Vreiz-Izel.

EUN TAOL-ESA FROUEZUZ

Kelenner ker,
Setu neuze ez on eet war ar-mez e Breiz-Izel ha sellet en-dro din ha klevet muia ma hellen a vrezoneg da anavezout ar bro hag an dud amez dibabet evid va bro ha va henvez. Ho trugarekaad a ran eur wech c'hoaz, da veze kavet din eur plas e ti ho predeur.
Tamm ha tamm o tette va brezoneg lennegel da denna ouz leoneg Kleder ha tamm ha tamm ivez e kompren muia mui ar peza a gleven.
E-lez a draou am-eus bevet hag o-deus gret din karead muioù Breiz ha kompren em-eus eun tammiq, a g'ad din, petra 'zo red ober evid advel ar vro ha kompren ivez pegen diez e vo.
Kaozeet em-eus gant kalz a dud. D'ar Vretoned eus k'ez ha d'an douarded em-eus displeget; petra eo Breiz. Setaouet em-eus avad ouz ar Vretoned diwar ar-mez pa felle dezo komz ouz-n. Marteze o-deus, eur nebeud anezo, komprenet pegen talvoud e tle dezra ar brezoneg evid kement Breizad a zo.
Plijadur vraz am-eus o kemenn deoh eo bet gouzduit evidon ar brezoneg. Trement em-eus da vad arnodenn an IPES hag adaleg derou ar bloaz a zeu e vin paeat... Ma vije bet tremnet ganin eur arnodenn latin e-h

eun arnodenn vrezoneg, no k'evad bet tapet ganin eur seurt tro, kleder. Setu eun dra a hellit lavarout da gement den a lavaro ne dalvez da netra ar brezoneg evid ar peza a zell ouz ar yall.
Red eo din breman sevel eur pennad brezoneg a-zivoud ar mivez amez-tremnet war ar-mez e Breiz e-doug an haev ; d'eo e vo kaset pe war eun d'ar helouennou (Breiz, Bleun-Brug, Al Hamm) hag eur pennad gallez evid kement hin a hlijfe dezra ober evidon, ha n'ou-soni ket med a-wall er yez...
Madre em-eus kavet ho memos diwar-benn eur SKOL-HANV evid gwella skolioù AR SKOL DRE LIBR.
Red e vije avad, da gentel, ditab aketuz nemed ar re o devez ar volentez da vrezonekpad pe da devel. Diou zlayvez all, en eul lezh bennag war al lenneg, e Abati Landevenneg, a vije deit, ha ma vefe poustl goude, da gentel hin, anezo paeal diou zlayvez all, en eul lezh bennag war ar-mez, sur a-wall e vije gret Breizad ha Kelennerien vad anezo.
Lavaret din hag en eo gret ho sonj ganeoh ha petra ho zeuz divizeb ober. Ho skour a rin muia ma hellin hag e rafen ve zell gwella evid mond ganeoh d'eun heveteg skol-hanv...

MICHAEL MADEB, 3 rue de Valenciennes, 95 - Taverny.

L'arbitre de la rencontre, un fils d'instituteur dont le père était juge officiel de la Ligue, fit venir les deux capitaines ; solennel, il dit :

« Si vous jouez brutes, je serai vache. »

Puis il ordonna :

« Serrez-vous la main ! »

Picou et Fernand obéirent en se lançant des regards meurtriers.

« Pile ou face ? demanda l'arbitre. — Pile, dit Picou. — Face », dit Fernand. La pièce vola dans les airs, retomba sur l'herbe. « Face », dit l'arbitre.

Fernand scruta le terrain qui présentait dans le sens de la longueur une forte déclivité. En capitaine avisé, il choisit de jouer dès le départ avec l'avantage de la pente.

Il restait, avant le début du combat, à sacrifier aux règles de la courtoisie.

Picou, de toutes ses forces, cria :

« Pour le Racing Olympique du Cosquer, hip, hip, hip ! »

Un tonnerre de Hourras déferla sur la campagne.

A son tour, Fernand prit sa respiration :

« Pour Truzugal-Sports, hip, hip, hip ! »

Une formidable explosion de Hourras ébranla la voûte céleste. Picou crut deviner, dominant la clameur, un hourra cavernes, puissant, enthousiaste, qui ne pouvait sortir d'une poitrine de douze ans. Il tourna la tête, à gauche, à droite. Ce ne pouvait être qu'une illusion. Il n'y avait personne sur la touche. Peut-être derrière le talus. Mais Picou avait maintenant autre chose à faire que de fouiller les talus.

Ce fut un match homérique. D'emblée, profitant de la pente, Le Cosquer domina outrageusement et s'installa dans la zone défensive de Truzugal. Et ce qui devait arriver arriva. Affolé, pressé de toutes parts, sollicité de tous les côtés à la fois, Nat perdit la tête ; elle commença par frapper dans le vide, culbuta un de ses partenaires, puis dirigea vers le ciel une chandelle malencontreuse qui faillit faire mouche. Enfin, complètement prise de panique, elle dégagea irrésistiblement en direction de son but, battant sans remission son goal éberlué. Ce que voyant, Picou traversa le terrain à cent à l'heure, bondit vers sa sœur terrorisée et lui décocha dans l'arrière-train un shoot fantastique. Cette fois encore, une basse sonore, puissante et invisible, retentit :

« Bien fait ! Bravo ! »


Mais Picou entendit à peine. Nat en sanglots voulait quitter le terrain. Picou l'y maintint de force. Cependant, comme son activité à l'arrière, s'annonçait périlleuse, il prit sa place et l'expédia à l'avant.

Et le Racing Olympique du Cosquer, après trente secondes de jeu, menait par un but à zéro. Et, avantagés par la descente, Fernand et ses hommes continuaient de dominer. Heureusement Picou dans une forme éblouissante se démenait comme un diable, affrontant toutes les attaques, repoussant la balle du pied, de la poitrine, de la tête. A son exemple, ses coéquipiers se déchaînaient eux aussi. Tant et si bien qu'à la mi-temps, en dépit d'une domination écrasante, Le Cosquer ne menait toujours que par un but à zéro.

Pendant la pause, Picou réunit son équipe.

« A nous la descente ! Tous à l'attaque ! »

GOUTEZ LES SPÉCIALITÉS BRETONNES



Armelle
PATISSERIE FRAICHE
fabriquée à Mael-Carhaix

GATEAUX BRETONS
nature
aux pruneaux
aux amandes
aux abricots

CRÊPES BRETONNES
MADELEINES, MADELEINETTES
MINI-CAKES
*
ET GALETTES BRETONNES PUR BEURRE.

Vendus en boulangerie et en alimentation générale

seul devant le goal du Cosquer aux abois, lorgna le coin supérieur gauche de la cage, le lorgna féroce, prépara son shoot, le prépara si bien, avec tant de précautions que la balle fila... dans les nuages. Alors il poussa un cri de désespoir atroce, puis, lamentable, les yeux pleins de larmes, il dit à ses amis désolés :

« Nous sommes flambés. »

Et s'arrachant les cheveux, il précisa :

« Parce que j'ai trop de dégagement. »

Il restait seulement deux minutes de jeu. Le ballon à peine revenu sur le terrain, fila dare dare vers le but du Cosquer. Dans une ultime ruse, les joueurs de Truzugal-Sports, partirent à l'assaut. Une invraisemblable mêlée se déroula sur le point du pénalty opposant corps à corps tous les joueurs des deux camps.

« En avant ! », hurla Picou qui reprenait espoir.

« En avant ! » hurla Nat qui courrait en tous sens, sans objectif précis. Tous les muscles tendus, les antagonistes se poussaient, se bousculaient, sans même voir le ballon qui était à terre.

Et, tout-à-coup, le miracle se produisit. La balle émergea de l'inextricable forêt de jambes, aboutit dans les pieds de Picou qui, cette fois, ne prit même pas le temps de viser. Son shoot parut comme la foudre, au ras du sol, sous le nez du goal impuissant. C'était le but égalisateur accueilli par un vacarme assourdissant de cris et de bravos. Le ballon à peine remis en jeu, l'arbitre siffla la fin du match.

Alors se produisit une nouvelle et dernière mêlée. Les joueurs de Truzugal-Sports se précipitèrent tous ensemble sur leur capitaine-entraîneur de douze ans et le portèrent en triomphe. Et si dure avait été la rencontre, si péniblement acquis le résultat, que le match nul prenait aux yeux de Picou et de ses amis des proportions de victoire sensationnelle. Ils entonnèrent leur hymne de triomphe, celui que connaissent bien toutes les sociétés sportives de France et de Navarre.

Non, non, non ! Truzugal n'est pas mort !
Non, non, non ! Truzugal n'est pas mort !
Car il chante encor
Car il chante encor

Puis ils quittèrent le terrain en mitraillant leurs adversaires de regards méprisants...

« Heureusement », dit Picou en souriant, heureusement, j'ai du dégagement ! » s'exclamèrent tous ses amis.

« Heureusement ! » fit Nat en remuant péniblement son arrière-train endolori.

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

L'heure du souper était venue. Toute la famille Penhoat se trouvait réunie autour de la table familiale.

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

« Et ce match ? interrogea Pa, la mine innocente. — Un but partout, s'écria Picou triomphant ; et c'est moi qui ai égalisé. »

Pa fit une moue de commisération.

« Lamentable, reprit-il. Un niveau de jeu véritablement lamentable. Tu es des progrès à faire, mon garçon. Tu n'y connais rien. Tu as tout à apprendre, par exemple la contre-offensive. »

« N'empêche, dit Picou fièrement, que j'ai été le roi du terrain. »

« Mais tu as donc vu la partie ? C'est toi qui étais derrière le talus ? »

« Mais tu as donc vu la partie ? C'est toi qui étais derrière le talus ? »

« Mais tu as donc vu la partie ? C'est toi qui étais derrière le talus ? »

« Mais tu as donc vu la partie ? C'est toi qui étais derrière le talus ? »

« Mais tu as donc vu la partie ? C'est toi qui étais derrière le talus ? »

« Mais tu as donc vu la partie ? C'est toi qui étais derrière le talus ? »

« Mais tu as donc vu la partie ? C'est toi qui étais derrière le talus ? »

« Mais tu as donc vu la partie ? C'est toi qui étais derrière le talus ? »

« Mais tu as donc vu la partie ? C'est toi qui étais derrière le talus ? »

« Mais tu as donc vu la partie ? C'est toi qui étais derrière le talus ? »

« Mais tu as donc vu la partie ? C'est toi qui étais derrière le talus ? »

« Mais tu as donc vu la partie ? C'est toi qui étais derrière le talus ? »

« Mais tu as donc vu la partie ? C'est toi qui étais derrière le talus ? »

« Mais tu as donc vu la partie ? C'est toi qui étais derrière le talus ? »

« Mais tu as donc vu la partie ? C'est toi qui étais derrière le talus ? »

« Mais tu as donc vu la partie ? C'est toi qui étais derrière le talus ? »

« Mais tu as donc vu la partie ? C'est toi qui étais derrière le talus ? »

« Mais tu as donc vu la partie ? C'est toi qui étais derrière le talus ? »

« Mais tu as donc vu la partie ? C'est toi qui étais derrière le talus ? »

« Mais tu as donc vu la partie ? C'est toi qui étais derrière le talus ? »

« Mais tu as donc vu la partie ? C'est toi qui étais derrière le talus ? »

« Mais tu as donc vu la partie ? C'est toi qui étais derrière le talus ? »

« Mais tu as donc vu la partie ? C'est toi qui étais derrière le talus ? »

Tous les Cirés et Vêtements de Protection

pour la Marine, l'Industrie, l'Agriculture, le Sport, la Ville

Ets MELCER et Cie

35 - FOUGÈRES

Nos articles sont en vente chez tous les spécialistes voiliers, coopératives maritimes, shop-shandier, etc... et au Centre Elysées-Bretagne

A partir de fin décembre
en 8 fascicules

- 1788, ou l'entrée de la
Bretagne dans la Révo-
lution.

En 1970 :

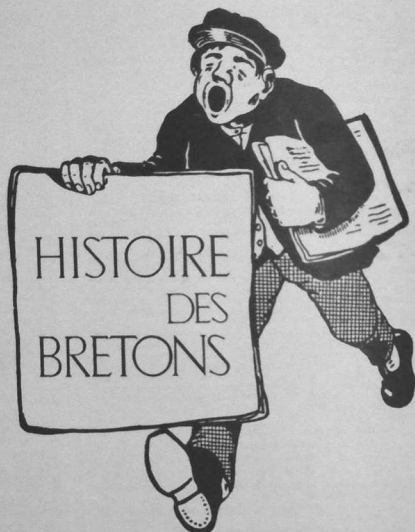
- 1675 et la révolte du
papier timbré en Breta-
gne.

- 1870, la fin de l'Empire
et la guerre en Bretagne

- Les mariages en Breta-
gne à la fin du siècle.

- 1789, la Révolution en
Bretagne.

- 1487, veille de bataille
Etc.



L'HISTOIRE DES BRETONS

publication bimensuelle
de la société **Marc'heger**

B. P. 7, 29 N - Le Huelgoat

en vente dans les Maisons de la Presse
et chez votre marchand de journaux

ABONNEMENTS :

3 mois	(6 numéros)	15 F
6 mois	(13 numéros)	31 F
1 an	(23 numéros)	50 F



L'ESSOR DES SOCIÉTÉS DE SERVICE EN INFORMATIQUE,
LA RIGUEUR DES ÉTUDES ET DES TRAITEMENTS À FAÇON
ONT PERMIS LA DÉMYSTIFICATION DE L'ORDINATEUR

par Gilbert D. SITBON

DEUXIÈME PARTIE

APRÈS L'ORDINATEUR, DÉMYSTIFIER LE DÉMARRAGE

UNE ROUTE SÛRE POUR DOUBLER UN CAP DIFFICILE

Nous avions marqué ici même (page 39 du numéro d'avril 1969) que tout avant-projet de mécanisation administrative qui n'envisageait pas le traitement à façon serait dangereusement incomplet.

De toute manière, dès qu'une solution informatique est retenue, qu'elle soit axée sur le traitement à façon ou sur l'usage exclusif d'un équipement individuel, on aborde une phase d'études sur laquelle repose le succès de l'opération.

Le problème est alors double. Qui désigner pour réaliser cette étude ? Comment la réaliser, selon quelle procédure ?

Plusieurs réponses sont possibles à la première question, mais une seule porte en elle la réponse à la seconde : le Recours à la Société de service spécialisée.

UN SERVICE SPÉCIALISÉ

Seule une société de service spécialisée, disposant d'une équipe stable, s'appuyant sur une méthode éprouvée et exerçant un encadrement efficace sur des techniciens de haut niveau, peut réussir rapidement et en toute sécurité, la constitution d'une chaîne et son lancement en exploitation.

Accoutumées aux problèmes de démarrage et aux problèmes d'exploitation, les Sociétés d'assistance et de Traitement à façon, selon toute probabilité, ont déjà résolu des problèmes comparables aux vôtres. S'il n'en était pas ainsi, les techniciens qu'elles délèguent disposent d'une méthode d'Analyse qui leur permet d'avancer plus vite et plus efficacement dans la mise au point d'une solution.

Les différents services, que peuvent vous rendre ces Sociétés, gravitent autour des trois grands types d'Assistance :

- 1) Délégation d'Ingénieurs conseils spécialisés, pour la définition d'un système de traitement de l'information adapté à votre firme et pour la réalisation des travaux d'organisation correspondants.
- 2) Réalisation de tout ou partie de l'Analyse et de la Programmation des traitements, en vue de leur exploitation sur votre propre équipement.
- 3) Analyse, Programmation et Exploitation des applications que vous voulez faire exploiter dans un centre de calcul extérieur à votre Entreprise (que vous soyez ou non mécanisés).
- 4) Vente à bas prix de chaînes généralisées pour les applications les plus classiques (facture, paie, comptabilité, etc.). En effet, quelles que soient les particularités des Entreprises en matière de facturation ou de rémunération, il est clair que sur des applications telles que celles énumérées ci-dessus, la plus grande partie des traitements est standardisable et peut ainsi, être mise en œuvre plus vite à meilleur compte.

UN SERVICE ADAPTE

La généralisation de l'usage des ordinateurs a suscité l'apparition d'un grand nombre de Sociétés de services, dont la vocation est de conseiller et d'assister les firmes qui mécanisent leur fonction administrative.

Cependant, toutes ces sociétés n'ont pas nécessairement la même conception du contenu de leur mission et de son déroulement.

Le Cabinet Bernard KRIEF est une des Sociétés de Conseil les mieux réputées. Sa division « Mathématiques Appliquées », se tient à votre disposition pour vous éclairer sur les services qu'elle peut vous rendre et sur les réalisations qu'elle a effectuées.

Quels que soient, votre branche professionnelle, la nature de votre problème de gestion, le stade que vous avez atteint dans l'élaboration d'une solution, nous sommes certains qu'en nous consultant et sans le moindre engagement de votre part, vous accroîtrez notablement vos chances d'économiser du temps et de l'argent.

N. B. — Pour tous renseignements et correspondance, écrire à M. Gilbert-D. SITBON, Mathématiques Appliquées Bernard KRIEF, 105, rue des Moines, 75-Paris (17°).

ANNUAIRE
DES
DIX MILLE
BRETONS

**CE SERAIT
TROP BÊTE
D'ÊTRE LE**

10.001^e

PAR NEGLIGENCE

Avant la clôture définitive des inscriptions
renvoyez votre questionnaire

PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRETAGNE, 22-SAINT-BRIEUC



pub